



CÔTE D'IVOIRE

Juin 2022

CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV – COMMUNIQUE DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE ; ANNEXE D'INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2022 au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire, les documents ci-après ont été publiés et figurent dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse**.
- Le **rapport des services du FMI**, établi par une équipe des services du FMI pour examen par le conseil d'administration selon la procédure de défaut d'opposition, à la suite des entretiens avec les autorités ivoiriennes sur l'évolution et les politiques économiques, qui se sont achevés le 15 avril 2022. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 31 mai 2022.
- Une **annexe d'information** rédigée par les services du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** établie par les services du FMI et ceux de l'Association internationale de développement.

Le document ci-après a été ou sera diffusé séparément :

Questions générales

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et de données qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Le présent document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services

PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090

Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international
Washington**



Le conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2022 au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

- L'économie ivoirienne s'est montrée résiliente face à la pandémie de la COVID-19, grâce aux politiques efficaces mises en place par les autorités pour y faire face, et s'est fortement redressée en 2021 avec un taux de croissance estimé à 7 % (contre 2 % en 2020).
- Les répercussions de la guerre en Ukraine et les risques qui menacent la sécurité dans la région devraient peser sur les perspectives macroéconomiques en 2022.
- Les perspectives de croissance à moyen terme restent robustes. La mise en œuvre rigoureuse des réformes prévues dans le cadre du plan national de développement (PND) 2021-25 devrait stimuler la croissance à moyen terme.

Washington, le 16 juin 2022. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire et approuvé sans réunion, l'évaluation des services du FMI selon la procédure de défaut d'opposition.¹

À la faveur d'une grande stabilité macroéconomique, la Côte d'Ivoire s'est montrée résiliente face à la pandémie de la COVID-19, grâce aux politiques efficaces mises en place par les autorités pour y répondre. Le nombre de décès liés à la COVID-19 y reste faible si on le compare aux chiffres du reste du monde. La campagne de vaccination se poursuit et environ 70 % de la population visée a déjà reçu une première dose.

L'économie s'est fortement redressée en 2021 avec une croissance estimée à 7 % (contre 2 % en 2020), tandis que l'inflation annuelle s'est hissée à 4,2 % en raison des chocs externes et de l'offre. Le déficit budgétaire global a atteint 5,1 % du PIB (ce qui est inférieur aux prévisions), principalement en raison des améliorations observées dans le recouvrement des recettes douanières et dans l'administration fiscale, qui ont compensé l'augmentation des dépenses de sécurité.

La détérioration de l'environnement extérieur due à la guerre en Ukraine et les défis liés à la sécurité dans la région devraient peser sur les perspectives macroéconomiques en 2022. Les services du FMI estiment que la croissance devrait ralentir et s'établir à 6 % cette année en raison de l'atonie de la demande mondiale, de la détérioration des termes de l'échange et d'une incertitude accrue, tandis que l'inflation devrait encore augmenter pour atteindre environ

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

5½ %. Les autorités ivoiriennes ont mis en œuvre plusieurs mesures temporaires pour contenir les effets de la guerre en Ukraine, comme le plafonnement du prix de plusieurs produits alimentaires.

Cependant, la situation à court terme est caractérisée par des risques baissiers découlant principalement des répercussions mondiales de la guerre en Ukraine, du resserrement de la politique monétaire dans les pays avancés et de l'augmentation du coût d'emprunt qui l'accompagne, ainsi que de l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19 et de l'instabilité persistante dans certains pays voisins. Les perspectives de croissance à moyen terme restent robustes avec la Côte d'Ivoire bénéficiant également de risques haussiers, notamment la découverte d'importantes réserves de pétrole et de gaz. La mise en œuvre rigoureuse des réformes prévues dans le cadre du plan national de développement (PND) 2021–25 permettrait de stimuler la croissance à moyen terme.

Évaluation par le conseil d'administration²

La mise en œuvre rapide de politiques bien conçues, étayée par l'adoption de politiques macroéconomiques pertinentes au cours de la dernière décennie, a contribué à limiter le coût économique de la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire. La guerre en Ukraine a néanmoins affecté les perspectives du pays. Les mesures récemment prises pour contenir les effets de ce conflit sur l'inflation et l'économie devraient rester temporaires et cibler davantage les populations les plus vulnérables si la situation devait se prolonger. Les autorités doivent trouver un juste équilibre entre couvrir leurs dépenses prioritaires (avec notamment une hausse des dépenses de sécurité) et préserver une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour faire face aux chocs futurs.

Les circonstances actuelles pourraient justifier un déficit budgétaire légèrement plus élevé que celui prévu au budget cette année. Toutefois, il est encore possible pour la Côte d'Ivoire de converger vers l'objectif de déficit de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA d'ici 2024. L'analyse de viabilité de la dette continue d'indiquer l'existence d'un risque modéré de surendettement, mais aussi d'une marge de manœuvre très limitée pour absorber les chocs futurs, dans un contexte marqué par la détérioration des conditions de marché. Ce constat souligne la nécessité pour les autorités d'accélérer les efforts de mobilisation des recettes intérieures.

Il est essentiel que la Côte d'Ivoire poursuive ses réformes budgétaires pour se dégager une marge de manœuvre afin de financer ses dépenses prioritaires et soutenir la croissance inclusive. Si les résultats budgétaires se sont révélés meilleurs que prévus en 2021, ce qui tient en partie à des améliorations continues sur le plan des réformes de l'administration fiscale et du recouvrement des recettes douanières, notamment grâce à la numérisation, les recettes fiscales restent bien en deçà de l'objectif de convergence fiscale de l'UEMOA, qui est de 20 % du PIB. Il est essentiel de poursuivre les efforts en cours pour améliorer l'administration fiscale et rationaliser les exonérations fiscales, afin de financer les dépenses publiques en faveur de l'investissement, de la convergence sociale et de la prestation de services dans les régions mal desservies. La refonte et la simplification du régime de l'impôt sur le revenu des personnes physiques permettraient également d'améliorer sa progressivité.

² Le conseil d'administration arrête ses décisions selon la procédure dite du défaut d'opposition lorsqu'il convient qu'une proposition peut être examinée sans réunion formelle.

Le nouveau programme social des autorités peut continuer à renforcer le capital humain. Bien que le pays ait réalisé des progrès significatifs pour rendre l'éducation plus accessible au cours des dernières années, des efforts supplémentaires visant à améliorer la qualité des systèmes d'éducation de base et de formation professionnelle contribueraient à réduire l'inadéquation des qualifications acquises par les travailleurs au regard des besoins du marché du travail. Malgré des progrès notables, assurer un accès équitable aux soins de santé demeure une priorité.

Il est essentiel que les autorités s'emploient sans relâche à améliorer le climat des affaires, renforcer les services publics et relever les défis du changement climatique pour stimuler une croissance inclusive et durable. Les autorités doivent accélérer le rythme des réformes pour éliminer les goulots d'étranglement dans les infrastructures, pallier les lacunes du cadre réglementaire, renforcer le régime foncier et la protection des droits de propriété, et simplifier les démarches administratives. La mise en œuvre rapide des réformes du PND 2021–25 serait utile et une forte participation du secteur privé permettrait de contenir les coûts budgétaires et de garantir que les efforts soient concentrés dans les domaines prioritaires. La poursuite des efforts dans la gestion des affaires publiques et la lutte contre la corruption pourront également contribuer à attirer les investissements privés. Les autorités se sont engagées à adopter des politiques appropriées favorisant l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, notamment en matière d'agriculture durable et de préservation des forêts.

L'amélioration de l'inclusion financière et l'accès aux services financiers restent prioritaires pour libérer le potentiel du secteur privé. Le secteur bancaire pourrait mieux soutenir la croissance si les procédures d'insolvabilité et l'infrastructure du crédit étaient améliorées, et si les banques publiques sous-capitalisées étaient restructurées rapidement.

Il est prévu que la prochaine consultation au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire se déroulera selon le cycle ordinaire de 12 mois.

Côte d'Ivoire : Principaux indicateurs économiques (2019–23)					
Population (2020) : 27 millions	Coefficient de Gini (2015) : 41,5				
PIB par habitant (2020) : 2 279 dollars	Espérance de vie (années) : 58				
Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté (2015) : 44,4 %	Taux d'alphabétisation : 47,2 %				
	2019	2020	2021 Est.	2022 Proj.	2023 Proj.
Production					
Croissance du PIB réel (%)	6,2	2,0	7,0	6,0	6,7
Prix					
Inflation (moyenne annuelle, %)	0,8	2,4	4,2	5,5	2,3
Finances de l'administration centrale					
Recettes (en % du PIB)	14,2	14,4	15,3	14,2	14,7
Dépenses (en % du PIB)	17,3	20,5	20,9	20,0	19,2
Solde budgétaire (en % du PIB)	-2,3	-5,6	-5,1	-5,3	-4,0
Dette publique (en % du PIB)	38,4	47,6	52,1	52,9	52,3
Monnaie et crédit					
Monnaie au sens large (variation en %)	11,0	21,4	17,7	10,4	...
Crédit au secteur privé (variation en %)	6,1	9,2	12,6	4,5	...
Balance des paiements					
Compte des transactions courantes (en % du PIB)	-2,3	-3,2	-3,8	-4,8	-4,6
Flux entrants nets d'IDE (en % du PIB)	1,3	1,2	1,1	1,1	1,2
Réserves UEMOA (en mois d'importations)	5,6	5,5
Dette publique extérieure (en % du PIB)	25,5	30,5	31,6	31,4	30,3
Taux de change					
TCER (variation en %, dépréciation –)	-3,9	5,1	1,9
Sources : autorités ivoiriennes ; Banque mondiale ; estimations des services du FMI.					



CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

31 mai 2022

THÈMES PRINCIPAUX

Contexte : En 2021, l'économie ivoirienne s'est montrée résiliente face à la COVID-19 et a poursuivi sa reprise, avec une croissance estimée à 7 %, laquelle devrait toutefois ralentir et redescendre à 6 % cette année en raison de la guerre en Ukraine. L'année dernière, l'inflation a atteint 4,2 %, du fait de la flambée des prix des denrées alimentaires, et devrait grimper à 5,5 % cette année, tandis que le déficit courant devrait s'élever à 4,8 % du PIB. Il existe un risque de ralentissement imputable à la guerre en Ukraine, aux conditions financières mondiales et à l'instabilité régionale.

Politiques : Bien que la rapidité avec laquelle les décideurs politiques ont répondu à la pandémie ait permis d'éviter le pire et de favoriser une reprise forte, la Côte d'Ivoire est sortie de la crise de la COVID-19 avec une dette accrue et une marge de manœuvre budgétaire moindre. Alors que l'économie est frappée par un nouveau choc extérieur de grande ampleur, les autorités devront trouver un délicat équilibre entre atténuer les effets de la guerre en Ukraine sur les plus vulnérables et dégager l'espace budgétaire pour couvrir des dépenses indispensables et consolider la résilience. Les grandes priorités pour trouver cet équilibre et appuyer la croissance inclusive sont les suivantes :

- **Soutenir les plus vulnérables** Les mesures prises récemment en réponse à la guerre en Ukraine devront rester temporaires et, si le choc devait persister, cibler de façon croissante les plus vulnérables. Il est certain que les mesures d'urgence s'accompagneront d'un déficit modérément plus important que prévu, mais l'objectif d'un déficit budgétaire de 3 % en 2024 reste atteignable.
- **Stimuler la mobilisation des recettes intérieures pour financer des dépenses essentielles et renforcer la résilience.** Les récents progrès accomplis en matière d'administration fiscale sont les bienvenus mais le faible niveau des recettes budgétaires reste un problème majeur au vu des besoins liés aux questions sociales et à l'investissement, et de la marge de manœuvre budgétaire limitée. Davantage d'efforts doivent être alloués à la réforme de la politique fiscale, notamment en levant

les exonérations une fois la crise passée et en simplifiant l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

- **Approfondir la réforme structurelle et le plan d'action gouvernemental pour encourager la croissance inclusive.** Les autorités devraient continuer d'améliorer les services publics, le climat économique pour les entreprises et la gouvernance, notamment en mettant rapidement en œuvre le Plan de développement national pour 2021–25. Le fait de pallier les lacunes des procédures de faillite et des infrastructures de crédit devrait contribuer à faciliter l'accès au crédit, en particulier pour les PME.

Approuvé par
Montfort Mlachila
 (département Afrique)
 et **Natalia Tamirisa**
 (département de la
 stratégie, des politiques
 et de l'évaluation)

Les entretiens ont eu lieu à Abidjan du 5 au 15 avril 2022. La mission était constituée de M. Luca Antonio Ricci (chef de mission), M^{me} Claire Gicquel, M. Bertrand Gruss, M^{me} Darcia Datshkovsky, M. Karim Youssef (tous du département Afrique), M. Kaleb Tamiru Gulilat (département des finances publiques), M. Jiangyan Yu (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation) et M. Kadima Kalonji (représentant résident du FMI). M. Kadio Kouao, M. Edwin Lester Magno et M^{me} Marguerite Signe ont aidé l'équipe dans l'élaboration du présent rapport. M^{me} Esso Solim Boukpassi (bureau des administrateurs) a pris part aux échanges.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET ÉVOLUTION RÉCENTE	5
PERSPECTIVES ET RISQUES	11
ENTRETIENS	14
A. Garantir la viabilité budgétaire	14
B. Créer un espace budgétaire suffisant pour financer des dépenses cruciales et renforcer la résilience	16
C. Transformer l'économie pour favoriser une croissance durable et inclusive	19
ÉVALUATION POST-FINANCEMENT	27
A. Considérations relatives à la liquidité et à la solvabilité	27
B. Risques relatifs à la capacité de remboursement	28
EVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	29
Compte des transactions courantes	46
Taux de change réel	47
Compte de capital et d'opérations financières	47
Adéquation des réserves	47
Résultats commerciaux et compétitivité	48
ENCADRÉ	
1. Goulets d'étranglement freinant l'accès des petites et moyennes entreprises au crédit	33
GRAPHIQUES	
1a. Évolution économique récente, 2012–21	6
1b. Évolution économique récente, 2017–21	10
2. Perspectives à moyen terme, 2016–27	12
3. La productivité de la filière agricole de la Côte d'Ivoire	26

4. Indicateurs de la capacité de remboursement comparativement aux accords relatives aux tranches supérieures de crédit au titre du fonds fiduciaire RPC _____	29
---	----

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques, 2019–27 _____	34
2a. Balance des paiements, 2019–27 (Milliards de francs CFA) _____	35
2b. Balance des paiements, 2020–27 (en pourcentage du PIB) _____	36
3a. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019–27 (Milliards de francs CFA) _____	37
3b. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019–27 (en pourcentage du PIB) _____	38
4. Situation monétaire, 2020–23 _____	39
5. Indicateurs de la solidité financière pour le secteur bancaire, 2015–21 _____	40
6. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2022–31 _____	41

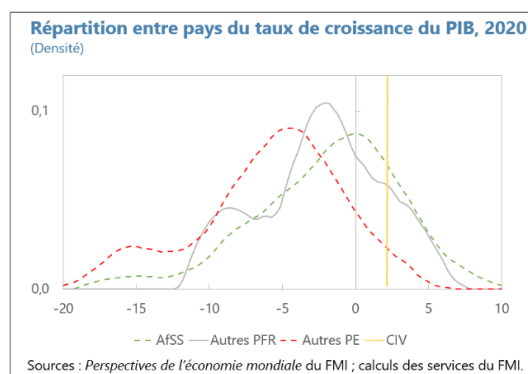
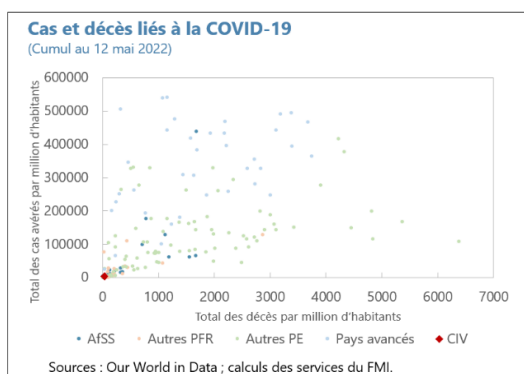
ANNEXES

I. Matrice d'évaluation des risques _____	42
II. Progrès dans la mise en œuvre des principales recommandations résultant des consultations de 2021 au titre de l'article IV _____	44
III. Évaluation du secteur extérieur _____	46
IV. Activités de développement des capacités menées par le FMI _____	50
V. Plan national de développement 2021–25 _____	55
VI. Programme social du gouvernement _____	57

CONTEXTE ET ÉVOLUTION RÉCENTE

1. La stabilité macroéconomique de longue date de la Côte d'Ivoire lui a permis de surmonter la période récente de chocs mondiaux et de forte incertitude économique. Depuis dix ans, la croissance de son PIB est supérieure de plus de 4 points de pourcentage à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (graphique 1a), et depuis 2012, son taux d'inflation se maintient à environ 8 points de pourcentage en dessous de la moyenne de ce même groupe. Avant la pandémie, les investissements consentis dans le cadre du Plan de développement national pour 2016–2020 ont permis d'accroître l'accès aux services de base et de réduire le taux de pauvreté et les inégalités, tandis qu'une gestion judicieuse de la politique budgétaire a maintenu la dette à un niveau raisonnablement faible. L'environnement sociopolitique a continué de s'améliorer en 2021 grâce à un dialogue continu entre le gouvernement et l'opposition, qui a donné lieu au retour pacifique de certaines figures clés de celle-ci. Les risques associés aux groupes armés qui se trouvent à la frontière nord du pays persistent. Toutefois, les autorités ont augmenté les dépenses allouées à la sécurité et les investissements en faveur de la protection sociale et des infrastructures dans les régions mal desservies.

2. La pandémie de COVID-19 a eu un effet limité sur la Côte d'Ivoire. En dépit d'un taux de vaccination relativement faible dû à l'hésitation de la population, le nombre de cas de COVID-19 est resté faible par rapport à celui d'autres pays (81 985 cas et 799 décès au 12 mai 2022 selon les chiffres officiels). 40 % des personnes de plus de 12 ans ciblées par la campagne de vaccination (soit environ 20 millions de personnes ou 70 % de la population totale) ont reçu au moins une dose et 28 % disposent du schéma vaccinal complet. Au 11 mai 2022, environ 12,6 millions de doses de vaccin avaient été administrées sur un total de 21,4 millions de doses reçues. Près de 22 millions de doses supplémentaires sont nécessaires pour vacciner la population ciblée et les autorités attendent 10 millions de doses d'ici la fin de l'année. Si la Côte d'Ivoire a échappé au virus Ebola, qui a touché des pays voisins l'année dernière, elle fait face à une nouvelle menace sanitaire, des cas de dengue ayant été recensés il y a peu dans la région du grand Abidjan.



3. La riposte des autorités face à la pandémie de COVID-19 a permis d'éviter des dommages économiques. L'endiguement du virus lors de la première vague a permis une levée rapide des mesures de confinement strict décidées au milieu de l'année 2020. De plus, les autorités ont élaboré un train de mesures budgétaires d'un montant équivalent à environ 2,4 % du PIB

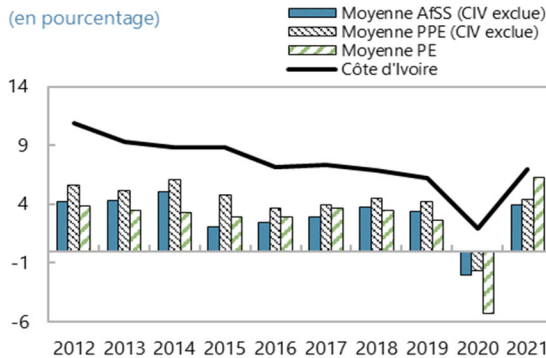
cumulé de 2020 et 2021, portant notamment sur l'impôt, les cotisations à la sécurité sociale et le report des factures d'électricité pour les ménages et les entreprises, et des mesures de dépenses publiques. Grâce à cela, l'économie a entamé une reprise au 3^{ème} trimestre de 2020 et la croissance est restée positive cette même année, atteignant 2 %.

Graphique 1a. Côte d'Ivoire : évolution économique récente, 2012-21

La croissance a été supérieure à celle des pays principaux du même groupe à l'échelle régionale et mondiale...

Croissance du PIB réel

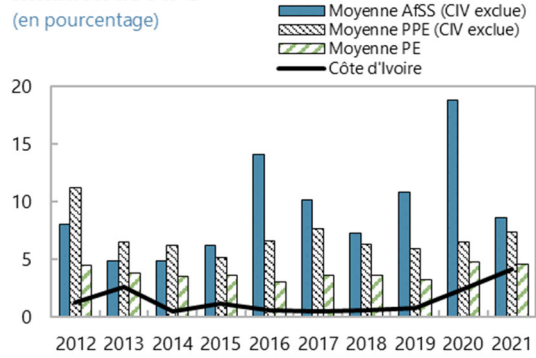
(en pourcentage)



...tandis que l'inflation a été plus faible mais a récemment dépassé les niveaux historiques.

Inflation de l'IPC

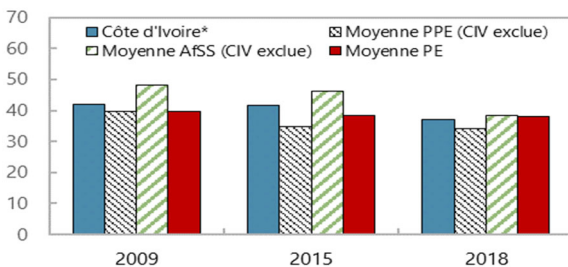
(en pourcentage)



Les inégalités ont diminué pour atteindre un niveau similaire à celui de pays du même groupe à l'échelle mondiale...

Coefficient de Gini

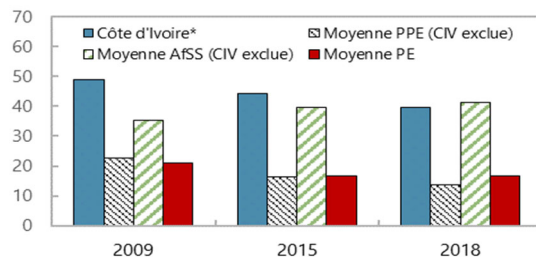
(100 = inégalité parfaite, 0 = égalité parfaite)



...mais la pauvreté n'a que peu diminué, atteignant la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne.

Taux de pauvreté

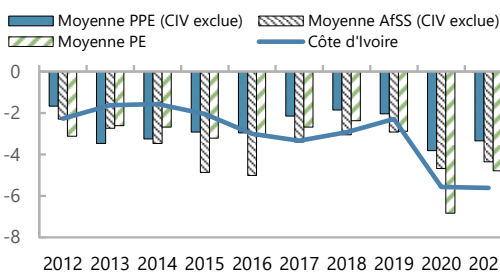
(en pourcentage de la population)



Le solde budgétaire s'est davantage détérioré que dans d'autres régions...

Capacité nette/besoin net de financement de l'administration centrale

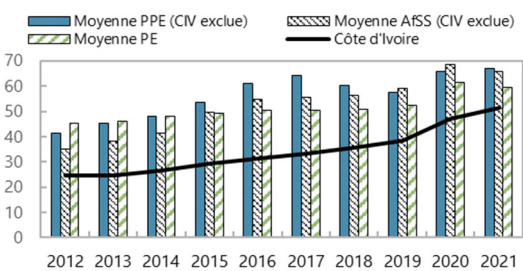
(en pourcentage du PIB)



...contribuant à une hausse de la dette, qui reste toutefois faible par rapport à pays principaux du même groupe.

Dettes brutes des administrations publiques

(en pourcentage du PIB)



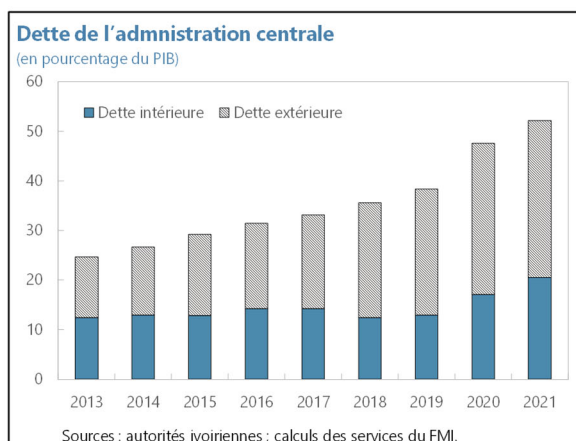
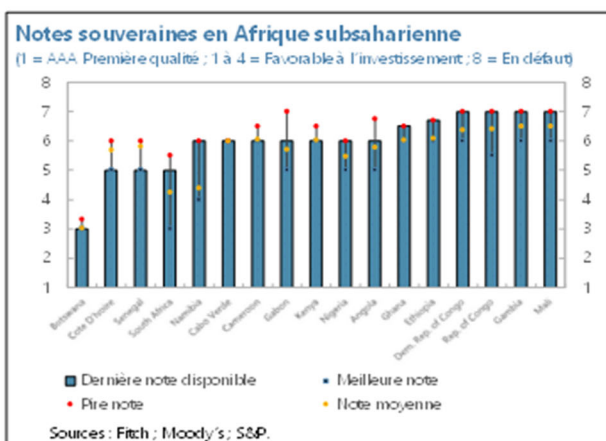
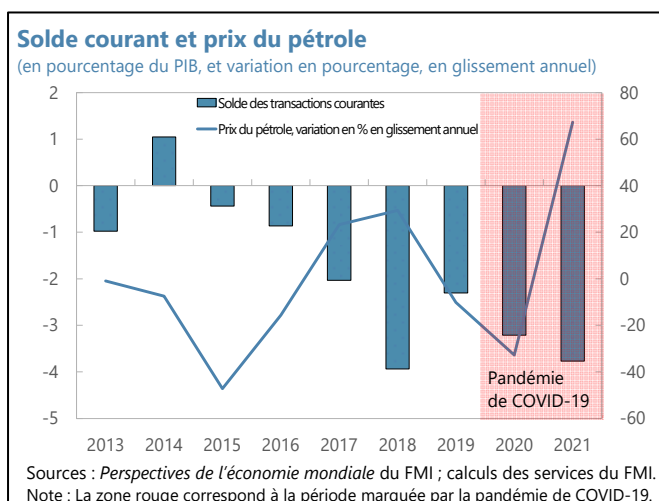
Sources : autorités ivoiriennes ; calculs des services du FMI.

Note : (*) Les données relatives à la pauvreté et aux inégalités en Côte d'Ivoire figurant pour l'année 2009 portent sur 2008.

4. En 2021, l'économie a entamé une reprise solide sur fond d'inflation croissante due à des chocs extérieurs et des chocs sur la demande. Les services du FMI estiment que la croissance du PIB a rebondi de 2 % en 2020 à 7 % en 2021, portée par des niveaux élevés de consommation et d'investissement à l'échelle nationale, en dépit de pénuries d'électricité qui ont perturbé la production industrielle au 2^{ème} trimestre de 2021. L'inflation des prix à la consommation dépasse la limite supérieure (entre 1 % et 3 %) établie par la BCEAO pour la région de l'UEMOA depuis février 2021 et a atteint 5,6 % en décembre, ce qui s'explique par une flambée des prix mondiaux provoquée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et d'autres perturbations liées à la pandémie, ainsi qu'une instabilité régionale et des chocs météorologiques négatifs, avant de retomber à 4,6 % en mars.

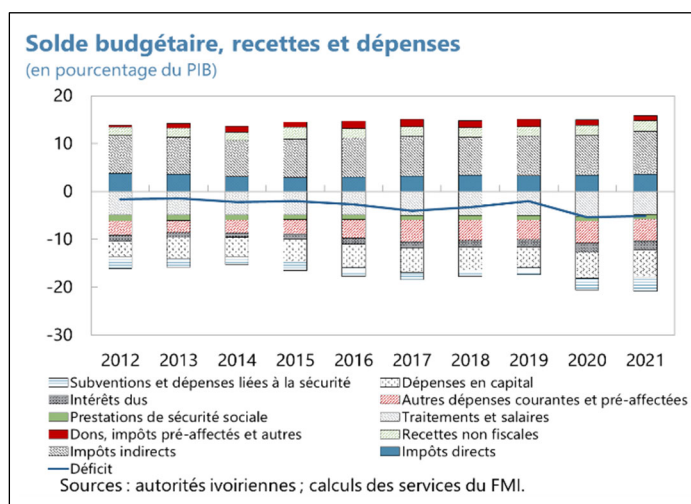
5. La dégradation des termes de l'échange a entraîné une détérioration du solde courant.

Le déficit courant pour 2021 devrait se détériorer, passant de 3,2 % du PIB en 2020 à 3,8 %, essentiellement du fait d'une hausse des prix à l'importation. La balance des échanges de biens devrait rester positive mais être inférieure à celle de 2020, notamment en raison d'une augmentation des prix du carburant, et des importations de véhicules et de matériaux destinés au transport routier, tandis que la balance des échanges de services devrait se détériorer du fait de la hausse des coûts du fret liée à la pénurie mondiale de containers. L'augmentation des prix des matières premières, en particulier du carburant, au cours du 1^{er} trimestre de 2022 continue de peser sur le solde courant cette année.



6. La notation de la dette souveraine de la Côte d'Ivoire s'est améliorée de façon inédite, en dépit d'un endettement en hausse. En juillet 2021, l'agence Fitch a revu sa notation de la Côte d'Ivoire à la hausse, la faisant passer à BB-, et confirmé une perspective stable à la fin d'avril 2022, se fondant sur la stabilité macroéconomique et politique du pays. En novembre 2020 et février 2021, le gouvernement a émis des obligations internationales avec succès, tandis que l'allocation de DTS reçue du FMI en 2021 (environ 884 millions de dollars) a remplacé une émission d'euro-obligations initialement prévue pour la seconde moitié de 2021. La dette globale a augmenté à hauteur de 4½ % du PIB en 2021, principalement du fait de l'accroissement de la dette intérieure, qui a augmenté de 3,4 % du PIB.

7. Les réformes de l'administration fiscale ont permis de réduire le déficit budgétaire en 2021. Ce dernier est redescendu à 5,1 % du PIB, soit une amélioration de ½ % par rapport à ce que visaient les autorités (5,6 % du PIB, également visé dans le rapport 2021 au titre de l'article IV) et qu'en 2020 (également 5,6 % du PIB). Les recettes fiscales ont atteint 13,1 % du PIB en 2021, soit une hausse par rapport à la moyenne de 11,7 % enregistrée sur les neuf années



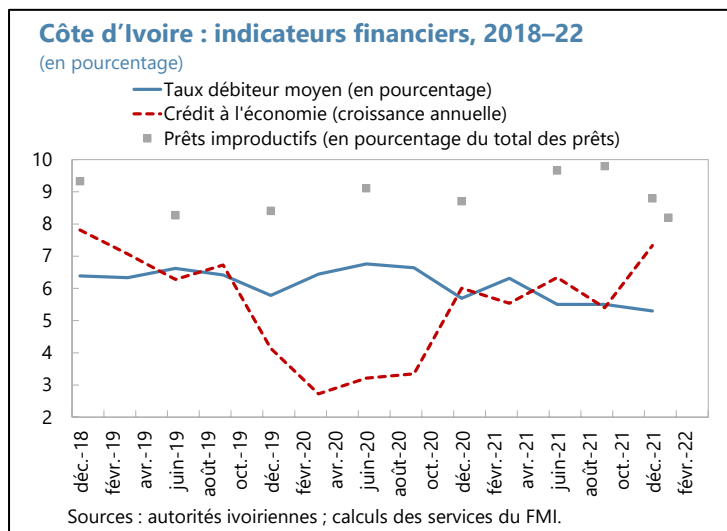
précédentes, et à la moyenne de 12,3 % enregistrée en 2019 et 2020, résultat essentiellement imputable aux améliorations apportées à la perception des droits de douane et à l'administration fiscale. Ces recettes accrues compensent largement les dépenses plus importantes que prévues allouées à la sécurité et le paiement des intérêts de la dette, raison pour laquelle le déficit pour 2021 est moindre qu'anticipé.

8. Les autorités ont pris plusieurs mesures pour contenir les répercussions de la guerre en Ukraine sur l'inflation et l'économie.

- Afin d'atténuer les répercussions de la flambée des prix internationaux du carburant (les prix de parité à l'importation du gasoil et du diesel ont respectivement augmenté de 53 % et 68 % entre janvier et avril 2022), les autorités ont introduit des mesures de prix différenciés. En adaptant les mécanismes existants d'établissement des prix du carburant (qui ajustent les taxes prélevées sur le carburant afin de maintenir la stabilité des prix à la pompe), les prix du gasoil n'ont pu augmenter que de 13 % et ceux du diesel ont été maintenus inchangés (le gasoil ayant une incidence plus grande sur les services de transport, l'inflation globale et l'activité productive). Ces mesures devraient représenter un coût budgétaire d'un peu plus de 1 % du PIB en 2022, imputable à une baisse des recettes fiscales et de nouveaux transferts pour couvrir les coûts des raffineries.

- Afin de limiter l'inflation des prix des produits alimentaires et de préserver la sécurité alimentaire des plus vulnérables, les autorités ont décidé de plafonner les prix de denrées essentielles et de soumettre l'exportation de ces dernières à autorisation, et de lever les droits de douane sur le blé pour une période de trois mois. Ces mesures ont été mises en œuvre en consultation avec les parties prenantes afin de garantir leur faisabilité. D'autres mesures ont été prises pour modifier la réglementation (par exemple, pour autoriser le mélange de blé et d'autres céréales dans la fabrication du pain) et renforcer les pratiques visant à protéger les consommateurs (par exemple, l'affichage des prix sur les marchés).

9. Le secteur financier est resté solide durant la pandémie mais a vu le nombre de prêts improductifs croître. Le début de l'année 2020 a été marqué par un ralentissement des crédits accordés au secteur privé, qui sont passés sous la barre des 2 % en glissement annuel mais sont repartis à la hausse, augmentant de 9,9 % en 2021. Le taux d'intérêt moyen s'élevait à 5,3 % à la fin de 2021, contre 5,8 % à la fin de l'année 2019. Après une baisse régulière de 2014 à la fin de l'année 2019, les prêts improductifs ont augmenté de 1,3 point de pourcentage durant la pandémie, atteignant 9,7 % en juin 2021, puis diminué pour atteindre 8,2 % en janvier 2022. La solvabilité des banques est restée forte, le ratio fonds propres de première catégorie/actifs pondérés en fonction des risques étant passé de 9,7 % à la fin de 2019 à 11,2 % en juin 2021.

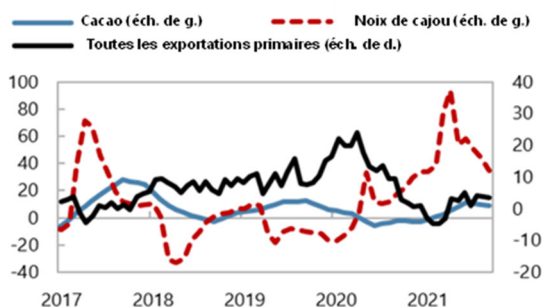


Graphique 1b. Côte d'Ivoire : évolution économique récente, 2017-21

La production des principales cultures d'exportation est repartie quelque peu à la hausse en 2021.

Production agricole

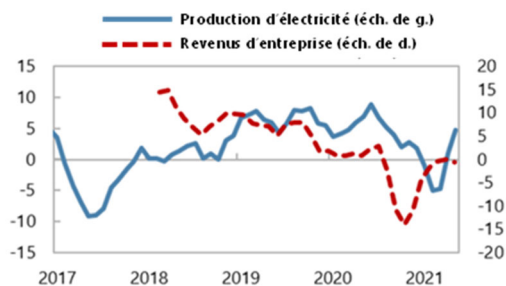
(variation en %, en glissement annuel, moyenne mobile sur 12 mois)



S'en est suivie une augmentation de la production d'électricité et de la rentabilité des entreprises en 2021.

Indice de la production d'électricité et des revenus d'entreprise

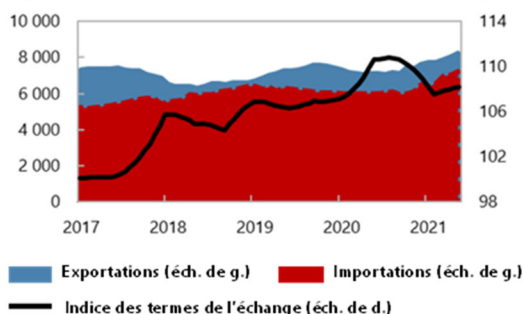
(variation en %, en glissement annuel, moyenne mobile sur 3 mois)



Les exportations ont eu une croissance moindre que les importations du fait de la détérioration des termes de l'échange.

Commerce

(en milliards de francs CFA, somme mobile sur 12 mois)

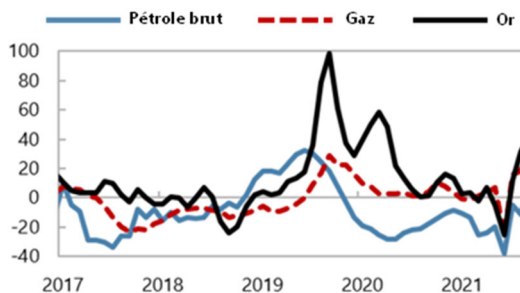


*Moyenne mobile sur 12 mois ; l'amélioration des termes de l'échange traduit une hausse des prix relatifs des exportations par rapport aux importations.

La production de pétrole et de gaz s'est fortement accélérée durant la seconde moitié de 2021.

Production de gaz, de pétrole et d'or

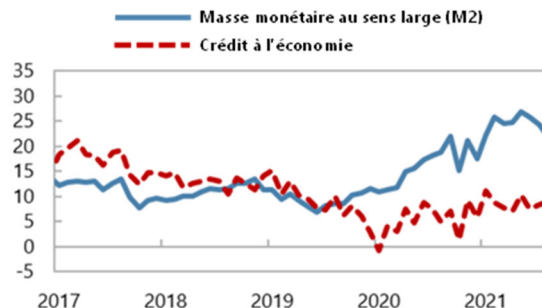
(variation en %, en glissement annuel, moyenne mobile sur 3 mois)



Le crédit à l'économie s'est considérablement ralenti au déclenchement de la pandémie mais a repris depuis lors.

Crédit à l'économie et masse monétaire au sens large

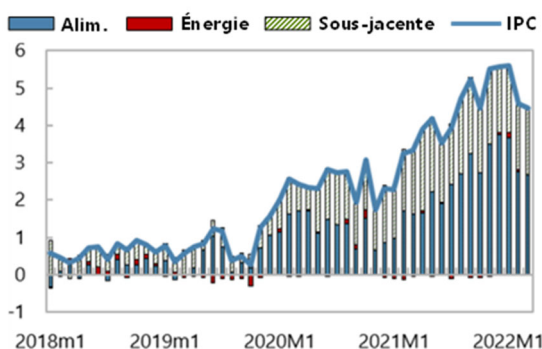
(variation en %, en glissement annuel)



L'inflation a fortement augmenté en 2021, portée par la hausse des prix de l'alimentation.

Contribution à l'inflation

(variation en %, en glissement annuel)



Sources : autorités ivoiriennes ; calculs des services du FMI.

PERSPECTIVES ET RISQUES

10. La guerre en Ukraine et les problèmes de sécurité dans la région assombrissent les perspectives économiques à court terme. La croissance devrait être modérée et s'élever à 6 % en 2022 en raison de la faible demande internationale, de la détérioration des termes de l'échange et de l'incertitude accrue.¹ L'inflation annuelle devrait atteindre 5,5 % en 2022 du fait des répercussions (bien que partielles) des variations des prix mondiaux des denrées alimentaires et du carburant. Le déficit courant devrait encore se détériorer et atteindre 4,8 % du PIB en 2022 (dont environ 0,6 point de pourcentage imputables à la hausse des prix du carburant² et des produits alimentaires).

11. À moyen terme, la croissance du PIB devrait rester solide et se stabiliser aux alentours de 6 %, tandis que l'inflation et le déficit budgétaire devraient retrouver les niveaux respectivement préconisés par la BCEAO et l'UEMOA. La croissance devrait atteindre une moyenne proche de 6½ % sur la période 2023-25, c'est à dire la période de mise en œuvre du Plan de développement national, avant de redescendre à 6 % à moyen terme. Le secteur secondaire (notamment la construction, l'agroalimentaire et d'autres industries manufacturières) et les services (en particulier les secteurs des télécommunications et du transport), ainsi que la poursuite de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, devraient être les principaux moteurs de la croissance pour la période 2023-27. On s'attend à ce que l'inflation amorce une baisse à la seconde moitié de 2022, au fur et à mesure que les effets des perturbations de l'approvisionnement et les facteurs temporaires associés à la guerre en Ukraine s'atténueront, et tende vers le point médian de la cible fixée par la BCEAO (2 % d'ici à 2024).³ Le déficit courant devrait progressivement tomber à environ 3½ % du PIB à moyen terme car les exportations devraient croître davantage que les importations grâce aux politiques de diversification et de développement des exportations.

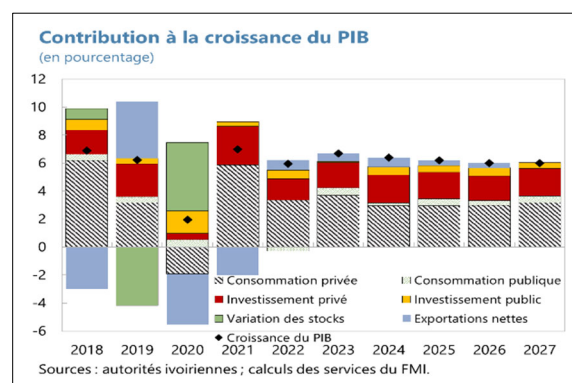


Tableau 1. Indicateurs économiques sélectionnés

	Est.		Proj.				
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Activité et prix (variation en pourcentage)							
Croissance du PIB réel 1/	7,0	6,0	6,7	6,4	6,2	6,0	6,0
Inflation (moyenne annuelle)	4,2	5,5	2,3	1,6	1,6	1,6	1,9
Finances de l'administration centrale (en % du PIB)							
Solde global, dons compris, base ordonnancement	-5,1	-5,3	-4,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde primaire de base 2/	-1,1	-2,1	-0,2	0,9	0,9	0,9	0,9
Dette brute	52,1	52,9	52,3	51,1	50,4	49,8	49,3
Secteur extérieur (en % du PIB)							
Solde courant (transferts officiels inclus)	-3,8	-4,8	-4,6	-4,1	-3,9	-3,7	-3,6
Solde courant (hors transferts officiels)	-4,2	-5,3	-5,0	-4,5	-4,2	-4,0	-3,9
Solde global	3,3	0,9	0,6	0,7	0,6	0,8	0,8

Sources : autorités ivoiriennes ; calculs des services du FMI.

1/ Seule la 1^{ère} phase de la récente découverte de pétrole et de gaz est prise en compte.

2/ Recettes totales moins dépenses totales hors intérêts et dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

3/ À fin 2021, lors du vote de la loi de finances 2022.

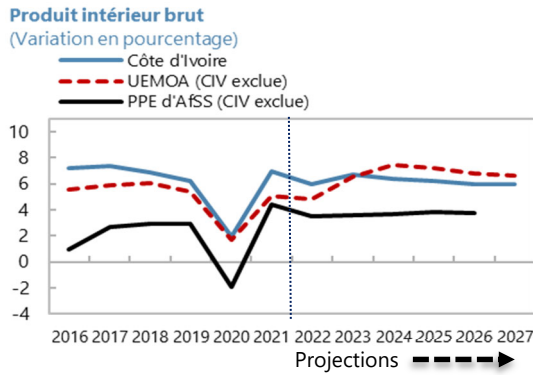
¹Par rapport à un scénario établi avant le conflit, la détérioration de l'environnement mondial devrait faire baisser la croissance d'environ ½ point de pourcentage de plus en moyenne pour la période 2022-23.

²La Côte d'Ivoire est un importateur net de pétrole.

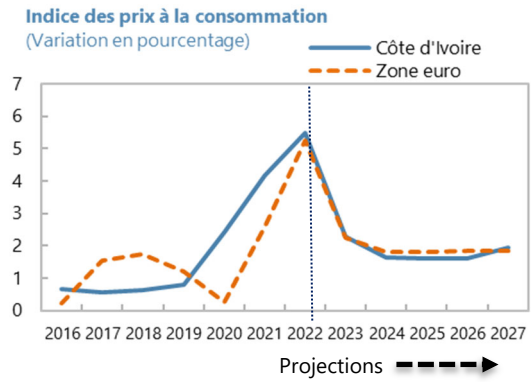
³Les prévisions qui tablent sur une inflation en-deçà du seuil de référence partent du principe que les effets secondaires seront contenus. Voir le [rapport du FMI n° 2022/067](#) pour une présentation des conditions monétaires de l'UEMOA.

Graphique 2. Côte d'Ivoire : perspectives à moyen terme, 2016–27

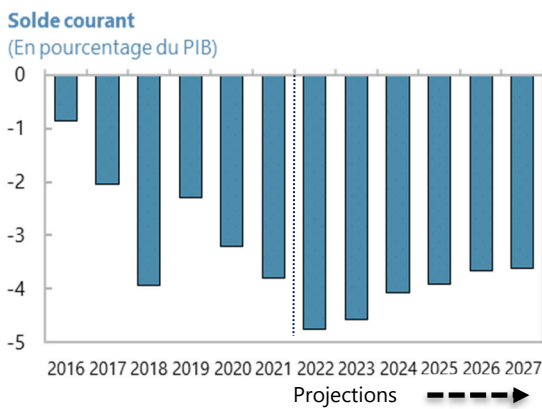
La croissance devrait se stabiliser aux alentours de 6 %, soit un niveau supérieur à celui des pays préémergents d'Afrique subsaharienne.



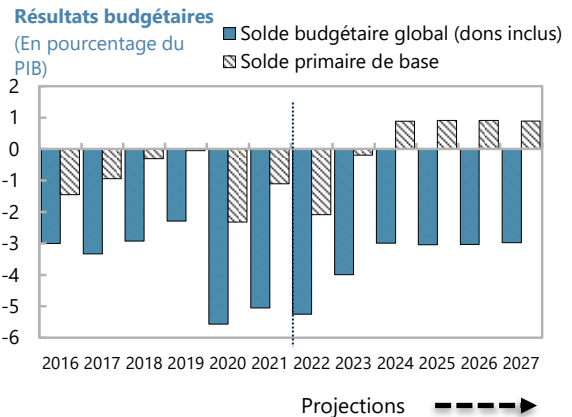
L'inflation des prix à la consommation devrait retrouver un niveau proche de 2 % pour la période 2023–24.



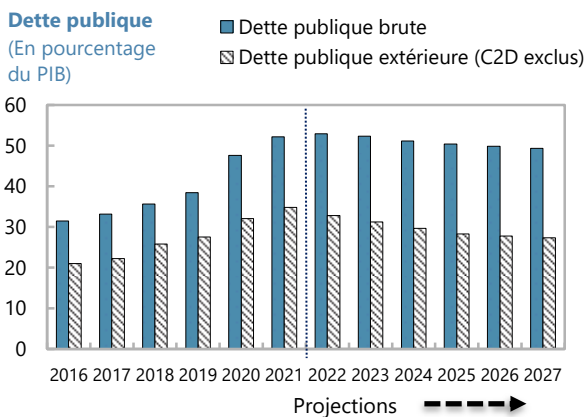
Le déficit courant devrait diminuer à moyen terme avec l'atténuation des chocs sur les termes de l'échange.



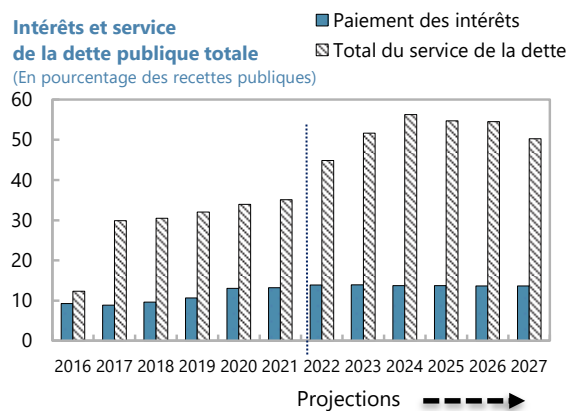
Le déficit budgétaire devrait tendre vers la cible de 3 % d'ici à 2024 fixée par l'UEMOA.



La dette devrait atteindre son niveau le plus haut en 2022 puis diminuer...



...mais le service de la dette restera élevé à moyen terme.



Sources : autorités ivoiriennes ; calculs des services du FMI.

12. La balance des risques tend à la baisse, en particulier à court terme, et l'incertitude reste élevée (Annexe I).

- **Les prévisions à court terme sont dominées par des risques extérieurs négatifs.** Les tensions géopolitiques croissantes en Europe pourraient conduire à un affaiblissement de la demande extérieure, à une hausse et une volatilité accrue des prix des matières premières, et à des périodes de volatilité sur les marchés financiers, compliquant l'accès aux marchés internationaux. Les nouveaux cas de COVID-19 continuent de représenter un risque baissier non négligeable compte tenu du faible taux de vaccination. Un resserrement des conditions financières mondiales aurait pour effet d'accroître le coût de l'emprunt et la vulnérabilité liée à la dette. Toute dégradation de la situation politique au Sahel pourrait avoir une incidence négative sur la demande d'exportations ivoiriennes et intensifier les pressions que la sécurité fait peser sur les dépenses. Une hausse régulière de l'inflation intérieure pourrait favoriser l'insécurité alimentaire et exacerber la pauvreté, et une augmentation soudaine des taux directeurs de la BCEAO détériorer la situation financière du secteur privé et les finances publiques.
- **Certains facteurs domestiques représentent des risques haussiers importants à moyen terme.** Des réserves importantes de pétrole et de gaz ont été découvertes en 2021 et sont susceptibles de renforcer les perspectives de croissance à moyen terme. L'entreprise italienne ENI estime ces réserves supplémentaires éventuelles entre 1,5 et 2,0 milliards de barils (contre 8,8 millions de barils extraits en 2021). La première phase du projet devrait commencer en 2023 mais la production n'augmenterait de manière significative que lors de la seconde phase, qui n'a pas encore été confirmé (et pourrait commencer en 2026).⁴ Une mise en œuvre résolue des réformes prévues dans le cadre du Plan de développement national pourrait attirer davantage d'investisseurs privés et améliorer les perspectives de croissance à court terme.

Avis des autorités

13. Les autorités estiment que les prévisions des services du FMI sont trop prudentes mais conviennent de la présence de risques baissiers extérieurs. Elles rappellent que le pays a enregistré une forte croissance au début de cette année et restent certaines que les effets de la pandémie de COVID-19 sont largement maîtrisés. Elles soulignent que les mesures prises récemment contribueront à contenir les effets néfastes d'un contexte extérieur dégradé. Elles tablent sur une croissance de 6,9 % en 2022 (légère baisse par rapport aux estimations de 7,4 % en 2021) et une moyenne de 7,2 % pour la période 2023-27. Ces estimations sont sous-tendues par des niveaux élevés d'investissement public et privé, eux-mêmes portés par des réformes

⁴Les prévisions de référence établies par les services du FMI ne portent que sur la phase I. Compte tenu de cela et de retards en matière d'investissement dans d'autres domaines, les volumes extraits pour la période 2022-25 devraient rester largement similaires à ceux indiqués dans le rapport 2021 au titre de l'article IV.

structurelles globales et de grande ampleur dans le cadre du Plan de développement national.⁵ Les autorités conviennent du fait que les risques extérieurs se sont intensifiés et qu'ils peuvent assombrir les prévisions à court terme, notamment en matière de sécurité alimentaire. Toutefois, elles insistent sur le fait qu'il est fort probable que les chiffres de la croissance à moyen terme soient revus à la hausse, notamment en raison des investissements associés à la découverte de réserves conséquentes de pétrole et de gaz, élément qui, hormis la phase I, n'a pas été inclus dans leurs prévisions.

ENTRETIENS

14. Le pays doit tirer parti de la solidité de son cadre macroéconomique afin de poursuivre la promotion du développement économique, de la convergence sociale et d'un climat propice aux affaires. *Renforcer la mobilisation des recettes et garantir une réponse transparente, temporaire et ciblée à la guerre en Ukraine permettra de préserver la viabilité budgétaire. Pour créer des conditions favorables à une croissance durable et inclusive, il faudra fixer des objectifs de consolidation budgétaire, élaborer des plans d'urgence pour faire face à des risques accrus, renforcer les institutions et la gouvernance, et approfondir le programme de réformes structurelles.*

A. Garantir la viabilité budgétaire

15. Les mesures budgétaires prises en réponse à la guerre en Ukraine devraient être transparentes, temporaires et ciblées. Si les mesures mises en place peuvent être efficaces pour préserver le pouvoir d'achat de la population à court terme, elles devraient toutefois rester temporaires et être réévaluées régulièrement afin de les rendre de plus en plus ciblées et d'éviter de fausser le marché. Plus particulièrement, les mesures coûteuses relatives au prix du carburant sont régressives et il convient de les réduire progressivement dans peu de temps. Si un appui accru est nécessaire, les autorités devraient remplacer ces mesures par des transferts en espèces temporaires et ciblés aux plus vulnérables.

16. Il est possible de financer cette réponse politique à la guerre en Ukraine et d'autres pressions inattendues qui grèvent les dépenses en autorisant un déficit légèrement plus élevé en 2022, permettant ainsi de ne faire peser qu'un poids additionnel limité sur les besoins en matière d'emprunt. En ce qui concerne la politique budgétaire pour 2022, il s'agira de trouver le délicat équilibre entre des mesures d'urgence—et d'autres besoins en matière de dépenses—et la nécessité de limiter les pressions additionnelles sur l'emprunt et de préserver la viabilité de la dette dans un environnement financier mondial difficile. Dans leurs prévisions de référence, les services du FMI estiment que le pays pourrait parvenir à cet équilibre avec un déficit budgétaire d'environ 5,3 % du PIB en 2022, soit ½ % de plus que le budget 2022 (et que les prévisions communiquées

⁵Les prévisions des autorités ont été actualisées avant la fin du mois de mars 2022. Les différences entre les prévisions de croissance des autorités et celles des services du FMI pour la période 2023-27 sont essentiellement dues à une contribution plus importante de l'investissement (écart de plus de 1 point de pourcentage par an en moyenne).

dans le dernier rapport au titre de l'article IV). Selon les estimations, la baisse des recettes pétrolières et la hausse des subventions au carburant représentent un peu plus de 1 % du PIB. D'autres subventions et transferts visant à limiter les répercussions de la guerre en Ukraine et de la pandémie, ainsi que l'augmentation des dépenses allouées à la sécurité, devraient représenter environ ½ % du PIB. Ces pressions seraient compensées par d'autres recettes plus élevées que prévu dans le budget 2022 (du fait du dynamisme et des bons résultats enregistrés en 2021). Afin de limiter le creusement du déficit à ½ % du PIB, il conviendrait de réduire les dépenses en capital d'environ ½ % du PIB par rapport au budget 2022. Les services du FMI estiment qu'il est possible de financer ce déficit additionnel, en dépit d'un contexte international plus difficile, notamment grâce au financement sur ressources intérieures.

17. Atteindre les objectifs fixés par l'UEMOA en matière de déficit (3 % d'ici à 2024) reste possible et souhaitable. Dans la mesure où la situation s'améliore et les mesures prises en réaction à la guerre en Ukraine et à la pandémie sont ciblées et temporaires, ramener le déficit à 3 % d'ici à 2024 reste faisable. Ces efforts de consolidation permettront, à terme, de restaurer l'espace budgétaire pour faire face aux chocs futurs, éviter une hausse excessive des coûts associés au service de la dette et contenir la demande de financement des marchés locaux, contribuant ainsi à préserver les réserves de la région de l'UEMOA—considérations essentielles pour maintenir la confiance des marchés et la stabilité macroéconomique.

18. Les autorités indiquent que le déficit pourrait atteindre 5,7 % du PIB en 2022 et tendre vers l'objectif de 3 % d'ici à 2025 fixé par l'UEMOA. Leurs nouvelles prévisions tablent sur des dépenses en capital supérieures à celles établies par les services du FMI d'environ ¾ % du PIB en 2022 et de plus de 1 % du PIB pour la période 2023-24. Les autorités s'attendent à un déficit supérieur aux prévisions des services du FMI (environ ½ % à 1 % du PIB par an pour la période 2022-24) et à un retour du déficit à l'objectif de 3 % en 2025 et non en 2024. Par rapport aux prévisions du FMI, leur plan budgétaire repose à la fois sur une augmentation plus importante des recettes (imputable à des hypothèses de croissance plus favorables) et un recours accru à l'emprunt sur le marché local.

19. Le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire devrait rester modéré mais avec un espace limité pour absorber les chocs (voir l'analyse de la viabilité de la dette). D'après les prévisions des services du FMI, la dette publique est passée de 47,6 % à 52,1 % du PIB sur la période 2020-21 en raison de la rapidité avec laquelle les autorités ont élaboré une riposte budgétaire à la pandémie et au fort ralentissement économique. Compte tenu des plans actuels, la dette devrait amorcer une baisse à moyen terme mais rester plus élevée que prévu avant la crise. La dépréciation du taux de change et (dans une moindre mesure) le reclassement des prêts de la BOAD d'intérieurs et extérieurs font que le ratio entre le service de la dette extérieure et les recettes est proche du seuil pour 2024 et 2025.

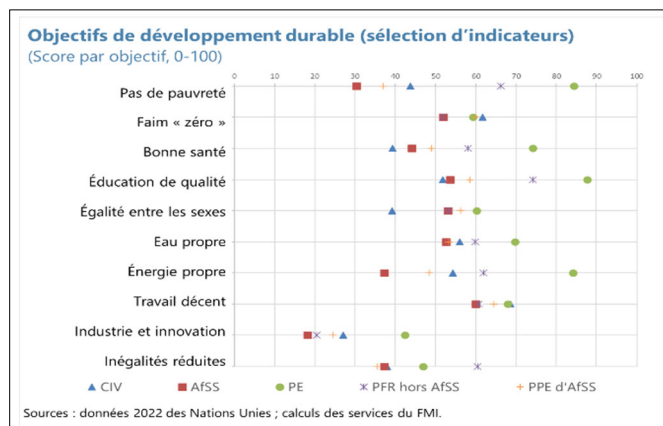
Avis des autorités

20. Les autorités soulignent que les mesures prises pour faire face aux effets de la guerre en Ukraine sont temporaires et ciblées, et visent à garantir la stabilité macroéconomique et

sociale, mais qu'un programme d'investissement ambitieux est indispensable pour atteindre les objectifs en matière de développement. Elles insistent sur le fait que ces mesures permettront de soutenir les couches défavorisées de la population et de préserver la cohésion sociale. Elles insistent également sur le fait que ces mêmes mesures, associées à un programme d'investissement ambitieux dans le cadre du Plan de développement national, engendreront des déficits plus importants que prévu par les services du FMI et requerront donc de reporter l'objectif d'un déficit budgétaire de 3 % à 2025. Les ratios de la dette extérieure calculés dans le cadre de l'analyse de la viabilité de la dette devraient rester en-deçà de leurs seuils respectifs mais les autorités n'ignorent pas que le ratio service de la dette extérieure-recettes est proche du risque élevé d'endettement, et suivent étroitement la concessionnalité et les sources de nouveau financement afin de garantir que le risque d'endettement reste modéré. Elles déplorent ce qu'elles ont estimé être un soudain reclassement de la dette de la BOAD (émise en franc CFA) de dette intérieure à extérieure, question qui sera abordée au prochain conseil des ministres des pays de l'UEMOA.

B. Créer un espace budgétaire suffisant pour financer des dépenses cruciales et renforcer la résilience

21. À la suite de la récente série de crises extérieures, il est devenu plus essentiel encore de créer un espace budgétaire permettant de financer des dépenses indispensables et de favoriser la croissance inclusive, tout en améliorant la résilience macroéconomique. Outre la pandémie et les événements géopolitiques mondiaux actuellement en cours, les autorités devront faire preuve de discernement et déterminer



les postes auxquels allouer leurs ressources en priorité afin d'améliorer les services publics et de réaliser les objectifs de développement durable. Malgré les progrès accomplis récemment, le pays obtient toujours des résultats faibles pour les indicateurs liés à la pauvreté, à la santé, aux inégalités et à l'égalité des sexes. Les réformes prévues dans le cadre du Plan de développement national actuel, et le nouveau programme social (PSGouv2, annexe VI), devraient contribuer à maintenir les avancées obtenues dans ces domaines, en particulier dans le cadre du programme social précédent (PSGouv1), mais exigeront des ressources conséquentes. Dans le même temps, des pressions pèsent sur les dépenses : il est impératif de promouvoir la cohésion sociale après la pandémie, d'appuyer la sécurité et d'améliorer les services sociaux et les infrastructures dans les régions mal desservies, d'où la nécessité de continuer de renforcer la mobilisation des recettes. De plus, un ratio plus faible entre le service de la dette et les recettes permettrait d'accroître la capacité d'emprunt et donc la résilience macroéconomique.

22. Les autorités ont déployé des efforts importants pour augmenter les recettes fiscales au cours des dernières années. Jusqu'à présent, les résultats ont été limités mais les progrès

récemment engrangés sont encourageants. Plusieurs initiatives ont permis d'élargir la base d'imposition en renforçant l'administration fiscale et en élaborant un plan de réformes stratégiques, conformément aux recommandations 2021 de l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (Annexe IV). La constitution d'un répertoire des parcelles imposables (qui a débuté en 2019) a permis d'accroître les recettes de l'impôt sur la propriété de 12 % en 2021. Un registre foncier électronique a simplifié la traçabilité des transactions immobilières, permettant d'augmenter les recettes d'environ 0,1 % du PIB pour la période 2018-21. D'autres efforts de numérisation ont rendu la télédéclaration et le télépaiement des impôts obligatoires. Ainsi, les recettes fiscales de la Côte d'Ivoire se sont élevées à 13,1 % du PIB en 2021, contre environ 11,7 % au cours des neuf années précédentes, mais restent faibles au regard des normes internationales.

23. Les réformes fiscales devraient se poursuivre, fortes des avancées récentes. Le niveau d'imposition reste faible en raison d'exonérations fiscales—comme dans le secteur agroalimentaire, la construction ou le transport— ainsi que du niveau peu élevé d'imposition directe et indirecte. En effet, les recettes dépendent encore largement des droits de douane et sont grevées par de nombreuses exonérations fiscales concédées dans le cadre de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et du code des investissements, donnant lieu à un système difficile à administrer, qui limite la base d'imposition et décourage la formalité. La complexité du régime d'imposition des revenus des personnes physiques (IRPP) rend ce dernier inefficace, réduit la base d'imposition et limite la progressivité.

24. Une fois les effets inflationnistes constatés à l'échelle mondiale dissipés, il serait judicieux d'envisager la suppression des exonérations de TVA, d'accélérer la levée des exonérations fiscales accordées aux entreprises et de simplifier le régime d'imposition des revenus des personnes physiques. Plusieurs axes de réforme peuvent contribuer à accroître la mobilisation des recettes intérieures à moyen terme,⁶ notamment :

- La suppression des exonérations de TVA dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, le transport et la construction, et la réévaluation des taux de TVA réduits sur différents biens en appliquant à la place des taux réglementaires. Si nécessaire, ceux-ci pourraient être remplacés par un système ciblé de transferts en espèces aux plus vulnérables.
- L'accélération de la suppression des exonérations discrétionnaires accordées aux entreprises et des exonérations au titre du code des investissements. Cette mesure permettrait non seulement d'accroître les recettes mais également de mettre tous les acteurs sur un pied d'égalité.
- La révision et la simplification du régime d'imposition des revenus des personnes physiques en adoptant un système cédulaire simplifié appliqué aux salaires, aux bénéfices et aux revenus dans les domaines des flux de capitaux et de l'immobilier. De plus, les exonérations et les crédits tels que les abattements forfaitaires et le quotient familial, qui compliquent inutilement le système d'imposition et réduisent sa progressivité, devraient être supprimés.

⁶Voir série des Questions générales, Côte d'Ivoire: *Assessing the Scope for Domestic Revenue Mobilization*.

- La poursuite de la modernisation de l'administration fiscale et douanière en imposant un seuil de TVA obligatoire, tout en dématérialisant entièrement les procédures de dédouanement, en faisant respecter l'obligation de télépaiement des impôts et en mettant pleinement en œuvre l'identifiant fiscal unique.

25. Le renforcement de la gestion des finances publiques doit se poursuivre. Les services du FMI saluent les rapports annuels de performance préparés par l'ensemble des ministères. Encourager ces derniers à s'acquitter des engagements pris en matière de communication des informations budgétaires, et mettre pleinement à profit les outils d'analyse et de suivi élaborés, permettrait d'appuyer le renforcement de la gestion des finances publiques. Le fait de poursuivre la mise en œuvre de la loi sur la passation de marchés publics adoptée en 2019, notamment pour garantir une meilleure utilisation des procédures en ligne, permettra de concentrer les efforts de l'administration publique sur des objectifs à moyen terme. Les services du FMI expriment à nouveau leur préoccupation quant au recours à des procédures de passation de marchés exceptionnelles, et insistent sur les avantages d'une transparence totale en matière de contrats d'achat, de bénéficiaires et d'audit dans le cadre de toutes les procédures et de tous les contrats de passation de marché, conformément aux recommandations formulées dans le rapport pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV (Annexe II).

26. Il faut continuer d'améliorer la communication, notamment pour garantir un soutien accru aux réformes. Vu que les réformes budgétaires se heurtent souvent à des obstacles majeurs d'économie politique, les services du FMI insistent sur la nécessité d'élaborer une stratégie afin de garantir un large soutien des parties prenantes clés aux réformes de mobilisation des recettes intérieures, en communiquant clairement sur le fait que les dites réformes sont indispensables pour financer des dépenses essentielles. Ils rappellent qu'il est également important de publier des informations sur la dette intérieure à destination des marchés de façon plus régulière et en temps voulu.

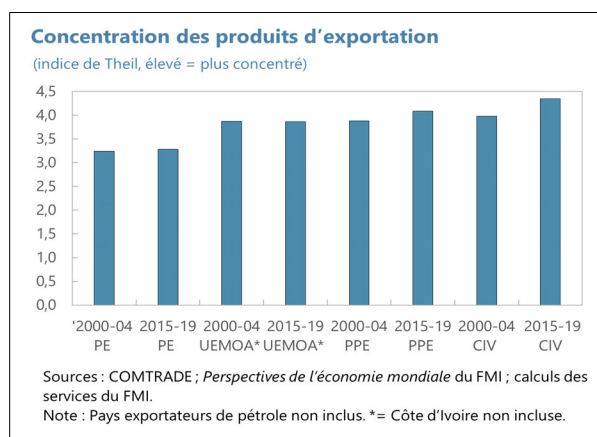
Avis des autorités

27. Les autorités conviennent du fait qu'il faut continuer d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures. Elles soulignent que leur stratégie consistant à s'appuyer sur l'administration fiscale et la numérisation continuera de générer des recettes additionnelles, comme cela a été clairement le cas en 2021. Elles rappellent qu'un groupe spécial a été créé au sein du Cabinet du Premier ministre et que celui-ci est chargé d'examiner des solutions pour accroître les recettes fiscales, et qu'elles accueilleraient favorablement l'assistance technique du FMI à cet égard. Elles envisagent d'ores et déjà de nouvelles mesures afin d'élargir la base d'imposition et de rationaliser les dépenses fiscales. Elles font remarquer qu'elles ont récemment mené des campagnes de communication sur le processus et la politique budgétaires, et créé un portail d'information sur la dette afin de favoriser un consensus public autour du processus d'établissement du budget et du développement du marché. Elles font également remarquer que la réduction du nombre de postes au sein du gouvernement entré en fonction le 20 avril 2022 s'inscrit dans le cadre des efforts faits pour rationaliser les dépenses.

C. Transformer l'économie pour favoriser une croissance durable et inclusive

28. En décembre 2021, les autorités ont entériné un troisième plan national de développement (PND). Le plan 2021–25 vise à favoriser une croissance plus soutenue et plus inclusive au moyen de transformations économiques et sociales plus rapides, étayée par une industrialisation renforcée, en stimulant la productivité et en renforçant le capital humain et la gouvernance (Annexe V). Les autorités s'attendent à ce que le secteur privé joue un rôle phare dans la mise en œuvre du PND et à ce que les investissements privés augmentent d'environ 4 points de pourcentage du PIB d'ici 2025–26.

29. La Côte d'Ivoire est en mesure de procéder à l'expansion de son industrialisation et à la diversification de ses exportations, y compris en exploitant son avantage comparatif dans le domaine des matières premières.⁷ La structure d'exportation de biens de la Côte d'Ivoire demeure fortement axée sur quelques produits. Il est possible de progresser dans la chaîne de valeur des exportations en transformant les principales matières premières telles que le cacao et les noix de cajou, pour lesquelles le pays jouit d'une position dominante au niveau mondial en matière de production et d'exportation.⁸ En effet, l'augmentation récente des capacités de transformation des noix de cajou est prometteuse. Il existe également un potentiel de production et de transformation du caoutchouc naturel et du coton. Un contexte de politiques publiques qui permet de libérer le potentiel de productivité et facilite la diversification dans des secteurs agroalimentaires à plus forte valeur ajoutée peut stimuler la croissance, la création d'emplois et l'inclusion.⁹ De plus, si la position extérieure de la Côte d'Ivoire est jugée, dans l'ensemble, conforme aux paramètres fondamentaux (Annexe III), la diversification de sa base d'exportation renforcerait sa résistance aux chocs extérieurs et la viabilité de sa position extérieure.



⁷Voir la publication intitulée *Leveraging Natural Comparative Advantages to Diversify and Add Value to Côte d'Ivoire's Exports*, rubrique « Selected Issues ».

⁸La Côte d'Ivoire représente l'un des premiers fournisseurs dans la chaîne de valeur mondiale du chocolat, ses exportations représentant environ 40 % des exportations mondiales de fèves de cacao. Cependant, en 2021, les sous-produits broyés à plus haute valeur ajoutée ne représentaient qu'environ un quart des exportations de la Côte d'Ivoire liées au cacao. Le pays est également le premier exportateur mondial de noix de cajou, mais seul 14 % de la production a été transformée en 2021.

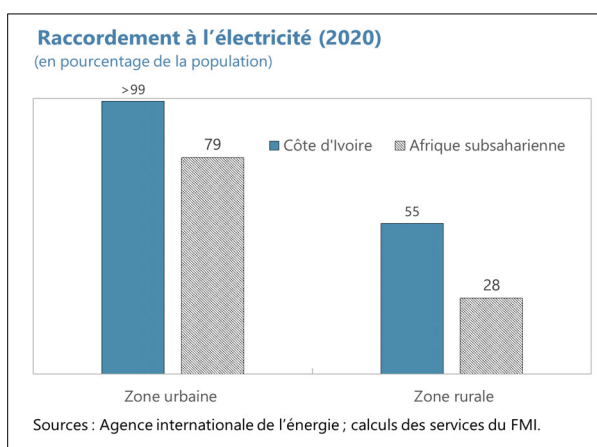
⁹Les secteurs de l'agroalimentaire recrutent une part plus importante de travailleurs non qualifiés que d'autres secteurs ([Banque mondiale, 2018](#)).

30. La poursuite de la modernisation des infrastructures publiques est essentielle pour favoriser l'industrialisation et accroître la valeur ajoutée des exportations de la Côte d'Ivoire :

- **Les zones industrielles planifiées peuvent contribuer à la réduction des goulets d'étranglement du processus d'industrialisation, et il conviendrait pour le secteur privé de jouer un rôle prépondérant dans le développement et la gestion de ces zones.** Le PND envisage de réhabiliter plusieurs zones industrielles qui mettraient à disposition des terrains dédiés pour l'activité industrielle, offrant un accès convenable aux réseaux de transport, d'électricité et de communication. Ces zones faciliteraient également la réalisation d'économies d'échelle dans certains secteurs¹⁰ et favoriseraient un développement plus homogène de l'activité économique dans l'ensemble du pays. Le secteur privé devrait jouer un rôle essentiel dans ce processus, sous réserve de transparence et de bonnes pratiques de gouvernance : non seulement pour le maintien de l'espace budgétaire, mais aussi pour garantir l'adéquation entre l'offre de services et les besoins du marché. Il conviendrait de limiter aux dispositions prévues dans le Code général des impôts les incitations budgétaires portant sur les zones industrielles afin de garantir une égalité de traitement de tous les acteurs économiques.
- **Davantage d'efforts devront être déployés pour les exportateurs afin de réduire les goulets d'étranglement dans le secteur des transports.** Le nouveau terminal du port d'Abidjan et les efforts destinés aux travaux de réfection de la route menant à San Pedro élimineront les principaux obstacles pour les exportateurs. Toutefois, la connectivité entre les zones industrielles et les ports, ainsi que la disponibilité de sites d'entreposage adaptés et les arriérés d'acheminement continuent de poser problème. ([Banque mondiale, 2022](#)).

31. Garantir un accès fiable à l'électricité est également essentiel dans la perspective d'industrialisation de la Côte d'Ivoire.

Au cours de la dernière décennie, le pays a amorcé une refonte importante de son secteur de l'électricité. Le niveau d'accès à l'électricité est supérieur à celui des pays voisins, et son coût de production figure parmi les plus bas d'Afrique occidentale ([IFC, 2020](#))¹¹. Le secteur demeure cependant vulnérable aux chocs sur l'approvisionnement, comme ce fût le cas au premier semestre 2021, choc qui s'était soldé par un rationnement de l'électricité des usines



¹⁰A titre d'exemple, le regroupement de plusieurs usines de transformation des noix de cajou pourrait constituer une échelle suffisante pour faire en sorte que la commercialisation de certains produits dérivés soit économiquement soutenable, augmentant ainsi la compétitivité globale de la filière.

¹¹La production totale de gaz naturel de la Côte d'Ivoire est consommée au niveau national, presque entièrement aux fins de production d'électricité. La quasi-totalité du gaz utilisé par les centrales électriques fait l'objet de contrats à long terme à un prix fixe (en dollars américains), constituant, pour le secteur, un rempart contre les fluctuations des cours mondiaux de l'énergie.

industrielles. Les pouvoirs publics prévoient une augmentation de la consommation d'électricité de près de 50 % entre 2022 et 2027 et qu'environ 15 % de la demande proviendra des exportations vers les pays voisins. Les projets déjà en cours et ceux prévus entraîneront une augmentation proportionnelle de la capacité de production installée, dont environ 25 % est d'ores et déjà anticipée pour 2022.¹² Il conviendrait de poursuivre les efforts de constitution de réserves d'électricité suffisantes, surtout dans une conjoncture d'augmentation rapide de la demande.

32. Les efforts actuels destinés à améliorer l'environnement commercial doivent être renforcés davantage. Des failles dans le cadre réglementaire et de la protection des droits de propriété ainsi que l'incertitude entourant le calendrier des montants payables au titre des marchés publics demeurent des obstacles de taille pour le secteur privé et contribuent à accentuer le risque de corruption. Les progrès notables accomplis récemment dans la numérisation des services publics ainsi que la mise à niveau des procédures de passation de marchés et des procédures administratives devraient permettre de réduire les arriérés de paiement de l'État. Le nouveau système d'identification des entreprises de manière unique devrait également alléger le fardeau administratif, mais son déploiement reste encore incomplet. Les améliorations en cours du cadastre faciliteront la création et la formalisation des entreprises, mais d'autres améliorations s'avèrent nécessaires afin de garantir une définition claire des droits de propriété. Des mesures de rationalisation des formalités administratives sont en cours de déploiement, notamment la création d'un guichet unique du commerce extérieur lequel devrait faciliter la diversification des exportations et réduire le coût des procédures de traitement aux frontières ([Banque mondiale, 2022](#)). Une meilleure communication s'avère également essentielle pour informer le secteur privé des innovations et des améliorations ayant une incidence sur le climat des affaires.

33. Le renforcement continu de la gouvernance et de la lutte contre la corruption demeure essentiel pour favoriser la confiance et attirer les investissements du secteur privé. La Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG) a amorcé un renforcement de sa capacité de contrôle des déclarations de patrimoine des agents publics, notamment par des moyens numériques, et le nombre de déclarations de patrimoine enregistrées par la HABG a triplé en 2021. À la fin de 2021, le taux de conformité des déclarations de patrimoine s'élevait à 79 %. Un régime de sanctions s'avère néanmoins nécessaire, ainsi que des efforts destinés à améliorer les contrôles et l'accès du public aux renseignements figurant sur les déclarations de patrimoine. Les activités menées au titre du Fonds de soutien pour la Covid-19 sont régulièrement publiées et ont fait l'objet d'audits internes.¹³ De plus, les audits de plus de 40 entreprises publiques ont donné lieu au licenciement de dirigeants au sein de certaines de ces entités pour cause de mauvaise gestion. Les services du FMI ont encouragé les autorités à finaliser la Stratégie nationale de lutte contre la

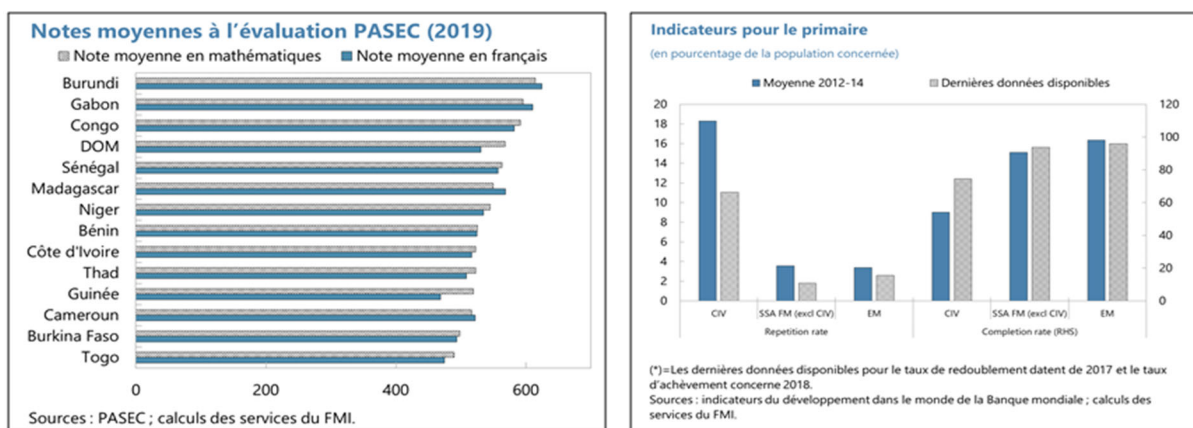
¹²Près de la moitié de la capacité supplémentaire proviendrait de centrales thermiques alimentées au gaz naturel (entièrement soutenue par des fournisseurs privés), et la partie restante provenant de sources renouvelables (dont la moitié provenant de fournisseurs privés).

¹³Des rapports d'activité mensuels relatifs aux fonds de soutien d'urgence pour la Covid-19 sont publiés sur le site des fonds (www.fsge.gouv.ci; www.fspme.agencipme.ci; www.fss-covid19.com; www.fasi.ci).

corruption et à la mettre en œuvre rapidement, tout en s'assurant de l'adhésion des principales parties prenantes à cet exercice.

34. Les mesures de renforcement du cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) devraient se poursuivre et accorder la priorité aux réformes clés, conformément à l'évaluation du cadre de LBC/FT en cours pilotée par le FMI. La stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour la période 2020–30 est actuellement mise en œuvre, et les préparatifs sont en cours en amont de l'évaluation par le FMI. Les services du FMI ont recommandé aux autorités de réaliser des progrès notables en matière de réformes prioritaires. Ces dernières comprennent notamment les exigences relatives à l'identification par les institutions financières des bénéficiaires effectifs de clients qui représentent des personnes morales ; le renforcement des mesures d'enquêtes et de poursuites d'activités et d'infractions en lien avec le financement du terrorisme ; et le déploiement de mesures préventives en adéquation avec l'évolution du profil de risque du pays en matière de financement du terrorisme.

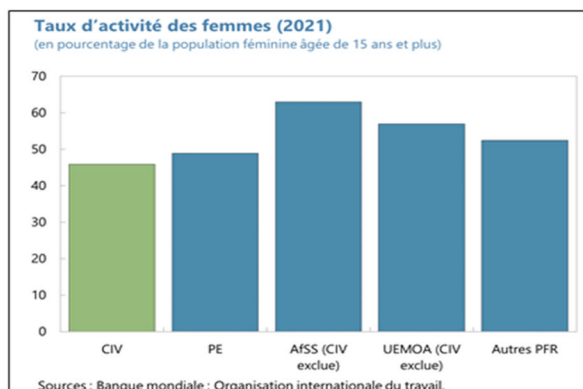
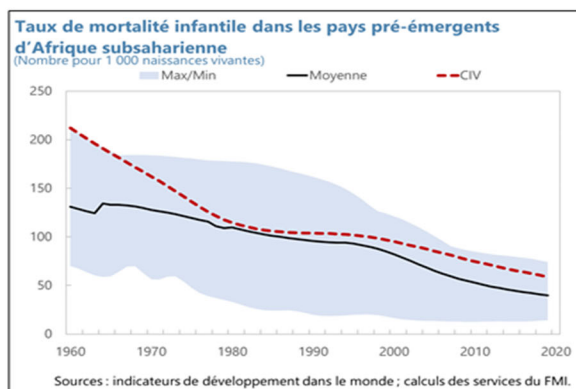
35. Le nouveau programme social des autorités, intitulé « PSGouv2 », devrait soutenir une croissance plus forte et plus inclusive grâce à un renforcement du capital humain, de l'accès aux services de santé et de la participation des femmes sur le marché du travail (Annexe VI) :



- Si, ces dernières années, le niveau d'instruction a augmenté, les taux d'achèvement des études et les résultats en matière d'éducation accusent un retard en Côte d'Ivoire par rapport à ses pairs d'Afrique subsaharienne, comme le révèlent les taux de redoublement et les tests normalisés ([Banque mondiale, 2018](#) ; [Rapport du FMI No. 21/171](#)). L'accès limité et inégal aux établissements d'enseignement supérieur demeure un défi. En outre, il arrive souvent que les programmes scolaires ne correspondent pas aux besoins du marché du travail, créant de ce fait une inadéquation des compétences. Les plans de recrutement d'enseignants et d'amélioration des infrastructures dans les zones rurales (Annexe VI) devraient permettre d'accroître les ratios étudiants-enseignants, d'élargir l'accès à l'éducation et de promouvoir l'inclusion. Rattacher l'évaluation des enseignants aux résultats scolaires des étudiants et encourager la formation continue des enseignants permettraient également d'améliorer la qualité de l'enseignement. Les programmes conçus pour améliorer l'accès à la formation technique et professionnelle, les

programmes de stages et la formation à la culture numérique des adultes devraient contribuer à réduire l'inadéquation des compétences pour le marché du travail. En outre, il sera nécessaire de sonder régulièrement les entreprises pour veiller à ce que les programmes éducatifs correspondent à leurs besoins.

- Les efforts en cours visant l'amélioration de l'accès aux soins de santé (par la construction de centres de santé supplémentaires et le développement exploratoire de la télémédecine) et l'élargissement de la formation des médecins et des infirmières sont appréciables. Malgré l'instauration, en 2014, d'un système de soins de santé universel, l'accès limité aux services de santé, notamment en raison des dépenses élevées pour les plus vulnérables, explique les résultats relativement médiocres en santé en Côte d'Ivoire, comme le révèle le taux de mortalité infantile toujours élevé. Les pouvoirs publics doivent augmenter les mesures incitatives et simplifier les exigences pour rehausser la proportion de la population inscrite au régime national d'assurance maladie, conformément aux objectifs énoncés dans le PSGouv2.
- Les initiatives du PSGouv2 destinées à accroître l'autonomie des femmes, notamment au moyen de programmes destinés à diminuer l'abandon scolaire et à promouvoir l'inclusion socio-économique et professionnelle des jeunes femmes, sont louables. Elles devraient contribuer à accroître la participation des femmes sur le marché du travail en Côte d'Ivoire, qui demeure faible par rapport aux pays pairs, et à réduire les inégalités entre les sexes.

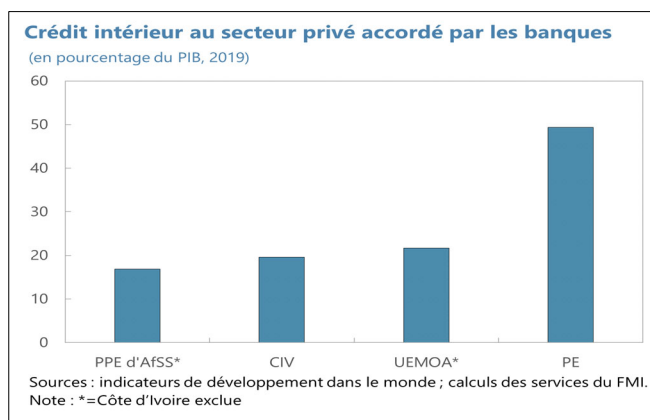


36. L'inclusion financière et l'accès des PME au financement revêtent une importance capitale pour le développement du secteur privé mais sont freinés par des contraintes structurelles. Le crédit au secteur privé demeure faible, et les PME sont particulièrement défavorisées en raison de la faiblesse de l'infrastructure du crédit et des systèmes de renseignements sur la solvabilité, ainsi que des lacunes réglementaires et juridiques (Encadré 1).

- Les mesures en cours visant à améliorer le cadastre et à garantir les droits de propriété doivent se poursuivre car elles permettront d'augmenter le nombre de garanties admissibles et de faciliter l'accès au crédit.
- Afin de renforcer la capacité d'évaluation des risques des banques, il conviendrait pour les pouvoirs publics de veiller à ce qu'une déclaration intégrale du passif de l'emprunteur soit

effectuée dans le système d'information sur le crédit (*Bureau d'information sur le crédit, BIC*), tout en s'attaquant aux problèmes d'identification unique des clients, et de faire respecter les règles en matière d'envoi des documents comptables au registre des entreprises.

- Il est primordial d'améliorer les procédures pour insolvabilité afin d'accélérer le recouvrement des créances, notamment en augmentant le nombre de juges spécialisés en droit des affaires et en renforçant la réglementation et la supervision des administrateurs. Ces mesures contribueraient à réduire le nombre de créances improductives (qui peuvent nuire à l'allocation de crédit), et inciteraient les banques à prêter à des emprunteurs plus risqués, notamment les PME.
- Un fonds de garantie récemment constitué pourrait faciliter la canalisation du crédit vers les PME (*Fonds de Garantie des Crédits aux PME*), mais les entreprises nécessiteront un soutien dédié pour répondre aux exigences d'admissibilité, tandis que les paramètres du programme, admissibilité et tarification comprises, devront peut-être faire l'objet d'une réévaluation pour veiller à ce que celui-ci soit attrayant pour les banques.



37. La finalisation de la restructuration des banques publiques sous-capitalisées devrait également contribuer à améliorer la capacité du secteur bancaire à soutenir le développement du secteur privé. L'une des trois banques publiques (représentant au total 6,8 % des actifs, 0,7 % des prêts et 8,2 % des dépôts au sein du système bancaire) qui ne respectaient pas les exigences en matière de capital en date de juin 2021 a atteint, fin 2021, les ratios de solvabilité exigés. Il conviendrait pour les pouvoirs publics d'intensifier dès que possible les efforts en cours pour finaliser la restructuration des deux autres banques publiques (dont les besoins généraux en capitalisation sont estimés à 0,3 % du PIB), en envisageant notamment les possibilités de fusion ou de privatisation de ces entités.

38. Les politiques conçues pour stimuler la productivité agricole permettraient de diversifier la production primaire, de renforcer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté dans les zones rurales en Côte d'Ivoire. Tandis que la filière agricole représente environ 20 % de l'économie ivoirienne et emploie plus de la moitié de sa main-d'œuvre, la productivité demeure relativement faible au regard des pays pairs et elle est demeurée stagnante ces dernières années (Graphique 3).¹⁴ En revanche, la dispersion des niveaux de productivité entre les producteurs laisse entrevoir

¹⁴La valeur ajoutée par travailleur dans le secteur primaire est estimée 2,3, 3,5, et 4,6 fois plus faible qu'au Nigéria, en Tunisie, et en Afrique du Sud respectivement ([Banque mondiale, 2019](#)).

d'importantes possibilités d'amélioration.¹⁵ Plusieurs obstacles entravent une croissance plus rapide de la productivité agricole.¹⁶ En Côte d'Ivoire, l'utilisation d'engrais et le recours à la mécanisation se situent à taux égal à environ la moitié de la moyenne pour l'Afrique subsaharienne, tandis que la part des terres irriguées représente environ un sixième de la part des pays pairs. L'augmentation de la productivité des cultures marchandes destinées à l'exportation, telles que le cacao et le coton, permettrait aux agriculteurs de diversifier leur production en l'orientant vers d'autres produits à plus forte valeur ajoutée – tels que la viande, les produits laitiers, les fruits et légumes –, accroissant, de ce fait, le niveau et la résilience des revenus ruraux¹⁷, tandis qu'une augmentation de la productivité des cultures de base permettrait de limiter les risques d'insécurité alimentaire, particulièrement dans une conjoncture de flambée des cours mondiaux des denrées alimentaires. De plus, une productivité agricole plus élevée faciliterait la réaffectation de la main-d'œuvre au sein des filières et contribuerait à un accroissement des revenus non agricoles des ménages ruraux, diversifiant ainsi leurs sources de revenus totales et renforçant leur résilience aux chocs sectoriels¹⁸. Une priorité d'action publique essentielle pour accroître la productivité agricole consiste à consolider les droits de propriété et les droits fonciers, ce qui inciterait les agriculteurs à investir et faciliterait leur accès à un financement.¹⁹ L'amélioration de l'accès à l'éducation de base et à une formation spécialisée dans les zones rurales, de même que l'attribution de ressources plus importantes à la recherche-développement agricole – qui sont faibles comparativement à celles des pays pairs – constituent également des mesures essentielles pour favoriser la croissance de la productivité.

39. Une résilience durable face aux changements climatiques nécessite de s'atteler aux enjeux liés à la déforestation et, par conséquent, de dégager une marge d'action pour investir dans les mesures d'adaptation. Des progrès ont été réalisés en matière de renforcement de la traçabilité des produits issus de l'agriculture durable (notamment le cacao), mais des efforts supplémentaires doivent être déployés en amont des restrictions qui seront imposées par certains pays aux importations de produits associés à la dégradation des forêts et au travail des enfants. Compte tenu de la capacité existante et des investissements prévus dans l'énergie hydroélectrique et d'autres sources d'énergies renouvelables, l'objectif énoncé par les autorités, à savoir de modifier la matrice énergétique (c.à d. de faire évoluer la part des énergies renouvelables de 30 % en 2021 à 45 % d'ici 2030) est apprécié et réalisable. Leur objectif de réduction des émissions de CO₂ de 0,49 tonne métrique par habitant (un chiffre déjà très faible selon les normes internationales) à 0,37 d'ici 2025 est également louable. D'autres réformes prévues, telles que la mise à jour du Code de l'environnement, la mise en place d'un mécanisme d'écotaxe et l'instauration d'un marché du carbone, seraient toutes les bienvenues. De plus, l'objectif des autorités de participation à différents

¹⁵La valeur nette de la production pour les agriculteurs se situant dans le 75^e percentile est de trois à quatre fois plus élevée que pour les agriculteurs se situant dans le 25^e percentile ([Banque mondiale, 2018](#)).

¹⁶Voir [Banque mondiale 2022](#) et les références citées.

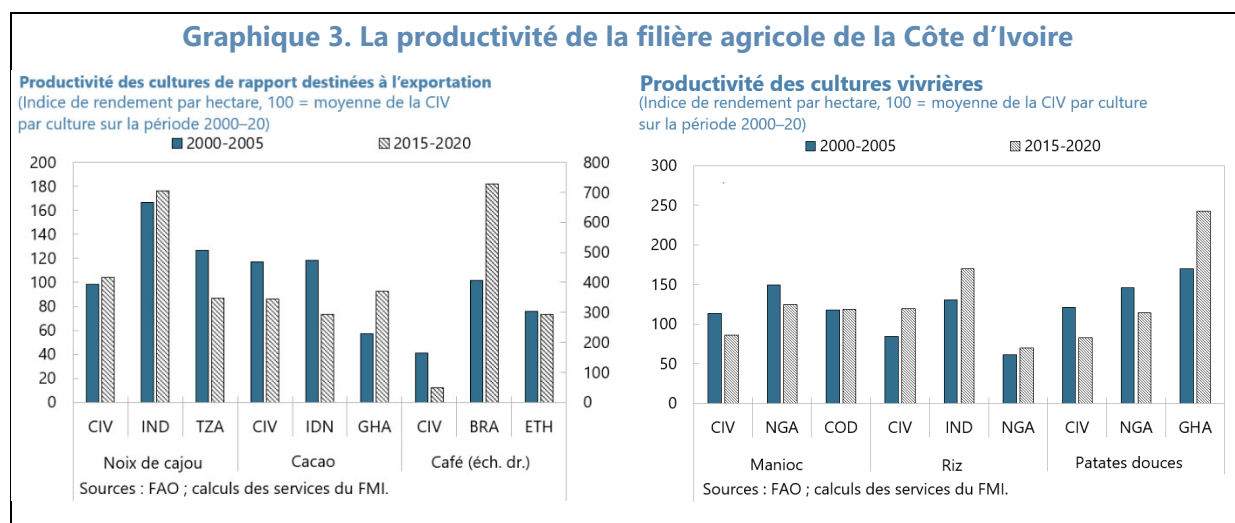
¹⁷Seul quelque 40 % des agriculteurs produisent des cultures marchandes destinées à l'exportation.

¹⁸Seul 25 % des ménages ivoiriens en zone rurale conjuguent des activités agricoles et non agricoles, contre 60 % dans des pays tels que la Thaïlande et le Viet Nam ([Banque mondiale, 2019](#)).

¹⁹Voir [Banque mondiale \(2018\)](#). En effet, près de deux tiers des agriculteurs ne détiennent pas de titre foncier et, parmi ceux qui en détiennent un, seul un tiers dispose d'une attestation officielle.

fonds internationaux d'adaptation et de résilience au changement climatique est louable, et l'organisation de la COP15 sur la désertification à Abidjan en mai 2022 témoigne de l'engagement des autorités, notamment au chapitre de l'utilisation du financement vert pour lutter contre la déforestation.

40. Évaluation des sauvegardes. La BCEAO a mis en œuvre toutes les recommandations formulées dans l'évaluation des sauvegardes de 2018. Il est ressorti, de cette évaluation, que la BCEAO disposait, globalement, de modalités de gouvernance convenables et d'un environnement de contrôle solide. Conformément au cycle de quatre ans de la politique des sauvegardes pour les banques centrales régionales, une évaluation actualisée de la BCEAO est attendue pour 2022.



Avis des autorités

41. Les autorités soulignent que la poursuite déterminée de leurs efforts en matière de réformes structurelles, de gouvernance et de lutte contre la corruption contribuera à libérer le potentiel de croissance tiré par le secteur privé. Elles insistent, en particulier, sur le fait que l'un des principaux piliers de la nouvelle Stratégie 2030 de la Côte d'Ivoire intègre un rôle accru pour le secteur privé dans le développement des infrastructures essentielles. Cela comprend la mise à disposition de zones industrielles et le renforcement des conditions de concurrence équitables. Les autorités soulignent également qu'elles s'engagent à continuer d'augmenter la teneur en valeur ajoutée des exportations de produits de base, notamment par la création d'un centre de recherche et de formation sur la transformation de la noix de cajou, tout en continuant de soutenir la capacité des usines de transformation des produits de base à obtenir des certifications internationales. Les autorités font valoir que la résilience du secteur de l'électricité face aux chocs sur l'approvisionnement est essentielle à la bonne marche du processus d'industrialisation. Elles notent également qu'une nouvelle centrale thermique de secours et une nouvelle réduction des pertes de distribution constituent des amortisseurs suffisants. Elles souscrivent à l'avis des services du FMI voulant que la poursuite de la consolidation des droits de propriété et la correction des lacunes qui subsistent dans le système de renseignements sur la solvabilité et dans le cadre d'insolvabilité peuvent contribuer à relancer le crédit et à réduire davantage les créances improductives. Cela dit,

les autorités indiquent que l'adoption de l'accord de Bâle III sur la réglementation bancaire devrait permettre de renouer avec la tendance baissière des créances improductives observée avant la pandémie, tandis que les initiatives en cours devraient améliorer l'efficacité du BIC. Les autorités soulignent l'importance d'un rehaussement de la productivité agricole pour atténuer la pauvreté et les risques pour la sécurité alimentaire. Elles évoquent le récent décret garantissant les droits forestiers aux agriculteurs. Dans un contexte d'accroissement rapide de l'accès à l'éducation, les autorités reconnaissent la nécessité d'améliorer davantage les résultats scolaires. Elles sont convaincues que les initiatives énumérées dans le cadre du PSGouv2 contribueront à améliorer la qualité de l'éducation de base et la capacité d'insertion professionnelle des personnes les plus vulnérables, dont les jeunes et les femmes. Les autorités reconnaissent l'importance de renforcer davantage la gouvernance et de s'atteler aux enjeux liés aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, comme en témoignent l'accueil de la quinzième Conférence des Nations unies sur la lutte contre la désertification (COP15) et de lancer l'« Initiative d'Abidjan » (un programme de restauration des terres censé accroître la production alimentaire, créer des emplois en zone rurale pour les jeunes sans emplois et améliorer le bien-être des femmes rurales).

ÉVALUATION POST-FINANCEMENT

42. La capacité de la Côte d'Ivoire à rembourser le FMI reste, dans l'ensemble, satisfaisante, et la dette extérieure devrait rester sur une trajectoire décroissante. Le risque d'endettement et les besoins bruts de financement restent modérés.

A. Considérations relatives à la liquidité et à la solvabilité

43. L'accès au marché de la Côte d'Ivoire demeure solide. En dépit d'un resserrement des conditions financières mondiales, l'accès au marché se maintient convenablement, assorti de coûts d'emprunt raisonnables. De même, les conditions du marché régional demeurent liquides, et le rendement des obligations souveraines ont accusé une baisse.²⁰

44. Selon les prévisions, la Côte d'Ivoire devrait pouvoir honorer ses obligations envers le FMI suivant le scénario de base. Une approche métrique et d'autres mesures traditionnelles indiquent que l'UEMOA dispose de réserves suffisantes. L'exposition du FMI se situe à 3 % du PIB en 2022 et devrait chuter nettement en dessous de 1 % d'ici 2025 (Graphique 4). Le coût total du service de la dette totale envers le FMI atteindrait 1 % des exportations totales (soit environ 0,3 % du PIB) en 2022 et s'élèverait à un maximum de 2,8 % des exportations (0,6 % du PIB) en 2024 avant de diminuer de manière constante. L'analyse des risques liés au financement de marché donne à croire que les écarts de taux souverains ont augmenté légèrement depuis la dernière consultation, tandis que les besoins bruts de financement demeurent en dessous du niveau de référence (voir l'analyse de viabilité de la dette - AVD).

²⁰Union économique et monétaire ouest-africaine, Rapport des services du FMI sur les politiques communes pour les États membres, Rapport No. 22/67

45. Le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire demeure modéré, mais la capacité d'absorption des chocs supplémentaires est limitée. La valeur actuelle (VA) de la dette publique par rapport au PIB devrait diminuer progressivement, passant de 49 % en 2021 à 45 % en 2032. De même, la VA du ratio dette-recettes diminuerait, tandis que le ratio service de la dette-recettes et dons devrait atteindre 57,5 % en 2024 et demeurer supérieur à 54 % durant la période de projection. Une trajectoire viable de la dette reposera sur une politique budgétaire rigoureuse, une mobilisation efficace des recettes et une gestion active du passif.

46. Si un ensemble de mesures et des trajectoires de taux d'intérêt viables devraient permettre une dynamique de la dette soutenable dans le scénario de base, le ratio service de la dette extérieure-recettes est néanmoins proche de son seuil. De plus, les tests de résistance donnent à penser que la dynamique de l'endettement est la plus vulnérable à un choc sur les prix des produits de base. Dans le cadre du test de résistance standard portant sur les prix des produits de base en lien avec l'AVD, la VA de la dette publique par rapport au PIB dépasserait le seuil correspondant de 55 % à partir de 2025 et continuerait de croître par la suite, ce qui témoigne de l'importance de renforcer la résilience en privilégiant une compétitivité accrue et une diversification économique.

B. Risques relatifs à la capacité de remboursement

47. Les risques qui pèsent sur la capacité de la Côte d'Ivoire à rembourser le FMI émanent principalement du secteur budgétaire ainsi que de chocs extérieurs éventuels. Le ratio service de la dette-recettes relativement élevé de la Côte d'Ivoire présente certains risques, et la marge de manœuvre permettant d'absorber les chocs est limitée²¹. La dynamique d'endettement est vulnérable à plusieurs chocs potentiels (recensés dans la matrice d'évaluation des risques) tels que des perturbations économiques et politiques et une volatilité accrue des cours des produits de base et des marchés financiers. Ces chocs pourraient nuire à la demande extérieure et à l'accès aux emprunts internationaux, compromettant ainsi la capacité à rembourser le FMI.

48. Contre les risques qui pèsent sur la capacité à rembourser le FMI nécessite l'adoption de politiques économiques avisées. Des progrès sont en cours pour renforcer l'administration fiscale et faire adopter des réformes de la politique budgétaire. Des garanties supplémentaires comprennent la gestion active des risques et de la dette, un accès durable aux marchés obligataires régionaux et internationaux, et la possibilité de bénéficier de financements supplémentaires de la part des institutions financières internationales (IFI) et d'autres donateurs.

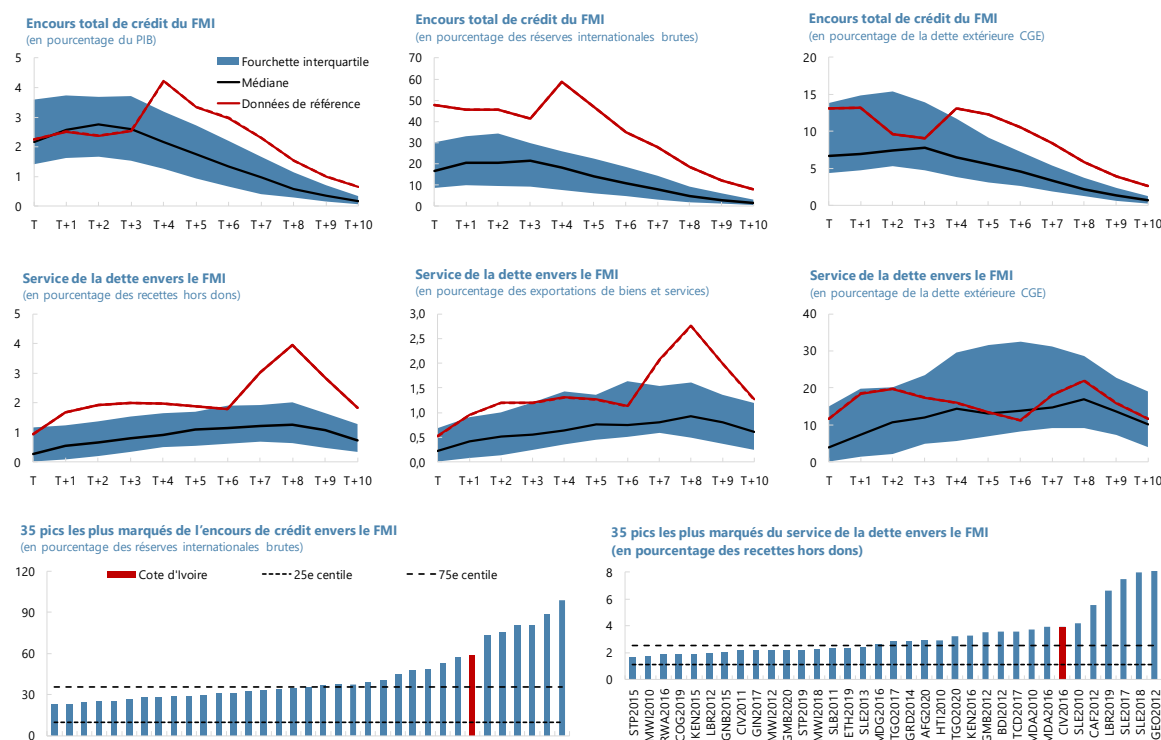
Avis des autorités

49. Les autorités s'accordent avec les services du FMI sur cette évaluation. Elles font part de leur engagement ferme à honorer leur dette, laquelle est adossée à une capacité suffisante à rembourser le FMI. Dans leur déclaration budgétaire, les autorités abordent pleinement les risques

²¹Une comparaison avec les pays pairs donne à croire qu'il existe des pressions exercées à des fins de remboursement plus élevées que la moyenne, plus particulièrement en 2023-24.

qui pèsent sur les finances publiques et la stratégie de gestion des risques connexe. Les autorités soulignent l'importance de poursuivre la mobilisation des recettes intérieures, de rechercher des financements concessionnels, de contrôler le risque de change et de veiller à une gestion active de la dette.

Graphique 4. Côte d'Ivoire : Indicateurs de la capacité de remboursement comparativement aux accords relatifs aux tranches supérieures de crédit au titre du fonds fiduciaire RPC (en pourcentage)



Sources : autorités ivoiriennes ; calculs des services du FMI.

Note :

- 1) T = date d'approbation de l'accord CGE = dette contractée ou garantie par l'État
- 2) Les traits ou les barres rouges représentent l'indicateur de la capacité à rembourser pour l'accord concerné.
- 3) Les barres de la médiane, de l'écart interquartile et du comparateur représentent tous les accords au titre des tranches supérieures de crédit (financements mixtes compris) approuvés pour les pays admissibles aux concours du fonds fiduciaire RPC entre 2010 et 2020.
- 4) Les pays admissibles aux concours du fonds fiduciaire RPC qui font partie du groupe témoin et qui bénéficient de plusieurs accords sont enregistrés individuellement dans la base de données.
- 5) Des données réelles/avérées sont utilisées pour la période de T (2016, année d'approbation de l'accord) à T+5 et des projections sont utilisées à partir de T+6.

EVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

50. Une riposte rapide et judicieusement conçue, étayée par de solides politiques macroéconomiques au cours de la dernière décennie, a permis de maîtriser le coût économique de la pandémie de Covid-19, mais la guerre en Ukraine a assombri les perspectives. La croissance devrait ralentir pour s'établir à 6 % cette année, dans une conjoncture de détérioration des termes de l'échange, d'affaiblissement de la demande extérieure et de l'accroissement des incertitudes. L'inflation devrait encore augmenter et atteindre 5,5 % cette année en raison de la flambée des cours mondiaux du pétrole et des denrées alimentaires, et le déficit

courant devrait atteindre 4,8 % du PIB. Les risques extérieurs à court terme sont orientés à la baisse en raison des répercussions de la guerre en Ukraine, du durcissement des conditions financières mondiales et de l'instabilité politique dans la région. Quant aux réserves de pétrole et de gaz récemment découvertes et à la mise en œuvre rapide du programme de réforme annoncé par les autorités, ces dernières pourraient appuyer la croissance à moyen terme.

51. Les résultats budgétaires en 2021 témoignent des avantages résultants des réformes budgétaires en cours. Les recettes ont considérablement augmenté en 2021, en raison des réformes de l'administration fiscale et, notamment, des efforts visant à faciliter la transition numérique. Par conséquent, le résultat du déficit budgétaire pour 2021, correspondant à 5,1 % du PIB, s'est avéré meilleur que prévu par ½ % du PIB, malgré la nécessité d'augmenter les dépenses en matière de sécurité.

52. Si le choc s'avère persistant, les mesures récentes prises en riposte à la guerre en Ukraine devront demeurer temporaires et cibler de plus en plus les personnes les plus vulnérables. Si les mesures mises en œuvre peuvent s'avérer efficaces à court terme, elles se doivent de rester temporaires. Si la conjoncture extérieure se détériore davantage, toute nouvelle mesure mise en œuvre devrait être temporaire, éviter d'induire des distorsions du marché et mieux cibler les franges les plus vulnérables de la population.

53. Bien qu'un déficit légèrement supérieur à celui prévu se justifie au regard des mesures d'urgence, l'objectif de déficit de 3 % en 2024 fixé par de l'UEMOA reste atteignable. Les autorités devront trouver le juste équilibre entre la prise en compte des dépenses urgentes (pour compenser les répercussions de la guerre en Ukraine sur les personnes les plus vulnérables et maintenir les dépenses sécuritaires essentielles) et le maintien d'une marge de manœuvre budgétaire pour faire face aux chocs futurs dans un environnement de détérioration des perspectives d'emprunt extérieur. Pour parvenir à cet équilibre, les autorités devront peut-être restreindre l'ambitieux programme d'investissement public.

54. L'analyse de la viabilité de la dette continue de révéler un risque de surendettement modéré, mais avec une marge de manœuvre très limitée pour absorber les chocs futurs. La dette devrait atteindre un pic en 2022, au terme de trois années de politique budgétaire expansionniste pour faire face à un contexte de crise persistant. Le ratio service de la dette-recettes se rapprochera du seuil de risque élevé en 2024 et en 2025, soulignant l'importance de l'accélération continue des efforts de mobilisation des recettes intérieures.

55. La réforme de la politique fiscale est primordiale pour rendre possible le financement des dépenses prioritaires et soutenir une croissance inclusive. Malgré les améliorations récentes de l'administration fiscale et du recouvrement des recettes douanières, les recettes fiscales restent bien en-deçà de l'objectif de convergence des recettes fiscales fixé par l'UEMOA de 20 % du PIB. Cette convergence permettrait de financer les dépenses publiques d'investissement, la convergence sociale et les services dans les régions mal desservies. Dans cette optique, il sera primordial de poursuivre les efforts en cours destinés à renforcer l'administration fiscale et de rationaliser les exonérations fiscales, à la fois pour la TVA et pour l'imposition des entreprises, une fois dissipées les

pressions inflationnistes mondiales actuelles. Le remaniement et la simplification du régime de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) amélioreraient également sa progressivité.

56. Le nouveau programme social du gouvernement peut contribuer à renforcer l'accumulation du capital humain. La Côte d'Ivoire a réalisé, ces dernières années, des progrès considérables dans l'élargissement de l'accès à l'éducation. Cela dit, des efforts supplémentaires s'imposent pour améliorer la qualité de l'éducation de base et des systèmes de formation professionnelle, afin de réduire l'inadéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail. Malgré des progrès notables dans ce domaine, garantir un accès équitable à des soins de santé demeure une priorité. D'autres mesures s'avèrent nécessaires pour accélérer l'inscription au plan national d'assurance maladie.

57. Des efforts soutenus destinés à améliorer le climat des affaires, à renforcer les services publics et à aborder les enjeux liés au changement climatique sont essentiels pour stimuler une croissance inclusive et durable. Les autorités doivent accélérer les réformes afin de réduire les problèmes d'engorgement des infrastructures, remédier aux lacunes du cadre réglementaire, renforcer la protection des droits fonciers et de propriété, et rationaliser la charge bureaucratique. Une mise en œuvre rapide des réformes du PND 2021–25 faciliterait ce projet, et une forte participation du secteur privé est primordiale pour veiller à ce que les efforts soient axés vers les besoins les plus criants, ainsi que pour contenir les coûts budgétaires. Les autorités s'engagent à adopter des mesures judicieuses en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, y compris dans le domaine de l'agriculture durable et de la préservation des forêts.

58. Approfondir l'inclusion financière et l'accès au financement reste capital pour libérer le potentiel du secteur privé. Corriger les lacunes des procédures en matière d'insolvabilité et renforcer l'infrastructure de crédit devrait permettre aux banques de mieux déceler les risques et de soutenir l'accès au crédit, notamment pour les PME. Cela devrait également contribuer à réduire le taux toujours élevé de créances improductives. Une restructuration rapide des banques publiques sous-capitalisées contribuerait également à renforcer la capacité du secteur bancaire à soutenir la croissance.

59. Des progrès continus en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption contribueront également à attirer les investissements privés. Parmi les priorités essentielles, notons le renforcement du système de déclaration de patrimoine des agents publics, notamment par la mise en place d'un cadre de sanctions et l'amélioration de l'accès du public aux renseignements relatifs aux déclarations de patrimoine. La finalisation et l'adoption de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption et le renforcement du cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme constituent également des mesures importantes.

60. La capacité de la Côte d'Ivoire à rembourser le FMI demeure satisfaisante. La confiance accrue du marché, comme en témoignent les révisions à la hausse des notations et le risque d'endettement généralement contenu, de concert avec l'accroissement des recettes fiscales, constituent autant d'éléments qui révèlent la capacité du pays à rembourser sa dette. En revanche, il

importe de faire adopter des réformes destinées à consolider les marchés financiers régionaux et à reconstituer les marges de manœuvres budgétaires au moyen d'une mobilisation accrue des recettes intérieures afin de garantir une plus grande résilience face à un environnement extérieur marqué par une incertitude croissante.

61. La fourniture de données est généralement satisfaisante aux fins de la surveillance, mais leur diffusion devrait être élargie. Il conviendrait d'accélérer les efforts visant à aligner la méthodologie des données trimestrielles et annuelles des comptes nationaux et à augmenter la rapidité de leur publication.

62. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire aient lieu selon le cycle habituel de 12 mois.

Encadré 1. Goulets d'étranglement de l'accès au crédit pour les petites et moyennes entreprises

L'accès au crédit, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises (PME) défavorisées, demeure un obstacle de taille au développement de la Côte d'Ivoire. Le crédit intérieur au secteur privé, qui représente environ 20 % du PIB, est comparable aux niveaux qui prévalent dans les pays pairs de l'Afrique subsaharienne, mais il est beaucoup plus faible qu'au sein des pays émergents. Les banques se montrent particulièrement réticentes à consentir des prêts aux PME, car il leur semble plus difficile d'obtenir des garanties efficaces et des renseignements fiables sur leur situation financière. Par conséquent, les prêts bancaires aux PME représentent moins de 20 % du total des prêts aux entreprises et, lorsque ces dernières souscrivent un emprunt, elles le font à des taux d'intérêt élevés (quelque 15 %, contre une moyenne de 5,3 % à la fin de 2021).

L'infrastructure de crédit demeure un obstacle majeur entravant l'accès plus large au financement. La numérisation du registre foncier et du registre des sociétés (*Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, RCCM*) n'a pas été intégralement effectuée. Des lacunes au sein du registre foncier, notamment en termes de mises à jour partielles ou tardives et d'absence de propriété officielle, nuisent particulièrement à la capacité pour les PME de fournir des garanties pour leurs emprunts bancaires. Les PME du secteur formel ne s'acquittent pas toujours l'obligation de soumettre régulièrement des documents comptables au RCCM, ce qui limite son utilité.

Les rapports de solvabilité disponibles ne permettent pas aux banques de soupeser convenablement les risques, surtout lorsqu'elles prêtent aux PME. Depuis 2016, le bureau d'information sur le crédit (BIC) de l'UEMOA recueille, auprès des banques, des sources publiques et des grands émetteurs de factures (par exemple les sociétés de services publics) des renseignements sur l'historique de paiement et la solvabilité des personnes physiques et morales. Cependant, la qualité des données souffre de faiblesses considérables. Tout d'abord, les données transmises par les institutions financières ne sont ni assez complètes, ni régulièrement mises à jour, y compris en ce qui concerne les modifications des conditions de prêt. Ensuite, le système ne permet pas une identification cohérente des clients en raison de l'utilisation d'homonymes, de la faible part de la population disposant d'un document d'identification national, et du fait que les banques n'ont pas accès au système d'identification. Troisièmement, les institutions financières doivent obtenir le consentement préalable de l'emprunteur pour transmettre leurs renseignements au BIC, ce qui se traduit souvent par un enregistrement incomplet des dettes impayées des emprunteurs. Cependant, la campagne d'information prévue par les autorités, destinées à sensibiliser le public aux avantages liés à l'octroi du consentement, devrait contribuer à améliorer la couverture. De plus, l'offre de produits fournis par le BIC est relativement étroite, et consiste principalement en un rapport de solvabilité sur les particuliers, en raison de la déclaration limitée des données de solvabilité des entreprises par les institutions financières.

Les lacunes de l'environnement réglementaire et du système judiciaire nuisent au recouvrement des créances, dissuadant les banques d'octroyer des prêts à des emprunteurs plus risqués. Souvent, les juges ne sont pas suffisamment formés en droit des affaires et en droit de l'insolvabilité, ce qui se traduit par une incapacité à appliquer correctement les règles de droit. En réalité, les délais légaux (et même obligatoires) sont reportés ou ignorés, parfois uniquement à des fins dilatoires. La mise en œuvre des procédures collectives étant jugée inefficace, les banques privilégient davantage les négociations individuelles, qui peuvent s'avérer être moins efficaces. Qui plus est, bien que la Côte d'Ivoire dispose d'une réglementation nationale propre concernant le statut des administrateurs – essentiels au bon fonctionnement du système d'insolvabilité – ces derniers sont insuffisamment formés, réglementés et supervisés, et les incitations dont ils bénéficient ne sont pas nécessairement en phase avec une résolution rapide des procédures collectives.

Les contraintes imposées à la concurrence provenant d'acteurs non traditionnels entravent l'intermédiation financière. La concentration du secteur bancaire de la Côte d'Ivoire n'est pas jugée excessive. Néanmoins, le secteur financier reste dominé par les banques, en dépit de l'évolution des technologies numériques qui ont stimulé l'innovation financière et permis l'émergence d'acteurs non bancaires. Si l'arrivée sur le marché de participants non traditionnels a permis d'élargir l'accès aux services financiers, notamment pour les segments traditionnellement mal desservis, les nouveaux arrivants ne bénéficient pas toujours d'un accès équitable à l'infrastructure de crédit (au BIC, par exemple), et le cadre réglementaire a encore du rattrapage à faire, en élaborant, par exemple, des règlements à l'intention des entreprises de technologie financière, la fintech.

Tableau 1. Côte d'Ivoire : principaux indicateurs économiques, 2019–27

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (2020) : 26,9 millions						Coefficient de Gini (2015) : 41,5			
PIB par habitant (2020) : 2278 dollars						Espérance de vie (années) : 58			
Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté (2015) : 44,4 %						Taux d'alphabétisation : 47,2 %			
	2019	2020	Est.	Projections	2023	2024	2025	2026	2027
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
Revenu national									
PIB à prix constants	6,2	2,0	7,0	6,0	6,7	6,4	6,2	6,0	6,0
Déflateur du PIB	0,2	1,0	2,8	3,8	1,8	1,4	1,3	1,2	1,5
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	0,8	2,4	4,2	5,5	2,3	1,6	1,6	1,6	1,9
Secteur extérieur (sur la base du franc CFA)									
Exportations de biens, f.à.b., en prix courants	11,8	-2,9	15,3	8,8	3,3	8,2	6,9	7,0	7,7
Importations de biens, f.à.b., à prix courants	2,9	-1,5	22,5	14,1	1,5	4,8	5,6	6,1	7,4
Volume des exportations	16,7	-1,9	6,2	-5,9	7,4	11,6	7,3	7,2	7,2
Volume des importations	-1,8	10,5	2,5	-5,6	4,5	7,6	5,9	6,7	7,3
Termes de l'échange (– = dégradation)	-8,7	5,3	-6,6	-7,6	1,4	0,1	0,4	0,4	0,3
Taux de change effectif nominal	0,0	5,3	1,9
Taux de change effectif réel (– = dépréciation)	-3,9	5,1	1,9
Opérations de l'administration centrale									
Total des recettes et dons	8,3	2,5	16,1	2,6	11,8	11,0	6,9	7,0	7,4
Total des dépenses	4,1	22,1	11,7	5,4	4,1	4,7	7,3	6,9	7,1
(variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période, sauf indication contraire)									
Monnaie et crédit									
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	11,0	21,4	17,7	10,4
Avoirs extérieurs nets	4,5	5,6	7,3	2,5
Avoirs intérieurs nets	6,5	15,8	10,4	7,9
Dont : secteur public	4,6	9,8	5,1	6,3
secteur privé	4,1	6,0	7,3	2,5
Crédit à l'économie (en pourcentage)	6,1	9,2	12,6	4,5
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Opérations de l'administration centrale									
Total des recettes et dons	15,0	15,0	15,8	14,7	15,2	15,6	15,5	15,5	15,4
Total des recettes	14,2	14,4	15,3	14,2	14,7	15,2	15,2	15,2	15,1
Total des dépenses	17,3	20,5	20,9	20,0	19,2	18,6	18,6	18,5	18,4
Solde global, dons compris, base ordonnancements	-2,3	-5,6	-5,1	-5,3	-4,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde primaire de base ^{1/}	-0,1	-2,3	-1,1	-2,1	-0,2	0,9	0,9	0,9	0,9
Investissement et épargne									
Investissement brut	20,1	22,1	24,5	26,1	25,7	26,2	26,7	27,1	27,5
Dont : Administration centrale	5,5	6,7	6,9	7,3	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9
Épargne nationale brute	17,4	19,1	20,8	21,3	21,2	22,1	22,8	23,4	23,9
Dont : Administration centrale	2,1	-0,1	0,5	0,7	1,6	2,6	2,5	2,6	2,6
Solde du secteur extérieur									
Solde courant (transferts officiels inclus)	-2,3	-3,2	-3,8	-4,8	-4,6	-4,1	-3,9	-3,7	-3,6
Solde courant (hors transferts officiels)	-3,1	-3,8	-4,2	-5,3	-5,0	-4,5	-4,2	-4,0	-3,9
Solde global	2,1	2,2	3,2	0,9	0,6	0,7	0,6	0,8	0,8
Dettes du secteur public^{2/}									
Dettes de l'administration centrale (brute)	38,4	47,6	52,1	52,9	52,3	51,1	50,3	49,8	49,3
Dettes extérieures	25,5	30,5	31,6	31,4	30,3	29,4	28,5	28,2	27,9
Service de la dette extérieure exigible (milliards de FCFA)	326,5	624,3	827,3	969,4	1 142,5	1 361,2	1 457,5	1 360,3	1 344,2
Pourcentage des exportations de biens et services	2,4	2,5	3,0	3,5	3,8	4,1	4,0	3,4	3,2
Pourcentage des recettes de l'État	11,4	12,3	13,9	16,0	16,7	17,9	17,8	15,6	14,3
Pour mémoire :									
PIB nominal (milliards de FCFA)	34 298,9	35 311,4	38 841,1	42 699,4	46 357,6	50 015,0	53 806,4	57 719,2	62 100,1
Taux de change nominal (FCFA/SEU, moyenne de la période)	585,9	574,8	554,2
PIB nominal aux prix du marché (milliards de dollars)	58,5	61,4	70,1	72,5	79,9	87,4	94,9	102,4	110,2
Population (millions)	26,3	27,0	27,7	28,4	29,1	29,9	30,6	31,4	32,3
PIB nominal par habitant (milliers de FCFA)	1 305,4	1 309,9	1 404,3	1 504,7	1 592,2	1 674,3	1 755,5	1 835,5	1 924,8
PIB nominal par habitant (dollars)	2 228,0	2 279,0	2 533,7	2 556,4	2 743,7	2 924,6	3 095,1	3 257,6	3 416,0
Croissance du PIB réel par habitant (pourcentage)	3,5	-0,6	4,3	3,3	4,0	3,7	3,5	3,3	3,3

Sources : autorités ivoiriennes ; Banque mondiale ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Recettes totales moins dépenses totales hors intérêts et dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

2/ Garanties de la dette non incluses.

Tableau 2a. Côte d'Ivoire : balance des paiements, 2019–27
(Milliards de francs CFA ; sauf indication contraire)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
			Est.			Projections			
Compte courant	-790	-1.134,7	-1.463,8	-2.030,0	-2.119,8	-2.036,9	-2.098,1	-2.108,4	-2.237,5
Solde des transactions courantes, hors dons	-1.065	-1.328,0	-1.648,4	-2.260,7	-2.325,8	-2.251,6	-2.277,7	-2.293,4	-2.434,7
Balance commerciale	1.846	1.714,0	1.585,2	1.364,6	1.550,3	1.942,1	2.176,6	2.406,5	2.616,8
Exportations, f.à.b.	7.399	7.184,4	8.285,4	9.010,6	9.308,0	10.071,2	10.761,6	11.515,1	12.399,5
Dont : cacao	2.900	2.971,3	3.114,2	3.181,9	2.924,5	2.968,4	2.990,1	3.103,9	3.234,5
Dont : pétrole brut et produits pétroliers raffinés	1.202	671,7	911,4	1.087,0	1.119,3	1.182,4	1.150,9	1.121,1	1.101,9
Importations, f.à.b.	5.553	5.470,4	6.700,1	7.646,0	7.757,8	8.129,2	8.585,0	9.108,6	9.782,7
Dont : pétrole brut et produits pétroliers raffinés	1.320	1.266,8	1.280,0	2.028,5	1.809,8	1.694,0	1.753,3	1.845,2	1.970,8
Services (net)	-1.313	-1.385,5	-1.553,6	-1.686,6	-1.831,1	-2.000,6	-2.152,3	-2.308,8	-2.484,0
Revenu primaire (net)	-986	-1.061,2	-1.087,6	-1.195,6	-1.282,6	-1.378,2	-1.476,7	-1.571,3	-1.687,2
Dont : intérêts sur la dette publique	-300	-416,1	-434,5	-446,7	-470,6	-500,9	-532,3	-557,2	-596,2
Revenu secondaire (net)	-338	-402,0	-407,8	-512,4	-556,3	-600,2	-645,7	-634,9	-683,1
Administrations publiques	94	22,5	92,3	148,3	119,0	100,2	66,2	72,3	56,3
Autres secteurs	-432	-424,6	-500,2	-660,6	-675,3	-700,4	-711,9	-707,2	-739,4
Compte de capital et d'opérations financières	1.483	1.942,2	2.708,6	2.401,8	2.392,5	2.375,6	2.433,5	2.551,0	2.761,6
Compte de capital	105	100,2	92,3	82,4	87,0	114,5	113,4	112,7	140,9
Compte d'opérations financières (hors financements exceptionnels)	1.378	1.842,0	2.616,3	2.319,4	2.305,5	2.261,1	2.320,0	2.438,3	2.620,7
Investissements directs étrangers	433	409,0	427,3	448,3	556,3	600,2	645,7	750,3	838,4
Investissement de portefeuille (net)	-173	279,5	567,6	599,1	579,3	503,9	421,7	430,0	425,1
Acquisition d'actifs financiers	-198	-310,0	-27,7	20,6	2,7	2,9	3,2	3,4	3,6
Accumulation de passifs	25	589,5	595,3	578,5	576,6	501,0	418,5	426,7	421,5
Dont : Euro-obligations	1.411	309,1	608,4	595,0	595,0	595,0	595,0	595,0	595,0
Autres investissements (net)	1.118	1.154,1	1.622,2	1.272,0	1.169,9	1.157,0	1.252,7	1.257,9	1.357,3
Officiels (net)	885	1.413,9	1.199,3	458,0	465,3	524,8	553,6	673,1	741,5
Prêts-projets	416	612,0	802,4	663,6	933,5	1.004,9	1.079,8	1.156,5	1.182,1
Amortissement échu de l'administration centrale	-1.189	-267,2	-330,0	-429,1	-482,8	-571,4	-700,7	-650,1	-612,4
Acquisition nette d'actifs financiers	0	0,0	-12,2	-13,0	-12,8	-12,6	-12,5	-12,4	-12,4
Non officiels (net)	237	-402,2	422,9	814,0	704,6	632,2	699,1	584,8	615,8
Erreurs et omissions	14	-40	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	706	767	1.245	372	273	339	335	443	524
Financement	-706	-767	-1.245	-372	-273	-339	-335	-443	-524
Avoirs de réserve, position de réserve auprès du FMI comprise	-695	-777	-1.229	-372	-273	-339	-335	-443	-524
Compte d'opérations	-765	-1.369	-1.128	-268	-64	-31	-100	-285	-384
FMI (net)	70	592	-102	-104	-209	-308	-235	-158	-140
Décaissements	155	720
Remboursements	-85	-89	-102	-104	-209	-308	-235	-158	-140
Écart statistique	-11	10	-15	0	0	0	0	0	0
Postes pour mémoire :									
Solde global (pourcentage du PIB)	2,1	2,2	3,2	0,9	0,6	0,7	0,6	0,8	0,8
Solde des transactions courantes, dons compris (pourcentage du PIB)	-2,3	-3,2	-3,8	-4,8	-4,6	-4,1	-3,9	-3,7	-3,6
Solde des transactions courantes, hors dons (pourcentage du PIB)	-3,1	-3,8	-4,2	-5,3	-5,0	-4,5	-4,2	-4,0	-3,9
Balance commerciale (pourcentage du PIB)	5,4	4,9	4,1	3,2	3,3	3,9	4,0	4,2	4,2
Réserves officielles brutes de l'UEMOA (milliards de dollars)	17,5	21,8
(pourcentage de la monnaie au sens large)	34,1
(mois d'importations de biens et services hors facteurs de l'UEMOA)	5,6	5,5
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	34298,9	35.311,4	38.841,1	42.699,4	46.357,6	50.015,0	53.806,4	57.719,2	62.100,1
Taux de change moyen (FCFA/\$EU)	583,9	539,0
Taux de change (FCFA/\$EU), fin de période	585,9	574,8

Sources : autorités ivoiriennes ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 2b. Côte d'Ivoire : Balance des paiements, 2020–27
(en pourcentage du PIB ; sauf indication contraire)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
		Est.			Projections			
Compte courant	-3,2	-3,8	-4,8	-4,6	-4,1	-3,9	-3,7	-3,6
Solde des transactions courantes, hors dons	-3,8	-4,2	-5,3	-5,0	-4,5	-4,2	-4,0	-3,9
Balance commerciale	4,9	4,1	3,2	3,3	3,9	4,0	4,2	4,2
Exportations, f.à.b.	20,3	21,3	21,1	20,1	20,1	20,0	20,0	20,0
Dont : cacao	8,4	8,0	7,5	6,3	5,9	5,6	5,4	5,2
Dont : pétrole brut et produits pétroliers raffinés	1,9	2,3	2,5	2,4	2,4	2,1	1,9	1,8
Importations, f.à.b.	15,5	17,3	17,9	16,7	16,3	16,0	15,8	15,8
Dont : pétrole brut et produits pétroliers raffinés	3,6	3,3	4,8	3,9	3,4	3,3	3,2	3,2
Services (net)	-3,9	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0
Revenu primaire (net)	-3,0	-2,8	-2,8	-2,8	-2,8	-2,7	-2,7	-2,7
Dont : intérêts sur la dette publique	-1,2	-1,1	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0
Revenu secondaire (net)	-1,1	-1,1	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2	-1,1	-1,1
Administrations publiques	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
Autres secteurs	-1,2	-1,3	-1,5	-1,5	-1,4	-1,3	-1,2	-1,2
Compte de capital et d'opérations financières	5,5	7,0	5,6	5,2	4,7	4,5	4,4	4,4
Compte de capital	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Compte d'opérations financières (hors financements exceptionnels)	5,2	6,7	5,4	5,0	4,5	4,3	4,2	4,2
Investissements directs étrangers	1,2	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,3	1,4
Investissement de portefeuille (net)	0,8	1,5	1,4	1,2	1,0	0,8	0,7	0,7
Acquisition d'actifs financiers	-0,9	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accumulation de passifs	1,7	1,5	1,4	1,2	1,0	0,8	0,7	0,7
Dont : Euro-obligations	0,9	1,6	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	1,0
Autres investissements (net)	3,3	4,2	3,0	2,5	2,3	2,3	2,2	2,2
Officiels (net)	4,0	3,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,2	1,2
Prêts-projets	1,7	2,1	1,6	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9
Amortissement échu de l'administration centrale	-0,8	-0,8	-1,0	-1,0	-1,1	-1,3	-1,1	-1,0
Acquisition nette d'actifs financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non officiels (net)	-1,1	1,1	1,9	1,5	1,3	1,3	1,0	1,0
Erreurs et omissions	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global	2,2	3,2	0,9	0,6	0,7	0,6	0,8	0,8
Financement	-2,2	-3,2	-0,9	-0,6	-0,7	-0,6	-0,8	-0,8
Avoirs de réserve, position de réserve auprès du FMI comprise	-2,2	-3,2	-0,9	-0,6	-0,7	-0,6	-0,8	-0,8
Compte d'opérations	-3,9	-2,9	-0,6	-0,1	-0,1	-0,2	-0,5	-0,6
FMI (net)	1,7	-0,3	-0,2	-0,5	-0,6	-0,4	-0,3	-0,2
Décassements	2,0
Remboursements	-0,3	-0,3	-0,2	-0,5	-0,6	-0,4	-0,3	-0,2
Écart statistique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Postes pour mémoire :								
Solde global (pourcentage du PIB)	2,2	3,2	0,9	0,6	0,7	0,6	0,8	0,8
Solde des transactions courantes, dons compris (pourcentage du PIB)	-3,2	-3,8	-4,8	-4,6	-4,1	-3,9	-3,7	-3,6
Solde des transactions courantes, hors dons (pourcentage du PIB)	-3,8	-4,2	-5,3	-5,0	-4,5	-4,2	-4,0	-3,9
Balance commerciale (pourcentage du PIB)	4,9	4,1	3,2	3,3	3,9	4,0	4,2	4,2
Réserves officielles brutes de l'UEMOA (milliards de dollars)	21,8
(pourcentage de la monnaie au sens large)
(mois d'importations de biens et services hors facteurs de l'UEMOA)	5,5
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	35.311,4	38.841,1	42.699,4	46.357,6	50.015,0	53.806,4	57.719,2	62.100,1
Taux de change moyen (FCFA/\$EU)	539,0
Taux de change (FCFA/\$EU), fin de période	574,8

Sources : autorités ivoiriennes ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3a. Côte d'Ivoire : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019–27
(en milliards de francs CFA ; sauf indication contraire)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
			Est.	Projections					
Total des recettes et dons	5.158,5	5.289,2	6.140,2	6.297,2	7.037,5	7.809,4	8.348,3	8.930,1	9.591,7
Total des recettes	4.883,6	5.095,9	5.955,6	6.066,6	6.831,5	7.594,7	8.168,7	8.745,1	9.394,5
Recettes fiscales	4.205,4	4.356,1	5.096,0	5.239,3	5.933,4	6.622,1	7.121,2	7.621,4	8.182,3
Impôts non pré-affectés	3.972,3	4.149,2	4.887,0	4.965,6	5.636,7	6.302,0	6.776,9	7.252,0	7.784,8
Impôts directs	1.139,7	1.184,9	1.401,8	1.494,5	1.631,8	1.775,5	1.909,1	2.047,9	2.203,3
Impôts indirects	2.832,6	2.964,3	3.485,2	3.471,2	4.005,0	4.526,5	4.867,8	5.204,1	5.581,5
Impôts pré-affectés	233,1	206,9	209,0	273,7	296,7	320,1	344,4	369,4	397,4
Recettes non fiscales	678,2	739,9	859,6	827,2	898,1	972,6	1.047,5	1.123,7	1.212,2
Dons, <i>dont</i>	274,9	193,3	184,6	230,7	206,0	214,7	179,6	185,0	197,2
Dons-projets	107,4	101,4	92,3	82,4	87,0	114,5	113,4	112,7	140,9
Total des dépenses	5.943,8	7.255,1	8.102,0	8.539,5	8.889,0	9.305,6	9.981,4	10.674,8	11.432,7
Dépenses courantes	4.444,6	5.340,6	5.930,2	5.998,9	6.312,5	6.515,3	6.991,4	7.427,9	7.975,7
Traitements et salaires	1.703,0	1.828,1	1.859,6	1.957,8	2.097,3	2.190,0	2.367,5	2.539,6	2.732,4
Prestations de sécurité sociale	331,4	353,0	371,3	409,9	482,1	500,1	538,1	548,3	614,8
Subventions et autres transferts courants	431,1	666,4	906,8	858,1	702,6	650,2	699,5	750,3	801,1
Autres dépenses courantes	1.170,3	1.440,8	1.548,4	1.503,0	1.641,1	1.700,5	1.818,7	1.922,0	2.049,3
Dépenses correspondant aux impôts pré-affectés	233,1	206,9	209,0	273,7	296,7	320,1	344,4	369,4	397,4
Dépenses liées à la sécurité et aux élections	54,7	181,7	250,4	155,0	140,0	115,0	110,0	110,0	110,0
Intérêts dus	521,0	663,8	784,5	841,4	952,7	1.039,3	1.113,4	1.188,1	1.270,7
Sur la dette intérieure	221,7	273,6	329,6	396,7	485,3	540,7	582,9	631,9	675,6
Sur la dette extérieure	299,3	390,3	455,0	444,7	467,4	498,6	530,4	556,2	595,1
Dépenses en capital	1.499,2	1.914,4	2.171,9	2.540,6	2.576,4	2.790,3	2.989,9	3.246,8	3.457,0
Financées sur ressources intérieures	977,3	1.239,1	1.239,5	1.797,6	1.562,2	1.675,5	1.800,4	1.979,8	2.136,2
Financées sur ressources extérieures, <i>dont</i>	521,9	675,3	932,4	743,0	1.014,2	1.114,8	1.189,6	1.267,1	1.320,8
Financées par des prêts extérieurs	414,5	573,9	840,1	660,6	927,2	1.000,3	1.076,1	1.154,4	1.179,9
Solde primaire de base	-17,3	-820,0	-429,5	-888,6	-90,5	443,2	490,3	525,5	553,3
Solde budgétaire (dons inclus)	-785,3	-1.965,9	-1.961,8	-2.242,3	-1.851,4	-1.496,2	-1.633,0	-1.744,7	-1.841,0
Solde budgétaire (hors dons)	-1.060,2	-2.159,1	-2.146,4	-2.472,9	-2.057,5	-1.710,9	-1.812,6	-1.929,7	-2.038,2
Variation du fonds en route (hors service de la dette)	106,2	75,9	-11,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse)	-679,1	-1.889,9	-1.973,1	-2.242,3	-1.851,4	-1.496,2	-1.633,0	-1.744,7	-1.841,0
Financement	679,1	1.889,9	1.973,1	2.242,3	1.851,4	1.496,2	1.633,0	1.744,7	1.841,0
Financement intérieur	144,4	671,7	659,4	1.155,1	758,9	419,7	610,2	594,2	627,4
Financement bancaire (net)	220,4	1.017,1	709,1	1.031,7	661,7	345,0	523,9	517,5	552,7
Financement non bancaire (net)	-76,0	-345,4	-49,7	123,4	97,1	74,6	86,3	76,7	74,7
Financement extérieur	546,0	1.209,0	1.329,8	1.087,2	1.092,6	1.076,5	1.022,8	1.150,5	1.213,6
Écart statistique	-11,3	9,2	-16,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Postes pour mémoire :									
PIB nominal	34.298,9	35.311,4	38.841,1	42.699,4	46.357,6	50.015,0	53.806,4	57.719,2	62.100,1
Dette extérieure (administration centrale)	8.733,8	10.560,9	12.755,2	13.445,5	14.095,4	14.630,9	15.215,3	16.041,2	16.952,1

Sources : autorités ivoiriennes ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3b. Côte d'Ivoire : Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019–27
(en pourcentage du PIB ; sauf indication contraire)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
			Est.			Projections			
Total des recettes et dons	15,0	15,0	15,8	14,7	15,2	15,6	15,5	15,5	15,4
Total des recettes	14,2	14,4	15,3	14,2	14,7	15,2	15,2	15,2	15,1
Recettes fiscales	12,3	12,3	13,1	12,3	12,8	13,2	13,2	13,2	13,2
Impôts non pré-affectés	11,6	11,8	12,6	11,6	12,2	12,6	12,6	12,6	12,5
Impôts directs	3,3	3,4	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Impôts indirects	8,3	8,4	9,0	8,1	8,6	9,1	9,0	9,0	9,0
Impôts pré-affectés	0,7	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Recettes non fiscales	2,0	2,1	2,2	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0
Dons, dont	0,8	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Dons-projets	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Total des dépenses	17,3	20,5	20,9	20,0	19,2	18,6	18,6	18,5	18,4
Dépenses courantes	13,0	15,1	15,3	14,0	13,6	13,0	13,0	12,9	12,8
Traitements et salaires	5,0	5,2	4,8	4,6	4,5	4,4	4,4	4,4	4,4
Prestations de sécurité sociale	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Subventions et autres transferts courants	1,3	1,9	2,3	2,0	1,5	1,3	1,3	1,3	1,3
Autres dépenses courantes	3,4	4,1	4,0	3,5	3,5	3,4	3,4	3,3	3,3
Dépenses correspondant aux impôts pré-affectés	0,7	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Dépenses liées à la sécurité et aux élections	0,2	0,5	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Intérêts dus	1,5	1,9	2,0	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1	2,0
Sur la dette intérieure	0,6	0,8	0,8	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1
Sur la dette extérieure	0,9	1,1	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Dépenses en capital	4,4	5,4	5,6	6,0	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6
Financées sur ressources intérieures	2,8	3,5	3,2	4,2	3,4	3,4	3,3	3,4	3,4
Financées sur ressources extérieures, dont	1,5	1,9	2,4	1,7	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1
Financées par des prêts extérieurs	1,2	1,6	2,2	1,5	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9
Solde primaire de base	-0,1	-2,3	-1,1	-2,1	-0,2	0,9	0,9	0,9	0,9
Solde budgétaire (dons inclus)	-2,3	-5,6	-5,1	-5,3	-4,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire (hors dons)	-3,1	-6,1	-5,5	-5,8	-4,4	-3,4	-3,4	-3,3	-3,3
Variation du fonds en route (hors service de la dette)	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse)	-2,0	-5,4	-5,1	-5,3	-4,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Financement	2,0	5,4	5,1	5,3	4,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Financement intérieur	0,4	1,9	1,7	2,7	1,6	0,8	1,1	1,0	1,0
Financement bancaire (net)	0,6	2,9	1,8	2,4	1,4	0,7	1,0	0,9	0,9
Financement non bancaire (net)	-0,2	-1,0	-0,1	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1
Financement extérieur	1,6	3,4	3,4	2,5	2,4	2,2	1,9	2,0	2,0
Écart statistique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Poste pour mémoire :									
Dette extérieure (administration centrale)	25,5	29,9	32,8	31,5	30,4	29,3	28,3	27,8	27,3

Sources : autorités ivoiriennes ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. Côte d'Ivoire : Situation monétaire, 2020–23

	2020	2021	2022	2023
		Est.	Projections	
(En milliards de FCFA)				
Avoirs extérieurs nets	3.139,7	4.154,3	4.564,7	4.761,1
Banque centrale	2.389,1	2.892,2	3.610,8	3.807,2
Banques	750,6	1.262,1	953,9	953,9
Avoirs intérieurs nets	10.750,1	12.200,9	13.491,2	14.966,8
Crédit net à l'État	3.911,0	4.616,8	5.648,5	6.399,5
Banque centrale	785,1	1.505,0	1.407,4	1.301,1
Banques	3.122,9	3.099,8	4.224,7	5.078,7
Crédit à l'économie	8.125,0	9.151,3	9.565,6	10.437,8
Crédit de campagne	666,9	671,7	652,5	598,4
Autres crédits (y compris obligations cautionnées)	7.458,1	8.479,6	8.913,1	9.839,4
Autres postes (net) (actifs = +)	-1.285,9	-1.567,2	-1.722,9	-1.870,5
Monnaie au sens large	13.886,8	16.343,2	18.043,9	19.715,9
Monnaie en circulation	3.620,1	4.010,9	4.247,4	4.640,7
Dépôts	10.262,5	12.328,2	13.791,9	15.070,2
Autres dépôts	4,3	4,1	4,5	4,9
Poste pour mémoire :				
Vitesse de circulation	2,5	2,4	2,4	2,3
(variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)				
Avoirs extérieurs nets	5,6	7,3	2,5	1,1
Avoirs intérieurs nets	15,8	10,4	7,9	8,2
Crédit net à l'État	9,8	5,1	6,3	4,2
Banque centrale	1,9	5,2	-0,6	-0,6
Banques	7,9	-0,1	6,9	4,7
Crédit à l'économie	6,0	7,3	2,5	4,8
Monnaie au sens large	21,4	17,7	10,4	9,3
(variation en pourcentage de la valeur en fin d'année précédente)				
Avoirs extérieurs nets	25,7	32,3	9,9	4,3
Avoirs intérieurs nets	20,1	13,5	10,6	10,9
Crédit net à l'État	40,0	18,0	22,3	13,3
Banque centrale	37,6	91,7	-6,5	-7,6
Banques	40,6	-0,7	36,3	20,2
Crédit à l'économie	9,2	12,6	4,5	9,1
Monnaie au sens large	21,4	17,7	10,4	9,3

Sources : Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Côte d'Ivoire : indicateurs de la solidité financière pour le secteur bancaire, 2015-21
(en pourcentage ; sauf indication contraire)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
							Juin
Adéquation des fonds propres							
Ratio fonds propres réglementaires/actifs pondérés par les risques	8,7	7,9	9,0	9,5	10,5	11,6	11,9
Ratio fonds propres réglementaires T1/actifs pondérés par les risques	7,1	6,9	7,9	8,6	9,7	10,9	11,2
Ratio provisions générales/actifs pondérés en fonction des risques	9,5	7,1	6,6	5,7	6,0	6,1	6,0
Ratio fonds propres/total des actifs	3,9	4,3	5,1	6,3	6,2	6,5	6,6
Qualité des actifs							
Ratio total des crédits/total des actifs	57,1	57,3	57,3	58,8	57,0	53,5	50,4
Concentration : Ratio crédit aux 5 plus grands emprunteurs/fonds propres	145,8	129,1	108,9	87,4	66,5	53,8	59,5
Composition sectorielle des crédits 1/							
Agriculture, sylviculture et pêche	5,9	6,4	8,0	9,2	4,7	5,8	3,7
Industries extractives	2,3	2,2	1,5	0,5	0,4	0,3	0,1
Industries manufacturières	25,1	24,1	23,9	23,0	20,5	18,7	15,6
Électricité, eau, gaz	6,3	8,4	11,2	13,2	9,0	10,7	10,8
Bâtiment et travaux publics	3,3	5,9	6,0	5,4	6,4	5,4	6,2
Commerce, restaurants, hôtels	31,6	27,3	21,9	25,9	30,2	32,0	36,3
Transport, stockage et communication	9,3	11,4	13,9	9,3	12,9	11,3	10,3
Assurance, immobilier, services aux entreprises	11,4	8,5	7,9	9,0	9,9	11,3	11,0
Services divers	4,8	5,8	5,7	4,5	6,1	4,6	6,0
Ratio prêts improductifs/total des prêts bruts	10,4	9,1	9,8	9,3	8,4	8,7	9,7
Ratio provisions générales/prêts improductifs	66,6	70,5	63,0	64,9	70,2	69,1	64,1
Ratio prêts improductifs nets des provisions/total des prêts	3,7	2,9	3,8	3,5	2,7	2,9	3,7
Ratio prêts improductifs nets des provisions/fonds propres	54,2	37,6	43,0	32,5	24,4	23,7	28,2
Résultats et rentabilité 2/							
Coûts moyen des fonds empruntés	2,0	2,1	2,1	1,9	0,4	0,3	...
Taux d'intérêt moyen sur les prêts	9,2	8,9	8,6	7,7	6,8	7,1	...
Marge moyenne des taux d'intérêt 3/	7,2	6,8	6,5	5,8	6,4	6,8	...
Rendement des actifs (net d'impôt)	1,4	1,6	1,4	1,3	1,7	1,5	...
Rendement des fonds propres moyens (net d'impôt)	24,5	29,2	21,5	16,5	20,2	18,3	...
Ratio dépenses hors intérêts/revenu bancaire net	59,6	57,5	55,6	59,3	56,1	55,6	...
Ratio traitements et salaires/revenu bancaire net	26,3	25,5	23,8	25,4	24,0	24,4	...
Liquidité							
Ratio actifs liquides/total des actifs	35,5	33,7	32,0	31,7	29,6	29,6	26,5
Ratio actifs liquides/total des dépôts	48,6	48,1	46,9	46,0	42,6	41,4	35,3
Ratio total des crédits/total des dépôts	84,1	87,2	89,5	90,7	87,2	79,7	71,6
Ratio total des dépôts/total des passifs	72,9	70,2	68,2	68,9	69,4	71,4	75,0

Source : BCEAO.

1 / Données provisoires communiquées conformément aux normes prudentielles Bâle II/III.

2 / Compte de résultats en périodicité semestrielle.

3 / Hors taxes sur les transactions bancaires.

Tableau 6. Côte d'Ivoire : indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2022-31

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants (en millions de DTS)										
Principal	123,8	242,2	360,2	281,9	193,4	172,4	138,0	103,6	56,1	0,0
Commissions et intérêts	7,3	13,9	10,3	6,2	4,2	2,8	1,7	0,8	0,3	0,0
Obligations envers le FMI sur base crédit existant ou prospectif (en millions de DTS)										
Principal	123,8	242,2	360,2	281,9	193,4	172,4	138,0	103,6	56,1	0,0
Commissions et intérêts	7,3	13,9	10,3	6,2	4,2	2,8	1,7	0,8	0,3	0,0
Total des obligations sur base crédit existant/prospectif										
En millions de DTS	131,1	256,1	370,4	288,0	197,6	175,2	139,7	104,4	56,4	0,0
En milliards de francs CFA	107,6	209,5	301,7	234,1	160,5	142,3	113,4	84,8	45,8	0,0
En pourcentage des recettes publiques	1,7	3,0	3,9	2,8	1,8	1,5	1,1	0,8	0,4	0,0
En pourcentage des exportations de biens et de services	1,1	2,1	2,8	2,0	1,3	1,1	0,8	0,6	0,3	0,0
En pourcentage de la dette extérieure	0,8	1,5	2,1	1,5	1,0	0,8	0,6	0,5	0,2	0,0
En pourcentage du PIB	0,3	0,5	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0
En pourcentage de la quote-part	20,2	39,4	57,0	44,3	30,4	26,9	21,5	16,1	8,7	0,0
Encours des crédits du FMI										
En millions de DTS	1.547,7	1.305,5	945,3	663,5	470,1	297,7	159,7	56,1	0,0	0,0
En milliards de francs CFA	1.269,7	1.067,8	769,8	539,3	381,8	241,8	129,7	45,6	0,0	0,0
En pourcentage des recettes publiques	20,2	15,2	9,9	6,5	4,3	2,5	1,2	0,4	0,0	0,0
En pourcentage des exportations de biens et de services	13,2	10,7	7,1	4,6	3,0	1,8	0,9	0,3	0,0	0,0
En pourcentage de la dette extérieure	9,4	7,6	5,3	3,5	2,4	1,4	0,7	0,2	0,0	0,0
En pourcentage du PIB	3,0	2,3	1,5	1,0	0,7	0,4	0,2	0,1	0,0	0,0
En pourcentage de la quote-part	238,0	200,7	145,3	102,0	72,3	45,8	24,5	8,6	0,0	0,0
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)	-123,8	-242,2	-360,2	-281,9	-193,4	-172,4	-138,0	-103,6	-56,1	0,0
Décaissements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements et rachats	123,8	242,2	360,2	281,9	193,4	172,4	138,0	103,6	56,1	0,0
Postes pour mémoire :										
Exportations de biens et services (milliards de FCFA)	9.608,4	10.003,4	10.871,5	11.676,3	12.554,1	13.517,3	14.446,1	15.393,1	16.413,0	17.488,7
Recettes publiques et dons (milliards de FCFA)	6.297,2	7.037,5	7.809,4	8.348,3	8.930,1	9.591,7	10.389,0	11.213,6	12.065,4	12.985,2
Dette extérieure (milliards de FCFA)	13.445,5	14.095,4	14.630,9	15.215,3	16.041,2	16.952,1	17.779,5	18.653,9	19.529,2	20.420,1
Sources : estimations et projections des services du FMI.										

Annexe I. Matrice d'évaluation des risques¹

Sources de risques	Probabilité relative	Impact en cas de concrétisation du risque	Riposte recommandée
Risques extérieurs			
L'invasion de l'Ukraine par la Russie entraîne une escalade des sanctions et d'autres bouleversements	Élevée	Élevé Un nouveau renchérissement des produits de base, des migrations de réfugiés, une détérioration des conditions de financement et d'autres retombées négatives pourraient plomber les perspectives économiques, affecter les ressources budgétaires, accroître la pauvreté et créer des tensions sociales.	Promouvoir des réformes pour augmenter les recettes intérieures afin de dégager une marge de manœuvre budgétaire pour des mesures d'accompagnement. Atténuer les répercussions, sur les pauvres, de la volatilité des cours des produits de base en procédant à des transferts budgétaires ciblés temporaires.
Hausse et volatilité des prix de l'alimentation et de l'énergie	Élevée	Moyen De fortes hausses des prix mondiaux de l'énergie pourraient réduire les recettes budgétaires si les variations des prix ne sont pas répercutées sur les consommateurs, tandis qu'une l'augmentation des prix intérieurs de l'énergie ferait monter les coûts de production et le niveau général des prix. L'envolée des prix des produits de base amputerait le revenu disponible des ménages, aggravant ainsi la pauvreté.	Ajuster le mécanisme de tarification du carburant à la pompe pour tenir compte des cours mondiaux et surveiller l'inflation. Atténuer les répercussions sur les pauvres en procédant à des transferts budgétaires temporaires. Investir dans un panier énergétique plus diversifié et durable.
Grogne sociale et instabilité politique généralisées	Élevée	Élevé La grogne sociale et l'instabilité politique pourraient partiellement tarir les flux commerciaux, réduire les exportations et l'IDE et avoir des effets négatifs sur la croissance et les recettes fiscales.	Poursuivre les réformes des politiques publiques pour faire reculer la pauvreté, créer des emplois et générer une croissance plus inclusive, tout en continuant d'assurer les services publics.
Flambées de variants de la COVID-19 mortels et extrêmement contagieux	Moyenne	Élevé Un accès limité aux vaccins et des flambées épidémiques prolongées pourraient plomber la croissance, détériorer les soldes extérieur et budgétaire, et accentuer les vulnérabilités liées à la dette et la pauvreté.	Réinstaurer des mesures de confinement et d'atténuation des risques ; recommencer à verser des aides aux entreprises et aux ménages touchés ; intensifier les campagnes de vaccination.

¹La matrice d'évaluation des risques (MER) présente les éléments qui pourraient sensiblement modifier la trajectoire de référence (le scénario le plus vraisemblable selon les services du FMI). La probabilité relative de réalisation des risques correspond à l'évaluation subjective, par les services du FMI, des risques pesant sur la trajectoire de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne », une probabilité entre 10 et 30 % et « élevée », une probabilité entre 30 et 50 %). La MER reflète le point de vue des services du FMI sur la source des risques et le niveau global de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se concrétiser simultanément.

Sources de risques	Probabilité relative	Impact en cas de concrétisation du risque	Riposte recommandée
Désancrage des anticipations inflationnistes aux États-Unis et/ou dans les pays avancés	Moyenne	Élevé Le durcissement des conditions de financement mondiales et les niveaux records des primes de risque pousseraient les coûts d'emprunt à la hausse et accentueraient les vulnérabilités liées à la dette, ce qui aurait des effets indirects sur la croissance. Ces effets pourraient se traduire par des difficultés financières pour les PME et les entreprises publiques puis interrompre les progrès en matière d'élargissement et d'approfondissement de l'accès aux services financiers. Une inflation mondiale élevée persistante pourrait nuire à la sécurité alimentaire et, partant, aggraver la pauvreté.	Promouvoir les réformes visant à accroître les recettes intérieures pour dégager une marge de manœuvre en prévision d'une hausse probable des prix alimentaires. Proposer des aides ciblées aux populations vulnérables pour leur garantir un niveau de vie décent. Surveiller la solvabilité des entreprises publiques et la dette garantie par l'État (y compris pour l'accès des PME aux programmes de crédit) et définir un cadre de résolution des faillites bancaires.
Cybermenaces	Moyenne	Moyen Des cyberattaques réussies visant le système financier pourraient interrompre la fourniture de services critiques pour les citoyens, augmenter le risque de perturbation des systèmes de paiement et précipiter des bouleversements préjudiciables à l'économie, ainsi qu'une perte de confiance et des atteintes à la réputation.	Élaborer des stratégies d'intervention et de rétablissement incluant une « cartographie des cybermenaces » afin d'identifier les technologies, les services et les institutions susceptibles d'être les plus touchés. Incorporer le cyber-risque dans les analyses de la stabilité financière et les tests de résistance.
Catastrophes naturelles liées au changement climatique	Moyenne	Élevé Des conditions météorologiques défavorables pourraient peser sur la production et les exportations agricoles, et sur les recettes des taxes applicables au cacao, faire augmenter les besoins de subventions et plomber le niveau de vie.	Atténuer les répercussions sur les pauvres en procédant à des transferts budgétaires temporaires. Surveiller les effets secondaires sur l'inflation. Investir dans l'éducation et la formation des agriculteurs pour qu'ils adoptent des pratiques agricoles durables et résilientes sur le plan climatique et étudier les possibilités de prévoir plus en amont les financements destinés à faire face aux catastrophes (assurance contre les risques climatiques).
Risques propres au pays			
Monté de l'insécurité à la frontière nord	Élevée	Moyen/ élevé Les effets de contagion provenant de la zone sahélienne incitent à puiser dans les budgets pour augmenter les dépenses de sécurité, ce qui pourrait entraîner des conséquences socioéconomiques négatives.	Promouvoir la sécurité, renforcer les filets de protection sociale et faciliter la création d'emplois dans le secteur privé. Dégager une marge de manœuvre budgétaire en accélérant les réformes visant à augmenter les recettes.
Difficultés financières pour les entreprises et les banques publiques	Moyenne	Faible/moyen Dans le contexte de la crise de la COVID, les difficultés financières des entreprises et/ou des banques publiques pourraient entraîner des conséquences négatives sur le budget, l'encours de la dette publique et le secteur bancaire.	Restructurer les entreprises non rentables ; renforcer la surveillance des entreprises publiques ; recapitaliser et restructurer les banques publiques en difficulté. Élaborer un cadre de résolution des faillites bancaires.

Annexe II. Progrès dans la mise en œuvre des principales recommandations résultant des consultations de 2021 au titre de l'article IV

(Echelle : Intégralement mise en œuvre, Globalement mise en œuvre, partiellement mise en œuvre et n'est pas mise en œuvre)

Domaine	Recommandations du FMI	État d'avancement
Secteur budgétaire	1. Contenir le creusement du déficit budgétaire en 2021, surtout si les recettes sont supérieures aux prévisions.	Partiellement mise en œuvre. Si les résultats de 2021 en termes de recettes ont été très satisfaisants, la manne ainsi constituée n'a pas été mise de côté, car les menaces pour la sécurité ont exigé d'augmenter les dépenses pour sécuriser les zones précitées et d'investir dans les populations frontalières mal desservies.
	2. Poursuivre les efforts en vue d'élargir la portée des filets de protection et créer un registre des bénéficiaires pour améliorer le ciblage des aides.	Partiellement mise en œuvre. Une campagne gouvernementale est en cours pour identifier les travailleurs indépendants pouvant prétendre à une protection sociale. En outre, le registre des populations pauvres et vulnérables sera établi à partir du recensement effectué en 2021, pour mieux cibler les aides sociales.
	3. Expliciter les mesures spécifiques qui sous-tendraient le solide programme de réformes à conduire pour atteindre les objectifs ambitieux du Plan national de développement 2021-25, ainsi que leurs conséquences budgétaires, en veillant à ce qu'elles soient compatibles avec les objectifs budgétaires à moyen terme.	Partiellement mise en œuvre. Les autorités ont établi un nouveau programme social (PSGouv2) dont la mise en œuvre doit débuter en 2022.
	4. Rationaliser les dépenses fiscales, élargir l'assiette et renforcer l'administration de l'impôt pour augmenter les recettes intérieures en vue de financer des dépenses productives et sociales et contribuer ainsi à une croissance inclusive et à la résilience macroéconomique.	Partiellement mise en œuvre. Un plan d'action pour rationaliser les dépenses fiscales entre 2020 et 2023 est en train d'être mis en œuvre. Des mesures d'administration de l'impôt, y compris la poursuite de la numérisation des déclarations et des paiements, ont été introduites et les autorités viennent d'adopter un plan de réforme stratégique se fondant sur les recommandations du TADAT 2021.
	5. Augmenter l'efficacité des dépenses publiques et améliorer la gestion des finances publiques, notamment en déployant un module de dématérialisation des marchés publics pour renforcer la fourniture des services publics.	Partiellement mise en œuvre. Le module de passation dématérialisée a été déployé, mais son utilisation reste relativement limitée.
	6. Accroître la transparence budgétaire en publiant systématiquement les marchés de fournitures, l'identité des bénéficiaires effectifs et les audits connexes.	Partiellement mise en œuvre. Les données sur les marchés de fournitures sont publiées à intervalles réguliers, même si les informations sur les bénéficiaires effectifs et sur les audits ne sont pas encore disponibles.

Domaine	Recommandations du FMI	État d'avancement
Secteur réel	7. Améliorer le climat des affaires et renforcer la lutte anticorruption pour stimuler la participation du secteur privé, y compris en améliorant la fourniture des services publics grâce à la numérisation ; en simplifiant les démarches administratives ; en créant un guichet unique à l'issue du déploiement du numéro d'identification fiscale unique ; en protégeant mieux les droits des propriétaires fonciers ; en améliorant l'efficacité des marchés du travail ; et en approfondissant l'inclusion financière pour soutenir la formalisation de l'économie.	Partiellement mise en œuvre. Un décret gouvernemental a été publié en janvier 2022 pour la mise en œuvre effective du guichet unique. Le gouvernement a créé plusieurs structures, dont un ministère chargé de définir, conduire et superviser la stratégie nationale de lutte anticorruption. De nouvelles technologies, dont l'utilisation de drones, sont mises à profit pour améliorer la tenue des registres fonciers.
	8. Poursuivre les efforts de lutte contre les inégalités entre les sexes et contre les violences à l'égard des femmes ; ces efforts contribuent à promouvoir l'activité féminine et à doper la productivité du travail.	Partiellement mise en œuvre. Le PSGouv2 contient un programme visant à accroître l'autonomie des femmes et réduire les inégalités hommes-femmes, y compris par des aides alimentaires permettant d'éviter le décrochage scolaire des filles et par des subventions pour promouvoir l'inclusion socioéconomique et professionnelle des jeunes femmes, en particulier en milieu rural.
Banque	9. Terminer la restructuration des banques publiques et continuer d'exercer un contrôle strict pour surveiller les effets de la pandémie sur les banques et renforcer la stabilité financière. La diversification de la base de dépôts des banques publiques facilitera l'intégration des comptes publics dans le Compte unique du Trésor.	Partiellement mise en œuvre. Le projet des autorités de restructurer les banques publiques n'est pas abandonné, mais le rythme s'est ralenti avec la pandémie.
Développement agricole et politiques climatiques durables	10. Redoubler d'efforts pour mettre fin à la déforestation et au travail des enfants et appliquer des mesures de promotion de l'agriculture durable, notamment en aidant les agriculteurs à diversifier leur production et à réduire le coût des intermédiaires.	Partiellement mise en œuvre. Les autorités préparent le lancement de leur initiative pour une meilleure traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement en café et en cacao. Elles viennent de terminer un recensement national des producteurs et des plantations de cacao et sont en train de délivrer des cartes d'identité à ces agriculteurs pour faciliter le traçage des fèves entre les plantations et les ports.
Statistiques	11. Continuer de progresser sur le plan de la qualité, de la ponctualité et de la diffusion des statistiques économiques.	Partiellement mise en œuvre. Avec l'AT du FMI, Les autorités ont modifié l'année de base des comptes nationaux (CN) pour la période 2015-19, produit de nouveaux indicateurs à haute fréquence (IHF) et formulé une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS). Néanmoins, la réropolation des CN pour les exercices antérieurs à 2015, la production de CN trimestriels et leur harmonisation avec les estimations annuelles rebasées, ainsi que la production d'autres IHF, dont l'indice du chiffre d'affaires et les indices des prix à l'importation et à l'exportation, ont été retardées en raison de la pandémie et du temps que les services du FMI consacraient aussi à l'Institut national de statistique. La mise en œuvre de la SNDS et la publication des estimations concernant les comptes nationaux de 2020 ont aussi pris du retard.

Annexe III. Évaluation du secteur extérieur

Évaluation globale : pour 2021, la position extérieure de la Côte d'Ivoire a été jugée à peu près conforme à ce qu'impliquent les paramètres fondamentaux et les politiques souhaitables à moyen terme. L'écart du solde courant (SC) est estimé à 0,9 %. Le creusement du déficit courant observé depuis le milieu des années 2010 est allé de pair avec une augmentation des financements extérieurs, y compris un accès au marché des euro-obligations. Les réserves mises en commun au sein de l'UEMOA couvraient environ 6 mois d'importations à fin 2021, un niveau jugé suffisant selon l'indice ARA. La Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel considérable dans le domaine agricole, le secteur agroalimentaire et les activités manufacturières connexes. Améliorer encore la productivité et la résilience dans ces domaines aiderait à stimuler la part de marché mondiale des exportations ivoiriennes et soutiendrait la position extérieure de la Côte d'Ivoire.

Compte des transactions courantes

1. Contexte. Le déficit courant de la Côte d'Ivoire se creuse depuis 2015, si l'on excepte une contraction temporaire en 2019. Il est passé de 3,2 % en 2020 à 3,8 % en 2021, les importations ayant augmenté plus que les exportations dans un contexte de détérioration des termes de l'échange. Depuis le milieu des années 2010, le PIB nominal s'accroît plus vite que les exportations et les importations, ce qui signifie que la contribution de la demande intérieure à la croissance ne cesse de progresser. D'après les services du FMI, le déficit courant avoisinera 4 % du PIB à moyen terme.

2. Évaluation. Le modèle du solde courant EBA-lite donne un écart de solde courant de 0,9 % du PIB en 2021. Cet écart est lié à un écart de politique économique de 2,6 % du PIB, qui reflète principalement une politique budgétaire relativement stricte par rapport au reste du monde. Selon une analyse modélisée, la norme est de -4,5 % du PIB pour le déficit courant corrigé des variations cycliques. Dans l'hypothèse d'une

Côte d'Ivoire : estimations modélisées pour 2021

(en pourcentage du PIB)

	Modèle CC	Modèle TCER
CC effectif	-3,8	
Contributions cycliques (à partir du modèle) (-)	-0,3	
Facteur d'ajustement COVID19 (+) 1/	-0,1	
Facteurs supplémentaires temporaires/statistiques (+)	0,0	
Catastrophes naturelles et conflits (-)	-0,1	
CC corrigé	-3,5	
Norme CC (à partir du modèle) 2/	-4,5	
Ajustements à la norme (+)	0,0	
Norme du CC corrigé	-4,5	
Écart du CC	0,9	0,0
dont : écart relatif lié aux politiques publiques	2,6	
Élasticité	-0,17	
Écart de TCER (en pourcentage)	-5,7	0,0

Sources : calculs des services du FMI.

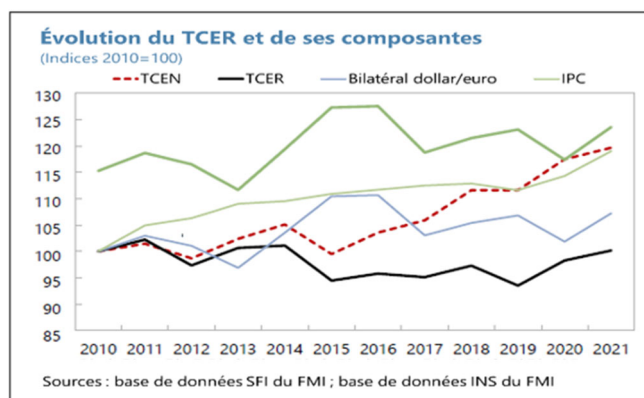
1/ Ajustement conjoncturel supplémentaire pour tenir compte de l'incidence temporaire de la pandémie sur le tourisme (-0,01 % du PIB).

2/ Corrigé des variations conjoncturelles, y compris pour assurer la cohérence multilatérale.

élasticité du solde courant au taux change de $-0,17$, le taux de change réel devrait s'apprécier de $5,7\%$ pour supprimer l'écart entre la norme et le solde courant effectif.

Taux de change réel

3. Contexte. Après s'être apprécié dans la première décennie des années 2000, le FCFA s'est déprécié de $11,6\%$ entre 2010 et 2019 en termes réels, du fait de la dépréciation nominale de l'euro face au dollar et de l'inflation en Côte d'Ivoire, plus faible que chez ses partenaires commerciaux. Ces deux dernières années, toutefois, le FCFA a gagné $7,1\%$, sous l'effet des variations des taux de change nominaux de l'euro vis-à-vis du dollar et des écarts d'inflation avec les partenaires commerciaux.



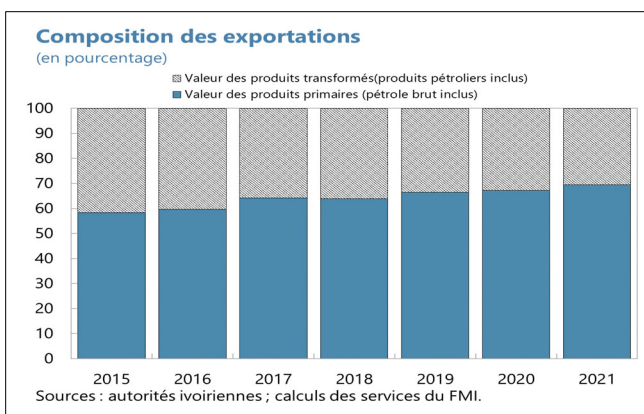
4. Évaluation. Le modèle EBA-Lite utilisant une équation réduite de l'indice du TCER ne signale aucune distorsion des taux de change. Globalement, les estimations fondées sur les modèles de SC et de TCER indiquent une position extérieure globalement conforme à ce qu'impliquent les paramètres fondamentaux et les politiques souhaitables à moyen terme.

Compte de capital et d'opérations financières

5. Le déficit courant a été largement financé par l'emprunt extérieur. Les entrées de capitaux de portefeuille et autres entrées nettes d'investissements nets se sont élevées à $5,6\%$ du PIB, reflétant les emprunts publics, dont des prêts d'IFI et des émissions d'euro-obligations. Les entrées nettes d'IDE ont atteint $1,1\%$ du PIB. L'allocation de DTS a été utilisée en remplacement d'une émission d'euro-obligations initialement prévue au deuxième semestre 2021.

Adéquation des réserves

6. Les réserves mises en commun au sein de l'UEMOA ont continué d'augmenter pour atteindre un niveau estimé à 24 milliards de dollars (5,8 mois d'importations) à fin 2021. D'après la méthode fondée sur l'indice ARA, le niveau des réserves estimé pour fin 2021 ainsi que la



projection à moyen terme sont jugés adéquats. Un assainissement des finances publiques propice à la croissance et la conduite de réformes structurelles seront essentiels pour maintenir le niveau des réserves dans la fourchette optimale estimée.¹

Résultats commerciaux et compétitivité

7. Résultats commerciaux. Comme les autres pays de l'UEMOA durant la dernière décennie, la Côte d'Ivoire a vu son déficit courant se creuser et le ratio des exportations au PIB diminuer, de plus de 30 % en 2010 à 21 % en 2021, tandis que sa part de marché mondiale restait stable. L'évolution de la composition des exportations paraît indiquer une transformation limitée de la structure productive ivoirienne. Dans les 5 dernières années, les exportations de produits primaires ont augmenté, d'un peu moins de 60 % du total des exportations à près de 70 %.

8. La diversification et la valeur ajoutée nationale pourraient se traduire par des avantages non négligeables en termes de croissance et d'emploi. Le commerce a bénéficié de la dépréciation tendancielle du TCER dans la dernière décennie. L'agriculture est un des piliers de la stratégie de développement de la Côte d'Ivoire et représente un formidable potentiel. La Côte d'Ivoire est le premier producteur de cacao (avec plus de 40 % de la production mondiale) et la part de marché qu'elle détient dans certaines cultures prioritaires pour la planète (cajou, par exemple) est sur une trajectoire ascendante depuis quelques années. Mais la Côte d'Ivoire ne perçoit que 5 à 7 % des bénéfices produits par le secteur cacaotier mondial et, s'agissant d'autres cultures, la valeur ajoutée au niveau local est limitée². La prépondérance du cacao dans le panier des exportations ivoiriennes accentue la vulnérabilité au changement climatique, soulignant la nécessité de diversifier la production agricole. À l'avenir, l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et les activités manufacturières connexes pourraient largement contribuer à rehausser le potentiel de croissance, pour peu que des politiques adaptées renforcent la gouvernance, le financement et la concurrence dans ces secteurs. De plus, le tourisme et la santé sont deux secteurs présentant un potentiel intéressant de croissance et de création d'emploi³.

9. La Côte d'Ivoire devrait continuer de doper la compétitivité en supprimant les obstacles structurels. L'Indice mondial de compétitivité semble montrer que la Côte d'Ivoire est

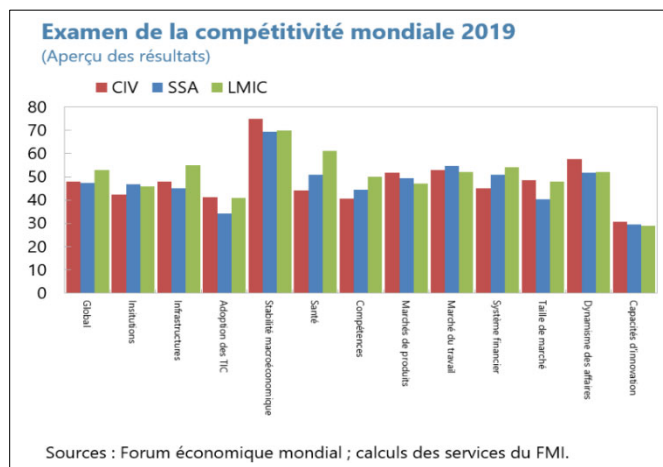
¹Rapport du FMI 22/67, « African Economic and Monetary Union—Staff Report on Common Policies for Member Countries.

² Voir Banque mondiale, juillet 2019. « Côte d'Ivoire Economic Outlook: Why the Time Has Come to Produce Cocoa in a Fully inclusive and Responsible Manner. »

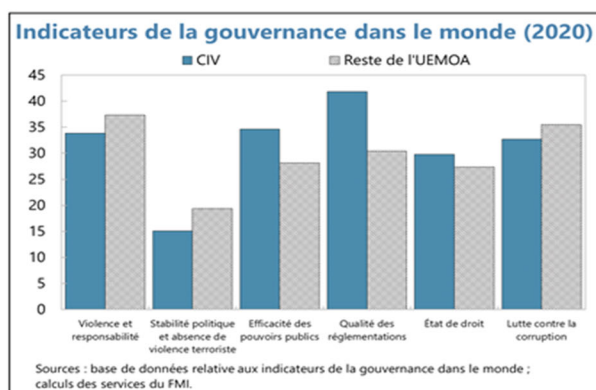
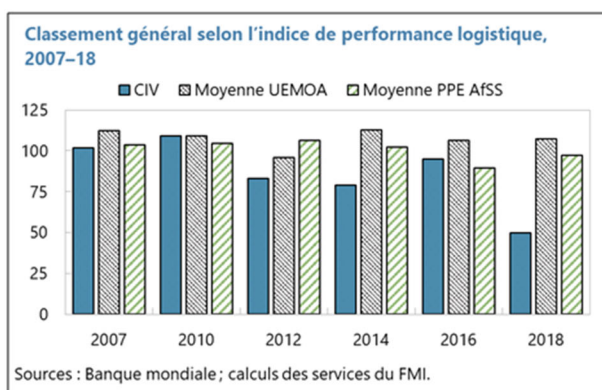
³ Voir Groupe de la Banque mondiale, septembre 2020. « Creating Markets in Côte d'Ivoire—mobilizing the private sector in support of economic transformation in Côte d'Ivoire. »

généralement aussi compétitive que la moyenne des pays subsahariens ou des pays à revenu faible et intermédiaire. Pour la stabilité macroéconomique, la Côte d'Ivoire se classe à la 65^e place sur les 141 pays couverts par le *Global Competitiveness Report*, grâce à la gestion économique habile et prudente des autorités. En revanche, pour ce qui concerne les institutions, les infrastructures,

le fonctionnement des marchés des produits et du travail et l'innovation, elle ne dispose pas d'un avantage comparatif substantiel par rapport à ses homologues. De surcroît, l'indice du capital humain semble légèrement inférieur à celui de ses homologues.



10. L'indice de performance logistique et l'indicateur de gouvernance témoignent aussi de progrès dans certains domaines⁴. Le premier indice, qui classe 160 pays selon divers critères ayant trait au commerce (dont l'efficacité des douanes, la qualité des infrastructures, la ponctualité des expéditions) montre que la Côte d'Ivoire s'est améliorée entre 2016 et 2018, contrairement aux pays de l'UEMOA et aux pays subsahariens préémergents servant de base de comparaison et dont les progrès sont minimes. Les indicateurs de gouvernance mesurés par les indicateurs mondiaux de la gouvernance démontrent que l'efficacité de l'État, la qualité de la réglementation, la participation citoyenne et la responsabilisation des pouvoirs publics ont sensiblement progressé ces dernières années et que la Côte d'Ivoire fait mieux que la moyenne des membres de l'UEMOA en ce qui concerne l'efficacité de l'État, la qualité de la réglementation et la primauté du droit.



⁴ L'indicateur de performance logistique et les indicateurs de gouvernance mondiaux sont compilés par la Banque mondiale. Voir <https://lpi.worldbank.org/> et <http://info.worldbank.org/governance/wgi/>.

Annexe IV. Activités de développement des capacités menées par le FMI

Un vaste programme d'assistance technique (AT) a été fourni par le FMI pour aider le pays à atteindre les objectifs du programme appuyé par la FEC/le MEDC et s'est poursuivi ensuite. Pour l'essentiel, l'AT s'est concentrée sur le renforcement de la position budgétaire de la Côte d'Ivoire et l'augmentation des recettes intérieures. Des moyens d'AT supplémentaires ont été fournis en vue de renforcer le système statistique.

1. Afin de créer une marge de manœuvre budgétaire pour des investissements publics critiques (y compris pour l'ambitieux Plan national de développement 2021-2025) en stimulant les recettes fiscales et leur mobilisation, en maîtrisant les dépenses courantes et en améliorant l'efficacité des dépenses, l'AT suivante a été apportée :

2. Politique fiscale : la toute dernière mission d'AT s'est concentrée sur la TVA, l'économie informelle et la fiscalité des biens immobiliers et des revenus.¹ Les recommandations suivantes ont notamment été formulées : définir une stratégie pluriannuelle de réforme de la fiscalité ; renforcer les capacités de l'unité responsable de la politique fiscale ; élargir l'assiette de la TVA, y compris en instaurant une taxation progressive du secteur agricole ; simplifier l'imposition des revenus et rationaliser les incitations fiscales en faveur des investisseurs, notamment grâce à un meilleur ciblage et une clarification des régimes. Entre 2018 et 2021, les taux d'imposition des boissons et du tabac ont été harmonisés plus étroitement avec les directives régionales, selon les préconisations de l'AT. Le plan de mars 2019 de rationalisation des exonérations s'est appuyé sur certaines des recommandations de l'AT. Le budget 2021 a supprimé certaines exonérations et élargi la base de la TVA dans le secteur agricole. Le budget 2022 a supprimé une autre série d'exonérations concernant les bénéfices industriels et commerciaux des coopératives de consommateurs ; diverses exonérations de l'impôt sur les bénéfices des petites et moyennes entreprises (PME) ; et des exonérations de taxes sur les capitaux mobiles. La loi de finances prévoit également de substituer aux exonérations figurant dans le code minier les exonérations visées par le Règlement n° 18/2003/CM/UEMOA portant adoption du Code minier communautaire de l'UEMOA et de limiter les exonérations de TVA accordées aux compagnies minières et pétrolières par le Code général des impôts à celles exclusivement prévues par les codes applicables à ces secteurs.

¹Rota-Graziosi, G., G. Gilbert et S. Leduc (2018), « Côte d'Ivoire. La Taxe sur la valeur ajoutée, la fiscalisation du secteur informel et l'impôt foncier », rapport d'assistance technique du FMI, octobre et Leduc, S., J.-F. Brun et B. Laporte (2020), « République de Côte d'Ivoire. Fiscalité des entreprises et des personnes physiques », rapport d'assistance technique du FMI, janvier.

3. Administration des recettes : les précédentes prestations d'AT fournies au titre du Fonds thématique pour la mobilisation des recettes et du Sous-compte du Japon avaient pour objectif d'améliorer la surveillance, le contrôle et l'analyse des risques et les recommandations se sont concentrées principalement sur trois aspects : modernisation des administrations fiscale et douanière ;^{2,3} numérisation des services fiscaux (avec détachement d'un expert pour une mission de longue durée) et des procédures douanières ;⁴ et modernisation de la gestion des ressources humaines.⁵ La mise en œuvre des réformes en cours dans ces domaines en est à différents stades.

- *Évaluation*⁶ TADAT⁷ – La dernière évaluation, qui date de novembre 2021, a mis en évidence plusieurs points faibles qui sapent la capacité de l'administration fiscale à se réformer et à améliorer ses résultats en termes de recettes. Les progrès accomplis depuis la précédente évaluation TADAT (2015) sont notamment la formulation d'un plan pour l'amélioration du civisme fiscal associé à un plan de communication ; la mise en place d'un nouveau système intégré de déclarations fiscales en ligne ainsi que de plateformes de paiement électroniques ; un meilleur contrôle des arriérés de paiement ; l'utilisation de systèmes de retenues à la source ; et la modernisation des procédures de règlement des contentieux. Malgré des progrès notables, l'évaluation a identifié des carences importantes, en particulier l'absence de plan de réforme stratégique à moyen et long terme ; la relative inefficacité des mécanismes de contrôle interne et d'audit externe ; le manque de transparence ; l'insuffisance des sources de données externes et la faiblesse des systèmes de contrôle fiscal ; le manque de fiabilité de la comptabilisation des recettes fiscales en l'absence d'interconnexion avec le Trésor ; et des modalités d'organisation inappropriées ne permettant pas une mise en œuvre plus efficace de la stratégie de réforme.

²Schlotterbeck et al. (2019), « *Modernisation de la DGI, bilan et perspectives* », rapport d'assistance technique du FMI, décembre.

³Montagnat-Rentier, G., J. Clark, M. Siqueira et P.-A. Wandja (2020), « *Côte d'Ivoire. Poursuite de la modernisation de l'administration douanière* », rapport d'assistance technique du FMI, février. Camaraire, H. et M. Hudon (2021), « *Modernisation de l'administration douanière : amélioration de l'exploitation des données, de la conformité volontaire aux règles, et du contrôle et du suivi des exonérations* », rapport d'assistance technique du FMI, mai.

⁴Jarry-Bouabid, A.-C. (2019), « *Côte d'Ivoire. Indicateurs de performance de l'administration fiscale ivoirienne* », rapport d'assistance technique du FMI, août.

⁵Andre, N. (2019). « *Côte d'Ivoire. Poursuite de la modernisation de la gestion des ressources humaines à la Direction Générale des Impôts.* » rapport d'assistance technique du FMI, février-mars.

⁶Ramarozatovo, A., Diop, S., Donou, A., Benon, O., Kientga, S. et Monkam, N. (2021), « *Côte d'Ivoire. Rapport d'évaluation de la performance* », rapport d'assistance technique du FMI, décembre.

⁷Outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (*Tax Administration Diagnostic Assessment Tool (TADAT)*). Cet outil permet d'évaluer de manière objective les principales composantes du régime d'administration fiscale d'un pays, l'ampleur des réformes à conduire et les priorités relatives à établir.

L'assistance technique qui sera fournie ultérieurement dans le domaine de l'administration fiscale continuera de traiter de ces aspects.

- *Administration douanière* – Une mission d'AT récente a noté les progrès substantiels accomplis dans la mise en œuvre des initiatives de réforme, tout en signalant une marge de progression dans divers secteurs et la nécessité de donner plus de cohérence au plan stratégique en l'articulant autour des priorités suivantes : 1) renforcer les fonctions et les contrôles de base là où le potentiel de recettes est élevé ; 2) améliorer les fonctions de veille et de contrôle douaniers ; 3) recentrer les activités de numérisation sur les fonctions douanières essentielles (la mission a recommandé d'automatiser les contrôles dans le secteur pétrolier, la gestion des entrepôts sous douane et des zones de dédouanement et la gestion des cautions en douane) ; 4) exploiter davantage les données à des fins commerciales ; et 5) faire en sorte que les douanes contribuent plus à améliorer le climat des affaires (en complétant les mécanismes de recours existants, relançant le programme des opérateurs économiques agréés (OEA) et en instaurant la publication des décisions anticipées concernant le classement tarifaire des produits) ; 6) définir une stratégie d'incitation au respect de la réglementation douanière ; et 7) gérer les ressources humaines de façon plus moderne et plus efficiente.

4. *Gestion des finances publiques* : l'assistance technique a porté sur la *gestion des investissements publics* et la *préparation et la prévision budgétaires*. Pour l'essentiel, les activités se sont concentrées sur les domaines suivants :

- *Gestion des investissements publics* – Une évaluation de la gestion des investissements publics (PIMA)⁸ réalisée en 2017 avait conclu que le cadre institutionnel ivoirien était à peu près approprié, mais souligné qu'il fallait améliorer l'intégration de la planification et de la budgétisation, ainsi que la budgétisation des charges récurrentes. Les activités d'assistance technique se sont concentrées sur le renforcement du cadre institutionnel et organisationnel afin de traiter le problème de la fragmentation du cycle de gestion des investissements publics en renforçant la revue des évaluations *ex ante* et le suivi de la mise en œuvre des projets ; l'interconnexion plus étroite des systèmes informatiques pour assurer un suivi approprié des projets d'investissement public ; la promotion de la concurrence pour l'obtention des contrats de partenariats public-privé (PPP) et la conception d'une « passerelle décisionnelle » efficace équilibrée réunissant les ministères en charge des affaires financières (notamment la Direction générale du budget et des finances (DGBF)) pour surveiller et gérer les risques budgétaires ; et

⁸Fouad, M., Gonguet, F., Vu, H., Roumegas, P., Ba, S., Fam, M. et Mfombouot, A. (2017), « Côte d'Ivoire. Évaluation de la gestion des investissements publics – PIMA », rapport d'assistance technique du FMI.

la gestion des coûts récurrents des projets d'équipement pour garantir la viabilité des projets d'investissement public.⁹ Les progrès sont notamment les suivants : transparence accrue dans la gestion stratégique et financière des projets de PPP et meilleure information sur les investissements financés par des bailleurs de fonds ou des comptes d'affectation spéciale ; capacités augmentées grâce à la professionnalisation du Comité national de pilotage des PPP (CNP-PPP) ; meilleure articulation entre les outils de programmation et de budgétisation des investissements publics avec le passage à une budgétisation par programme et l'intégration des projets d'investissement dans la nouvelle documentation budgétaire (documents de programmation pluriannuelle des dépenses annexés au projet de loi de finances et se fondant sur un cadre macroéconomique et macrobudgétaire à moyen terme).

- *Préparation du budget et aspects macrobudgétaires (prévisions, etc.)* – Les activités de renforcement des capacités réalisées à la Direction des prévisions, des politiques et des statistiques économiques du ministère de l'Économie et des Finances concernaient en priorité les domaines suivants : analyse de la saisonnalité des séries de données économiques ; identification d'indicateurs essentiels pour évaluer l'opportunité de corriger les variations saisonnières et création de rapports sur la qualité ; interprétation des données désaisonnalisées ; prévisions à court terme ; et politique globale de correction des variations saisonnières.¹⁰

5. Pour mieux guider les choix de politique économique, le FMI a fourni les activités d'AT suivantes visant à renforcer le système statistique :

- *Comptes nationaux (CN)* – La mission d'AT récente a continué de contribuer à améliorer la qualité des comptes nationaux (CN) trimestriels et à la compilation de nouveaux indicateurs à haute fréquence de l'activité économique. De plus, l'Institut national de la statistique (INS) a été assisté pour l'élaboration de CN trimestriels suivant la méthodologie des statistiques de comptabilité nationale de 2008 et pour le changement de l'année de référence des CN annuels de 1996 à 2015.¹¹ À l'issue de la mission, il a été recommandé de mieux coordonner la production et les échanges de statistiques entre les différentes parties concernées et l'INS s'est

⁹Wendling, C., Monteiro, R., Bissat, L.M., Ciss, M., Kurkdjan, T. et Roumegas, P. (2022), « Côte d'Ivoire. Renforcer le cadre applicable à la gestion des investissements publics », rapport d'assistance technique du FMI.

¹⁰BTOR, CD PROJECT - Côte d'Ivoire-Public Financial Management - Budget Preparation and Macro-Fiscal (11/18/2021-12/1/2021). (rapport d'assistance technique du département des finances publiques en préparation).

¹¹Ndiaye, F. (2020), « Côte d'Ivoire. Rapport de mission d'assistance technique en statistiques de comptabilité nationale », rapport d'assistance technique du FMI, à paraître.

vu conseiller de présenter avec soin et de publier la méthodologie utilisée pour le rebasage récent de la comptabilité nationale.

- *Balance des paiements (BDP)* – L'AT aide également à améliorer les statistiques de la BDP, y compris sur les échanges de biens et de services en produisant des statistiques à plus haute fréquence, et sur la position extérieure globale.¹² L'AT continue de soutenir l'amélioration des statistiques du secteur extérieur, avec, notamment, une mission virtuelle récente qui a aidé les autorités à accroître la cohérence entre les dettes extérieures brutes déclarées dans la position extérieure globale et la base de données trimestrielles sur la dette extérieure de la Banque mondiale, à remplir le formulaire-type sur les réserves internationales et la liquidité en devises, et à améliorer la ponctualité des données annuelles sur le secteur extérieur. Toutes ces contributions viendront enrichir l'évaluation du solde extérieur.
- *Statistiques budgétaires* – La mission d'AT récente a été axée sur l'intégration des collectivités locales et des unités extrabudgétaires dans les comptes budgétaires comme le préconise le *Manuel des statistiques de finances publiques* (MSFP) 2001/2014 ;¹³ et sur l'extension du champ des statistiques de la dette, de manière qu'elles couvrent les entreprises publiques, ce qui sera essentiel pour la surveillance des risques budgétaires.

¹²Fiévet, René (2020), « Côte d'Ivoire. Rapport de la mission d'assistance technique sur les statistiques du secteur extérieur », rapport d'assistance technique du FMI, à paraître.

¹³Kacou, N. (2020), « Travaux d'élargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques selon le MSFP 2014 », rapport d'assistance technique du FMI, à paraître.

Annexe V. Plan national de développement 2021-25

1. Les autorités ont approuvé un troisième plan national de développement (PND) en

décembre 2021. Le PND

2021-25 s'appuie sur les plans de développement précédents (2012-15 et 2016-20) qui avaient contribué à des avancées considérables sur le plan socioéconomique. La production a augmenté d'en

moenne 8,1 % entre 2012 et 2019 et le taux de pauvreté a reculé de 51 % en 2011 à 39,4 % en 2018. Malgré ces progrès remarquables, faire en sorte que ces résultats impressionnants perdurent et que l'ensemble de la population en bénéficie est un défi majeur pour la Côte d'Ivoire.

	2021	2022	2023	2024	2025
PIB réel	6,5	7,1	8,2	8,2	8,2
Déflateur du PIB	2,2	1,9	1,6	1,7	1,4
Taux d'investissement	23,1	24,2	25,1	26,3	27,1
Public	6,6	6,6	6,6	6,6	6,6
Privé	16,5	17,6	18,5	19,7	20,5
Pression fiscale	12,2	12,5	12,7	12,9	13,3

Source : Volume 2 du PND 2021-25

Tableau 2. Piliers stratégiques et réformes majeures du PND 2021-25

Piliers stratégiques	Réformes majeures
Pilier 1 : Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes	Mettre en œuvre la stratégie de développement des zones industrielles et soutenir le développement des pôles industriels (agro-industrie, chimie et plasturgie, matériaux de construction et d'ameublement, pharmacie, textile, emballage et fabrication de pièces détachées, assemblage de véhicules de spécialité)
Pilier 2 : Développement du capital humain et promotion de l'emploi	Établir des partenariats avec le secteur privé pour améliorer la qualité des formations et assurer une veille scientifique pour les métiers d'avenir
Pilier 3 : Développement du secteur privé et de l'investissement	Lancer le fonds de garantie des crédits aux PME et le dispositif de la BCEAO pour le soutien au financement des PME Élaborer un programme spécifique pour promouvoir les champions nationaux parmi les PME Mettre en place le statut d'entrepreneur avec pour objectif de favoriser le travail formel
Pilier 4 : Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale	Accélérer la mise en place du système de protection sociale pour les travailleurs indépendants Mettre en place le fonds de garantie des mutuelles sociales et le régime d'assurance chômage
Pilier 5 : Développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique	Adopter et mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire Promouvoir des actions visant à accroître la résilience aux catastrophes naturelles et aux risques liés au changement climatique
Pilier 6 : Renforcement de la gouvernance, modernisation de l'État et transformation culturelle	Accélérer la modernisation de l'administration fiscale Mettre en place la plateforme de surveillance et de prévention de la corruption et des infractions assimilées

Source : Volume 2 du PND 2021-25

2. Le PND et la stratégie « Côte d'Ivoire 2030 » établissent le programme

gouvernemental qui doit permettre à la Côte d'Ivoire d'accéder au statut de pays à revenu

intermédiaire supérieur d'ici 2030. En matière économique, les autorités misent sur les réformes du PND pour que la croissance du PIB réel, principalement tirée par les secteurs secondaire et tertiaire, passe de 6,5 % en 2021 à 8,2 % en 2025. Les autorités prévoient également que le revenu

par habitant augmentera d'environ 30 % entre 2021 et 2025 (et doublera d'ici 2030, pour avoisiner 3 500 dollars), avec la création prévue de 4 millions d'emplois, et que la pauvreté reculera encore, à 30 % d'ici 2025 (et moins de 20 % d'ici 2030). Le Plan repose en outre sur un engagement en faveur d'un cadre macroéconomique solide et de finances publiques saines, le déficit budgétaire devant progressivement diminuer et se rapprocher de l'objectif de convergence de l'UEMOA (3 %), notamment grâce aux mesures visant à élargir l'assiette de l'impôt.

3. Le PND prévoit une série de réformes cruciales qui doivent faire du secteur privé le principal levier du développement socioéconomique en Côte d'Ivoire. La mise en œuvre de ces réformes aiderait le secteur industriel à devenir l'un des grands leviers du développement et de l'inclusion en créant des emplois de qualité sur tout le territoire. Un arsenal de mesures, allant du développement du capital humain à la création d'infrastructures suffisantes dans les zones industrielles, devrait promouvoir l'entrepreneuriat et attirer l'investissement direct étranger. Pour créer les conditions favorables à l'essor du secteur privé, un ensemble de mesures visent à moderniser le secteur public, le rendre plus efficient et en améliorer la gouvernance et à durcir la lutte anticorruption. Les autorités espèrent que ces réformes stimuleront l'investissement privé, qui passerait ainsi de 15,4 % du PIB en moyenne entre 2016 et 2019 à 20,5 % du PIB en 2025. Le PND nécessitera aussi que les investissements publics augmentent d'en moyenne 5,2 % du PIB entre 2016 et 2019 à 6,6 % du PIB entre 2021 et 2025, avec des dons à hauteur de 2,4 % du PIB. Le programme pour la croissance économique sera assorti de stratégies spécifiques dédiées au changement climatique, genre et préservation de l'environnement.

4. Fortes de l'expérience des plans précédents, les autorités ont renforcé la gouvernance du PND 2021-25. Fait notable, une unité spéciale rattachée au cabinet du Premier Ministre, est chargée de suivre la mise en œuvre du PND. En outre, la structure de gouvernance comprend un comité de pilotage (présidé par le Premier Ministre), un comité technique (dirigé par le ministre du Plan et du Développement), un secrétariat chargé du suivi technique ; et des comités locaux et des groupes de travail sectoriels et thématiques.

Annexe VI. Programme social du gouvernement

1. En décembre 2021, les autorités ont renouvelé le Programme social du gouvernement pour la période 2022-24 (PSGouv2) afin d'accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et des inégalités. Le programme social précédent, mis en œuvre en 2019 et 2020 (PSGouv1) a contribué à améliorer le taux d'électrification (ratio de localités électrifiées sur l'ensemble des localités recensées dans le pays), qui est passé de 58 % en 2018 à 79,6 % en 2020 grâce à l'électrification de 1 841 localités ; à créer 121 410 opportunités d'emplois pour les jeunes ; et à effectuer des transferts monétaires trimestriels (d'environ 54,8 euros) en faveur de 227 000 ménages pauvres et vulnérables. S'appuyant sur le Plan national de développement 2021-25 (PND, annexe V) et tirant des leçons de la riposte à la pandémie de COVID-19, le PSGouv2 vise à traiter les conséquences de la crise sanitaire ; trouver des solutions au problème de l'insécurité régnant à la frontière nord du pays qui vit sous la menace terroriste ; améliorer le système éducatif ; soutenir l'insertion professionnelle des jeunes ; améliorer les conditions de vie des ménages ; et renforcer la couverture sanitaire universelle et autres filets de protection sociale.

2. Les autorités envisagent d'investir environ 2,3 % du PIB (soit à peu près le triple du coût initial du PSGouv1) dans une série de projets articulés autour de 5 axes stratégiques :

- **Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du nord (budget : 0,2 % du PIB).** Le gouvernement a l'intention de mettre en œuvre un programme spécial dans le nord, en particulier dans les régions de Bounkani, Tchologo, Bagoué, Folon et Kabadougou, comprenant la construction d'écoles, de centres de santé et de routes et le développement de l'électrification et de l'approvisionnement en eau potable. Les infrastructures de meilleure qualité et les créations d'emplois qui y sont associées devraient contribuer à l'avènement d'un écosystème favorable aux activités économiques dans ces régions et dissuader la formation de groupes armés.
- **Amélioration de l'éducation et de la formation (0,4 % du PIB).** Un ensemble de projets vise à améliorer l'accès à l'éducation en milieu rural, notamment en recrutant plus de 40 000 enseignants et en construisant près de 7 000 classes, de la maternelle au secondaire. Le Plan prévoit aussi la mise en œuvre de formations aux outils numériques pour 18 000 adultes.
- **Amélioration des conditions de vie des ménages (1,1 % du PIB).** Les principales initiatives comprennent la construction de logements sociaux (12 000 unités à Abidjan), le soutien à l'autonomisation des femmes (par le financement de plus de 150 projets et la création de

50 marchés locaux et de plusieurs centres de santé) et l'amélioration des soins de santé, de l'accès à l'eau potable, de l'électrification et des routes.

- **Insertion professionnelle des jeunes et service civique (environ 0,5 % du PIB).** Les autorités envisagent une série de projets pour améliorer l'employabilité des jeunes, avec par exemple des formations à l'entrepreneuriat et d'autres formations particulières (250 000 et 112 000 jeunes sont ciblés, respectivement) et des programmes de stage dans le secteur public (au profit de 190 000 jeunes). Le Plan englobe également une « école de la deuxième chance », c'est-à-dire un programme de formation de courte durée durant lequel les jeunes n'ayant pas réussi leur transition vers l'emploi acquièrent des qualifications professionnelles. De 2022 à 2024, le gouvernement entend aussi promouvoir des emplois de qualité pour 15 000 personnes issues de populations vulnérables, y compris en soutenant la formation et le financement des microentreprises, et renforcer les programmes de service civique à destination des jeunes.
- **Solidarité accrue avec les plus vulnérables (0,2 % du PIB).** Les autorités consolideront les dispositifs de protection sociale ciblant les plus défavorisés en procédant à des transferts monétaires directs (environ 54,8 euros par trimestre) à 275 000 ménages pauvres et vulnérables. Le Plan vise aussi à renforcer le régime de la couverture santé universelle, avec l'objectif que 8 millions de personnes (environ 28 % de la population totale) soient affiliées d'ici 2024, et prévoit de construire ou de moderniser des centres sociaux (objectif de 541 centres, contre 113 existants).

3. Instruit de l'expérience acquise avec le PSGouv1, le gouvernement souhaite renforcer la surveillance et l'évaluation des projets. Il s'agit notamment de créer une unité de coordination technique chargée de suivre les projets et de réaliser des enquêtes de satisfaction et des analyses d'impact, et de communiquer davantage sur le programme.



CÔTE D'IVOIRE

31 mai 2022

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Préparée par

le département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
RELATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES	6
QUESTIONS STATISTIQUES	7

RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 30 avril 2022)

Date d'adhésion : 11 mars 1963

Article VIII

Compte des ressources générales :	Millions de DTS	% de la quote-part
Quote-part	650,40	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	1 550,52	238,39
Position dans la tranche de réserve	83,41	12,82
Département des DTS :	Millions de DTS	% de l'allocation
Allocation cumulative nette	934,28	100,00
Avoirs	16 634,95	174,99
Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	% de la quote-part
Prêts FCR	216,80	33,33
Aide d'urgence ^{1/}	433,60	66,67
Accords FEC	471,57	72,5
Accords élargis	549,53	84,49

^{1/} L'aide d'urgence pourrait comprendre l'assistance d'urgence en cas de catastrophe naturelle (AUCN), l'assistance d'urgence post-conflit (AUPC) et l'instrument de financement rapide.

Prêts directs :

<u>Type</u>	<u>Date d'engagement</u>	<u>Date de tirage/expiration</u>	<u>Montant approuvé (en millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (en millions de DTS)</u>
FCR	17 avril 2020	21 avril 2020	216,80	216,80
IFR	17 avril 2020	21 avril 2020	433,60	433,60
FCR	8 juil. 2011	18 juil. 2011	81,30	81,30

^{1/} Les décaissements directs non tirés (IFR et FCR) arrivent automatiquement à expiration 60 jours après la date d'engagement, c'est à dire la date d'approbation par le conseil d'administration.

Derniers accords financiers en date :

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (en millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (en millions de DTS)</u>
MEDC	12 déc. 2016	11 déc. 2020	562,65	562,65
FEC ¹	12 déc. 2016	11 déc. 2020	281,32	281,32
FEC	4 nov. 2011	17 déc. 2015	520,32	520,32

¹ Anciennement FRPC.

Obligations en retard et projections des paiements au FMI²**(en millions de DTS ; sur la base de l'utilisation des ressources et des avoirs actuels en DTS):**

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Principal	123,8	242,2	360,2	281,9	193,4	172,4
Commissions/intérêts	7,3	13,9	10,3	6,2	4,2	2,8
Total	131,1	256,1	370,5	288,1	197,6	175,2

² Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	Cadre <u>original</u>	Cadre <u>renforcé</u>	<u>Total</u>
I. Engagement de l'aide PPTE			
Date du point de décision	Mars 1998	Avril 2009	
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (en millions de dollars) ¹	345,00	3 109,58	
<i>dont</i> : aide du FMI (en millions de dollars)	22,50	38,66	
(équivalent en millions de DTS)	16,70	25,85	
Date d'arrivée au point d'achèvement :	--	Juin 2012	
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)			
Aide décaissée au pays membre	--	25,85	25,85
Aide intérimaire	--	15,13	15,13
Solde au point d'achèvement	--	10,72	10,72
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts ²	--	0,57	0,57
Total des décaissements	--	26,42	26,42

¹ L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

² Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : sans objet.

Mise en œuvre du fonds fiduciaire pour l'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC) : sans objet

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC).

Point de décision : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire : montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 4 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire du point d'achèvement flottant).

Évaluation des sauvegardes

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est une banque centrale commune des États membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA). Une évaluation actualisée des sauvegardes de la BCEAO, achevée en avril 2018, a révélé que le dispositif de contrôle de la banque centrale était resté solide depuis la dernière évaluation en 2013 et que ses dispositifs de gouvernance étaient globalement appropriés. En outre, les dispositifs d'audit ont été renforcés, les normes internationales d'information financière (IFRS) ont été adoptées comme cadre comptable à partir des états financiers de 2015, et en 2016, une revue extérieure de la qualité de la fonction d'audit interne a conclu que celle-ci était globalement conforme aux normes internationales. La dernière évaluation des sauvegardes de la BCEAO a été achevée en 2018, et l'ensemble des recommandations ont été suivies.

Régime de change

La Côte d'Ivoire fait partie de l'UEMOA. Le régime de change de l'UEMOA est une parité fixe conventionnelle. La monnaie commune, le franc CFA, est rattachée à l'euro au taux de 1 euro = 655,957 FCFA. La Côte d'Ivoire a accepté les obligations de l'article VIII, sections 2a), 3 et 4, et applique un régime de change qui n'impose pas de pratique de taux de change multiples, ni de restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes.

Consultations au titre de l'article IV

Les consultations avec la Côte d'Ivoire au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle de 12 mois. Le conseil d'administration a achevé les dernières consultations au titre de l'article IV avec la Côte d'Ivoire le 21 juillet 2021.

Représentant résident

Un représentant résident du FMI a été affecté à Abidjan pour la première fois en 1984. Il y a eu des interruptions en 2005-06 et en 2010-11 pour des raisons de sécurité, mais un représentant résident est en poste de façon continue depuis mai 2011.

RELATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Au 3 mai 2022, la Côte d'Ivoire entretient des relations avec le Groupe de la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Des informations supplémentaires sont disponibles sur les sites Internet suivants :

Groupe de la Banque mondiale

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire>

Banque africaine de développement

<https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-de-louest/cote-divoire>

QUESTIONS STATISTIQUES

(Au 25 mai 2022)

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance
<p>Général : La communication des données est globalement adéquate aux fins de la surveillance. La ponctualité de certains indicateurs statistiques fournis au FMI pourrait être améliorée (voir le Tableau des indicateurs communs requis aux fins de la surveillance).</p>
<p>Comptabilité nationale : L'Institut national de la statistique (INS) a adopté le système de comptabilité nationale (SCN) et 2015 comme nouvelle année de référence. Les comptes nationaux annuels pour la période 2015–19 se fondent sur la nouvelle année de référence ; les comptes nationaux préliminaires pour 2020 ont été établis, mais pas encore publiés. L'INS procède maintenant à l'établissement rétrospectif des comptes nationaux pour 1996–2014. Les comptes nationaux trimestriels sont encore publiés conformément au SCN de 1993, et prennent 1996 pour année de référence. Le retraitement de la série des comptes nationaux trimestriels visant à la mettre en correspondance avec la série des comptes nationaux annuels fondés sur la nouvelle année de référence progresse lentement. D'après le plan d'action de l'INS, les comptes nationaux trimestriels retraités devraient être publiés en septembre 2023. Les ajustements effectués et les méthodes employées pour établir les comptes nationaux trimestriels doivent être mieux documentés. En outre, de nouveaux indicateurs à fréquence élevée ont été produits avec 2015 comme année de référence. AFRITAC Ouest contribue à l'achèvement des comptes nationaux annuels et trimestriels, à l'amélioration des méthodes et des données source, et à l'établissement de comptes d'opérations financières.</p>
<p>Statistiques des prix : Les méthodes d'établissement de l'indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé ont été adoptées par tous les pays membres de l'UEMOA, et prennent 2014 pour année de référence. L'Institut national de la statistique œuvre de concert avec l'UEMOA et AFRISTAT à la mise à jour de l'IPC harmonisé. Sous les auspices du fonds de données pour la prise de décisions, le département des statistiques, en collaboration avec l'AFRITAC-Ouest, aidera l'Institut national de la statistique à mettre au point et à diffuser un indice des prix à la production (IPP).</p>
<p>Statistiques du marché du travail : Des statistiques sur l'emploi dans le secteur formel sont publiées mensuellement.</p>
<p>Statistiques de finances publiques : Les autorités fournissent des données annuelles sur les administrations publiques afin qu'elles soient publiées dans l'annuaire de statistiques des finances publiques pour la période 2018–19, et communiqueront les données pour 2019 et 2020, conformément au manuel SFP 2001/2014, après la conclusion d'un accord avec la dernière mission d'assistance technique en matière de statistiques des finances publiques (avril-mai 2022). Aucune donnée budgétaire mensuelle ou trimestrielle n'est communiquée pour publication, mais ces données sont mises à la disposition du département Afrique du FMI. Les autorités se sont engagées à continuer d'améliorer la couverture des unités des administrations publiques et des entreprises publiques. En outre, elles cherchent à obtenir le concours de l'AFRITAC Ouest pour améliorer l'établissement des statistiques de finances publiques et pour mettre en application la directive de 2009 de l'UEMOA sur le TOFE en vue du passage au MSFP 2001.</p>
<p>Statistiques monétaires et financières : Les données monétaires pour la Côte d'Ivoire sont préparées par la direction nationale de la BCEAO et communiquées à STA par le siège de la BCEAO à intervalle mensuel avec une actualité d'environ deux mois après la période de référence. En août 2016, la BCEAO a achevé la migration des statistiques monétaires et financières de la Côte d'Ivoire aux formulaires standardisés de communication pour la banque centrale et les autres établissements de dépôt. La BCEAO fournit des données sur quelques séries et indicateurs pour l'enquête sur l'accès aux services financiers en Côte d'Ivoire, y compris les deux indicateurs adoptés par l'ONU (nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes et nombre de distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes) permettant de suivre la cible 8.10 des objectifs de développement durable.</p>
<p>Indicateurs de solidité financière (ISF) : Avec l'assistance technique du département des statistiques du FMI, la BCEAO a achevé la mise au point des indicateurs de solidité financière pour les établissements de dépôt en Côte d'Ivoire en 2018. Cependant, même si la BCEAO a utilisé les ISF pour son usage interne, elle n'a pas approuvé la publication des données sur le site des ISF du FMI.</p>

Statistiques du secteur extérieur : La direction nationale de la BCEAO à Abidjan est responsable de la production et de la diffusion des statistiques annuelles de la balance des paiements et de la position extérieure globale. Les données sur la balance des paiements et la position extérieure globale sont fournies au département des statistiques suivant le format du MBP6 environ un an après la période de référence. Le siège de la BCEAO définit la méthodologie et calcule les réserves de change gérées pour les pays membres de l'UEMOA. Dans le contexte d'un projet de quatre ans financé par le compte administré au nom du Japon (JSA) auprès des pays francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale en vue d'améliorer leurs capacités à produire et diffuser des statistiques du secteur extérieur de meilleure qualité, quatre missions d'assistance technique ont été effectuées en Côte d'Ivoire entre 2016 et 2020. Des efforts sont en cours en vue de publier des données trimestrielles de la balance des paiements et de la position extérieure globale. Une mission à distance réalisée en avril 2021 a étudié la cohérence entre les passifs de dette extérieure brute de la position extérieure globale et les données disponibles dans la base de données de la Banque mondiale sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure (QEDS). Les disparités entre la QEDS et la position extérieure globale s'expliquent par la couverture de la dette extérieure, la classification des monnaies et le moment de la communication des données.

II. Qualité des données et normes correspondantes

Suite à la participation de la Côte d'Ivoire au système général de diffusion des données (SGDD) en mai 2000, les autorités ont publié en décembre 2017 la page de données nationales récapitulatives (PDNR), mettant ainsi en application le SGGD amélioré. Au 25 mai 2022, l'accès à l'Enquête sur la banque centrale et à l'Enquête sur les établissements de dépôt requiert l'autorisation de la BCEAO.

Aucune donnée relevant du rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) n'est disponible.

La Côte d'Ivoire communique les données au département des statistiques aux fins de leur diffusion dans les publications statistiques du FMI.

Côte d'Ivoire : tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance
(Au 3 mai 2022)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence de données⁶	Fréquence de déclaration⁶	Fréquence de publication⁶
Taux de change	Courantes	Courantes	M	M	M
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	Courantes	Courantes	M	M	M
Monnaie centrale/base monétaire	03/2022	05/2022	M	M	M
Monnaie au sens large	03/2022	05/2022	M	M	M
Bilan de la banque centrale	03/2022	05/2022	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	03/2022	05/2022	M	M	M
Taux d'intérêt ²	12/20	02/21	I	M	M
Indice des prix à la consommation	03/22	04/22	M	M	M
Recettes, dépenses, soldes et compositions du financement ³ – Administrations publiques et caisses nationales de sécurité sociale	12/21	03/22	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁴	12/21	03/22	A	A	A
Solde du compte courant extérieur	2020	03/22	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	12/21	03/22	M	M	M
PIB/PNB	2019	03/21	A	A	A
Dette extérieure brute ⁵	12/21	03/22	A	A	A

¹ Comprend les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

² Taux déterminés par le marché et taux officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, et taux des bons, obligations et titres du Trésor.

³ Financement extérieur et intérieur, bancaire et non bancaire.

⁴ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁵ Dette publique extérieure uniquement.

⁶ Quotidien (Q) ; hebdomadaire (H) ; mensuel (M) ; trimestriel (T) ; annuel (A) ; irrégulier (I) et non disponible (ND).



CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE¹

Le 31 mai 2022

Approuvé par
Montfort Mlachila et Natalia Tamirisa (FMI) ; Marcello Estevão et Abebe Adujna Dadi (AID)

Rédigé par le Fonds monétaire international et l'Association internationale de développement

Le risque de surendettement extérieur de la Côte d'Ivoire reste modéré. Le ratio service de la dette extérieure/recettes reste inférieur au seuil mais en est proche et les autres indicateurs de la charge de la dette extérieure projetée sont inférieurs à leur seuil dans le scénario de référence, le choc le plus extrême étant celui lié aux exportations. Plusieurs indicateurs dépassent leur seuil pour les chocs standards les plus graves. La marge d'absorption des chocs reste limitée. Le risque de surendettement public global est également modéré : la dette publique devrait généralement demeurer stable au cours de la période de projection.

Côte d'Ivoire : analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI	
Risque de surendettement extérieur	Modéré
Risque de surendettement global	Modéré
Granularité de la notation du risque	Faible marge d'absorption de chocs
Élément d'appréciation	Non

¹Dans le cadre révisé de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, l'indicateur composite de la Côte d'Ivoire est de 2,96 sur la base des PEM d'avril 2022 et de l'EPIN 2020, ce qui correspond à une capacité d'endettement moyenne.

PÉRIMÈTRE DE LA DETTE PUBLIQUE

1. La dette publique englobe la dette contractée par l'administration centrale et les garanties que cette dernière fournit, y compris celles liées à la dette des entreprises publiques (tableau 1 du texte). L'AVD classe la dette extérieure et la dette intérieure selon la monnaie de libellé, car l'insuffisance des données ne permet pas d'utiliser le critère de résidence.² La dette des administrations locales est exclue de l'AVD. Les administrations locales sont autorisées à emprunter dans les limites et aux conditions déterminées par décret. Aucune information sur cette dette n'est disponible. Concernant la dette des entreprises publiques, les autorités ont accompli des progrès ces dernières années dans la collecte d'informations financières et l'amélioration du suivi. À la fin de 2021, la dette commerciale des entreprises publiques garantie et non garantie atteignait respectivement 1,3 et 0,8 % du PIB. L'approche adoptée dans la présente AVD est la suivante :

- L'ensemble de la dette *garantie* des entreprises publiques et de la *dette rétrocédée* est pris en compte dans l'encours de la dette du scénario de référence.
- La dette des entreprises publiques *non garantie* est prise en compte dans le choc sur les passifs conditionnels ; ce choc est établi par défaut à 2 % du PIB.³

Tableau 1 du texte. Côte d'Ivoire : périmètre de la dette du secteur public

Sous-secteurs du secteur public	Cochez la cellule
1 Administration centrale	X
2 Administrations d'États fédérés et locales	
3 Autres éléments des administrations publiques	
4 dont : administrations de sécurité sociale	
5 Fonds extrabudgétaires (FEB)	
6 Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)	X
7 Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)	X
8 Dette non garantie des entreprises publiques	

2. Les autorités continuent de chercher à renforcer leurs capacités à enregistrer et à suivre la dette publique et les passifs conditionnels. Il convient de continuer de s'employer à élargir la couverture des données relatives aux entreprises publiques dans le scénario de référence de l'AVD, notamment en consolidant les comptes budgétaires de l'administration centrale avec les états financiers des entreprises publiques (tant du côté des recettes que des dépenses et du financement). Les autorités considèrent cette consolidation comme une condition préalable à

²La dette envers la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a été reclassée de dette intérieure à dette extérieure afin d'harmoniser le traitement de la dette de la BOAD dans la région de l'UEMOA. L'émission de francs CFA sur le marché régional est toujours considérée comme intérieure en raison du manque de données. Cette AVD continue d'exclure la dette extérieure privée de la dette extérieure du fait des d'informations limitées sur l'encours de la dette privée extérieure et les paiements correspondants. L'utilisation du DTS est enregistrée comme une dette intérieure en raison de l'accord de prêt entre le gouvernement et la BCEAO.

³La dette des entreprises publiques non garantie n'est pas incluse dans le scénario de référence car les informations sont limitées.

l'incorporation de la dette des entreprises publiques dans la dette totale (dans le scénario de référence) et ont reçu une mission d'assistance technique à cet effet. En outre, le travail de rapprochement des données avec le système de notification de la dette de la Banque mondiale se poursuit. Dans le cadre de la politique de financement du développement durable de l'AID (SDFP), les autorités ont créé un nouveau portail présentant des informations actualisées sur la dette publique, notamment les bulletins trimestriels sur la dette, renforçant ainsi la transparence.

3. L'ampleur du choc dans le test de résistance sur les passifs conditionnels réalisé dans le cadre de l'analyse de sensibilité tient compte d'éventuels passifs supplémentaires. Les paramètres PFR-CVD par défaut sont appliqués pour le choc sur les passifs conditionnels. Ils pourraient provenir de la dette des entreprises publiques non comprise dans le champ d'application des données, notamment la dette non garantie et les arriérés intérieurs, les accords de partenariat public-privé et le secteur financier. Le total des passifs conditionnels pour le test est estimé à 9,3 % du PIB (tableau 2 du texte). Le stock de partenariats public-privé représente environ 6,6 % du PIB à la fin de 2021, dont plus de la moitié d'engagements d'investissement dans le secteur énergétique.

Tableau 2 du texte. Côte d'Ivoire : ampleur du choc pour le test de résistance sur les passifs conditionnels

1 Couverture des données sur la dette publique du pays	Administration centrale, dette garantie par l'État		
	Défaut	Utilisés pour l'analyse	Raisons de s'écarter des paramètres retenus par défaut
2 Autres dettes des administrations publiques non prises en compte dans 1	0 pourcentage du PIB	0	
3 Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 pourcentage du PIB	2	
4 PPP	35 pourcentage du stock en PPA	2,30	
5 Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 pourcentage du PIB	5	
Totale (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)		9,3	

1/ Le choc de 2% du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de leur dette publique (1.). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1.) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0%.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA DETTE

4. La dette publique a nettement augmenté ces dernières années et la part de la dette extérieure dans la dette totale a progressé⁴. L'augmentation de l'endettement de 2017 à 2021 est due au recours plus important à la dette extérieure, notamment pour financer l'augmentation de l'investissement et des dépenses sociales dans le contexte du plan national de développement 2015–2020 et de la crise de la COVID-19. Dans la stratégie de la dette à moyen terme 2019–2023, mise à jour dans la loi de finances 2022, il était envisagé que 64 % des nouveaux financements proviennent de sources externes ; les emprunts en euros et en francs CFA étaient privilégiés afin de limiter le

⁴Dans la présente AVD, la dette extérieure contractée ou garantie par l'État exclut les créances associées au contrat de désendettement et de développement (C2D), qui ont été annulées dans le cadre de l'allègement de la dette de l'initiative PPTE. Le C2D est un outil de restructuration de la dette au titre duquel la Côte d'Ivoire continue de rembourser sa dette bilatérale envers la France et l'Espagne jusqu'à ce qu'elle soit épongée. Les montants remboursés lui sont rétrocédés sous forme de dons pour financer des programmes de réduction de la pauvreté. Les services du FMI incluent les flux liés au processus C2D dans les comptes extérieur et budgétaire pour tenir compte des flux de trésorerie bruts (service de la dette et dons). Voir le rapport pays du FMI n° 14/358 et le Supp.1, 21/11/2014 pour plus de détails.

risque de taux de change. Une large part des emprunts extérieurs est libellée en euros. La dette publique s'est établie à 53,5 % du PIB fin 2021, contre 33,3 % en 2017. La dette extérieure s'est établie à 33 % du PIB, contre 19 % en 2017, soit 62 % de la dette totale fin 2021, contre 57 % en 2017.

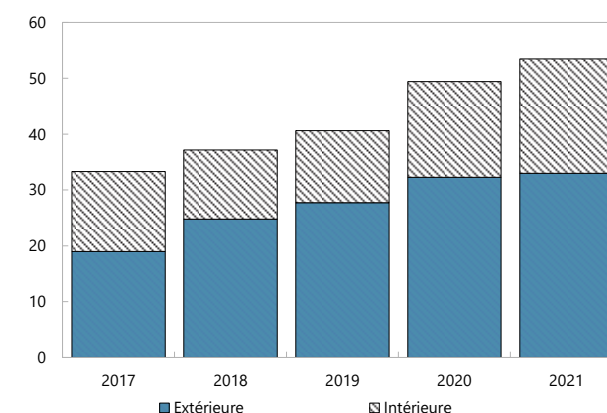
5. La majorité de la dette intérieure prend la forme de titres en francs CFA.

Ces titres ont une échéance de 3 mois à 15 ans et sont détenus par des investisseurs nationaux et d'autres investisseurs de l'UEMOA. Les autorités sont conscientes du fait qu'un recours excessif au marché régional risque de resserrer les conditions de financement et d'évincer le crédit au secteur privé, compte tenu des besoins de financement dans l'ensemble des pays de l'UEMOA.

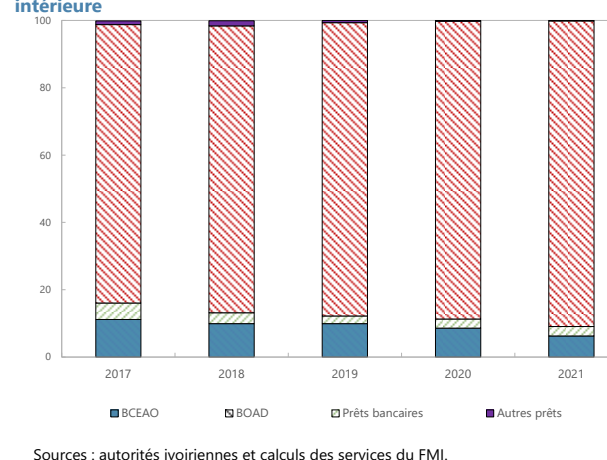
6. Les créanciers commerciaux détiennent plus de la moitié de la dette extérieure (hors garanties).

Près de 90 % de la dette commerciale est composée d'euro-obligations. Les autorités ont mené une opération de gestion des passifs en 2020 afin de réduire les risques de change et d'allonger les échéances de la dette. Les créanciers multilatéraux ont augmenté leur part de la dette depuis 2020 et détenaient 29 % de la dette extérieure en 2021, la Côte d'Ivoire ayant mobilisé un financement extérieur concessionnel considérable pour financer sa riposte à la pandémie. Le FMI et la Banque mondiale ont conjointement satisfait plus d'un tiers des besoins en financement du pays en 2021. La part de la dette extérieure détenue par des créanciers bilatéraux a en revanche baissé depuis 2016 : elle représentait moins de 16 % de l'encours de la dette extérieure fin 2021,

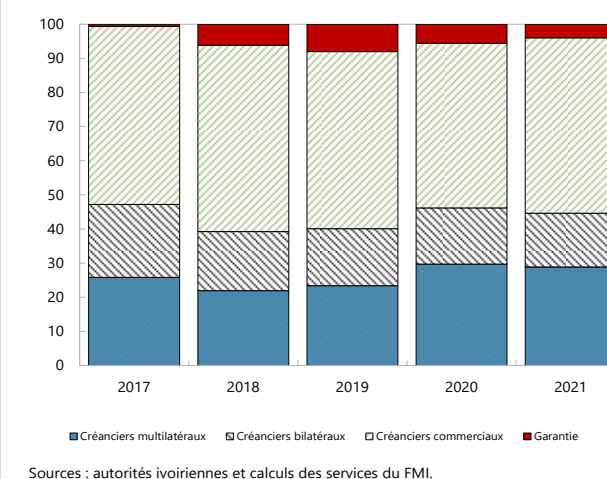
Graphique 1 du texte. Côte d'Ivoire : évolution de la dette publique (en pourcentage du PIB)



Graphique 2 du texte. Côte d'Ivoire : composition de la dette intérieure



Graphique 3 du texte. Côte d'Ivoire : composition de la dette extérieure



contre 21 % en 2017. La part restante est associée à des créanciers commerciaux (51 %) et à la dette garantie (4 %).

7. Les autorités ont souscrit à l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) en 2020. Les autorités ont reçu des réponses positives des créanciers du Club de Paris et de l'Eximbank India pour 2020 et 2021 et du Fonds koweïtien pour 2020. Néanmoins, dans la mesure où une part importante de la dette extérieure arrivant à échéance en 2020 et 2021 a été annulée par des créanciers bilatéraux dans le cadre du C2D (voir note de bas de page 4), l'avantage de l'ISSD est limité. Les paiements suspendus représentaient environ 5 % du service total de la dette (y compris le C2D) en 2020 et 0,4 % en 2021.

ÉVOLUTION RECENTE ET HYPOTHÈSES

8. La Côte d'Ivoire continue de faire preuve de résilience face à la pandémie et montre des signes de rétablissement. En 2021, on estime la croissance à environ 7 %, soit un niveau supérieur à la plupart des pays préémergents d'Afrique sub-saharienne. Ce résultat économique s'explique par les solides paramètres fondamentaux d'avant la crise, une riposte rapide des pouvoirs publics et une dépendance relativement plus faible aux secteurs les plus vulnérables à la pandémie. Le pays a connu un pic éphémère d'Omicron en 2021 et début 2022, mais le nombre de décès reste modéré par rapport aux pays pairs avec environ 800 décès depuis le début de la pandémie jusqu'à début mai 2022. La vaccination a débuté en mars 2021 et le taux d'adoption du vaccin par la population a décollé après un démarrage lent. À la mi-mai 2022, 12,6 millions de doses ont été administrées et environ 40 % de la population ciblée (12 ans et plus) ont reçu une première dose. L'inflation a atteint 4,2 % en 2021, reflétant principalement la flambée des prix mondiaux.

9. Les hypothèses du scénario de référence sont conformes au cadre macroéconomique décrit ci-dessous (tableaux 2 et 3 du texte). Il s'agit notamment d'une trajectoire de croissance convergeant vers 6 % à moyen terme, contre 7 % en 2021, d'une inflation revenant à un niveau modéré à moyen terme grâce à l'arrimage du taux de change à l'euro, d'une amélioration graduelle de la position extérieure et d'un rééquilibrage budgétaire progressif pour atteindre d'ici 2024 la norme fixée pour le déficit budgétaire régional de 3 % du PIB. Les projections supposent en outre un recours équilibré à l'endettement intérieur et extérieur.

- **La trajectoire de croissance du PIB fluctue entre 6 et 6,7 % à moyen terme, comme dans l'AVD précédente.** Avec l'amélioration de la conjoncture mondiale et le redressement de la demande intérieure après le choc dû à la COVID, le PIB réel s'est redressé, passant de 2 % en 2020 à 7 % en 2021, en dépit des pénuries d'électricité à court terme. Les services du FMI prévoient que la croissance ralentira à 6 % en 2022 en raison de la guerre en Ukraine, qu'elle rebondira à environ 6½ % les années suivantes et qu'elle convergera vers 6 % à moyen terme. La trajectoire cumulée est comparable à celle projetée au moment de l'article IV de 2021. La mise en œuvre d'un solide programme de réformes issu du plan national de développement (PND) et la récente découverte de pétrole pourraient toutefois susciter une confiance plus forte

et des investissements plus élevés et stimuler encore la productivité et la croissance. Cependant, l'insécurité persistante dans le nord du pays et l'évolution incertaine de la situation mondiale représentent des risques de ralentissement.

- **Retour progressif à une inflation modérée à moyen terme.** L'inflation annuelle moyenne devrait atteindre 5,5 % en 2022 en raison de l'augmentation des prix des produits de base, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à la suite des mesures de confinement et des fermetures de frontières, ainsi que de l'impact du rationnement de l'électricité dans certains secteurs en 2021. Cependant, elle devrait rester modérée, à environ 2 % à moyen terme, bénéficiant de l'arrimage du taux de change à l'euro.
- **Creusement des déficits budgétaires à court terme.** Les mesures qui se sont imposées pour contrer la pandémie et l'insécurité dans le nord ont creusé les déficits budgétaires primaire et global à 3 et 5,1 % du PIB respectivement en 2021. On s'attend à un déficit plus important en 2022, de 5,3 % du PIB, imputable à la réponse aux effets de la guerre en Ukraine, à l'augmentation des dépenses pour assurer la sécurité dans le nord et au plan d'investissement public soutenu par la mise en œuvre du PND au cours des prochaines années. Si le PND met l'accent sur l'augmentation des investissements du secteur privé, il comporte également des objectifs en matière d'investissements publics et de projets d'investissements publics financés par la dette. Les autorités prévoient toujours de converger vers l'objectif régional de 3 % du PIB à moyen terme.
- **Prévisions de recettes fiscales similaires.** Les prévisions des recettes fiscales sont plus ou moins similaires à celles de l'AVD précédente, qui tient compte de la faiblesse relative des recettes. Cependant, les recettes de 2021 ont été meilleures que prévu en raison du renforcement de la numérisation et de l'administration fiscale. Les recettes fiscales devraient passer de 12,3 % du PIB en 2022 à plus de 13 % du PIB à partir de 2024 et se maintenir à ce niveau. Les efforts visant à renforcer la mobilisation des recettes intérieures devraient se poursuivre et porter sur la suppression des exonérations de TVA, l'accélération de la suppression des exonérations de taxe professionnelle, la rationalisation du régime de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'amélioration du régime de la propriété, le déploiement complet du nouveau système informatique et la poursuite des réformes de gestion des finances publiques.
- **Une réduction du déficit courant.** Le déficit des transactions extérieures courantes devrait connaître une réduction modérée, de 4,8 % du PIB en 2022 à 3,6 % du PIB en 2027. Les exportations devraient croître davantage que les importations grâce à la mise en œuvre des politiques du PND et de la vision Côte d'Ivoire 2030, notamment en matière de développement du secteur privé et de diversification des exportations.
- **Risques.** Ces hypothèses sont soumises à des risques de ralentissement, notamment d'éventuels chocs défavorables sur les termes de l'échange et une croissance mondiale plus faible que prévu dans le contexte de la pandémie, de la guerre en Ukraine et de la montée du protectionnisme. Les chances de révision à la hausse des prévisions sont principalement liées à la confirmation du potentiel de découverte de pétrole et à la mise en œuvre stricte du PND.

Tableau 3 du texte. Côte d'Ivoire : hypothèses macroéconomiques de l'AVD des PFR

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Est.			Projections						
	(Variations annuelles en pourcentage, sauf indications contraire)									
Revenu national										
PIB à prix constants	6.2	2.0	7.0	6.0	6.7	6.4	6.2	6.0	6.0	
Déflateur du PIB	0.2	1.0	2.8	3.8	1.8	1.4	1.3	1.2	1.5	
Secteur extérieur (sur la base des francs CFA)										
Exportations de biens, f.o.b., à prix courants	11.8	-2.9	15.3	8.8	3.3	8.2	6.9	7.0	7.7	
Importations de biens, f.o.b., à prix courants	2.9	-1.5	22.5	14.1	1.5	4.8	5.6	6.1	7.4	
Volume des exportations	16.7	-1.9	6.2	-5.9	7.4	11.6	7.3	7.2	7.2	
Volume des importations	-1.8	10.5	2.5	-5.6	4.5	7.6	5.9	6.7	7.3	
Opérations de l'administration centrale										
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Recettes totales et dons	15.0	15.0	15.8	14.7	15.2	15.6	15.5	15.5	15.4	
Recettes totales	14.2	14.4	15.3	14.2	14.7	15.2	15.2	15.2	15.1	
Dépenses totales	17.3	20.5	20.9	20.0	19.2	18.6	18.6	18.5	18.4	
Dépenses primaires	15.8	18.7	18.8	18.0	17.1	16.5	16.5	16.4	16.4	
Solde primaire	-0.8	-3.7	-3.0	-3.3	-1.9	-0.9	-1.0	-1.0	-0.9	
Solde global, y compris dons, sur la base d'ordres de paiement	-2.3	-5.6	-5.1	-5.3	-4.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	
Secteur extérieur										
Solde des transactions courantes	-2.3	-3.2	-3.8	-4.8	-4.6	-4.1	-3.9	-3.7	-3.6	
Solde des transactions courantes hors intérêts	-1.4	-2.1	-2.6	-3.7	-3.6	-3.1	-2.9	-2.7	-2.6	

Sources : autorités ivoiriennes, Banque mondiale et estimations et projections des services du FMI.

10. La stratégie de gestion de la dette des autorités vise à satisfaire les besoins bruts de financement tout en préservant la viabilité de la dette, au moyen d'un juste équilibre entre les instruments de financement extérieur et intérieur. Conformément à la stratégie de gestion de la dette à moyen terme des autorités, les besoins de financement de la Côte d'Ivoire devraient être satisfaits en 2022 grâce à diverses sources en devises et en monnaie nationale. Les autorités ont communiqué leur objectif d'emprunter à l'extérieur conformément à leur stratégie d'endettement à moyen terme. Le niveau des emprunts commerciaux extérieurs est établi aux alentours de la projection du service de la dette commerciale extérieure. Le financement multilatéral et bilatéral devrait diminuer progressivement, de 2 % du PIB en 2022 à 1,5 % en 2042. Ces chiffres tiennent compte des projections de décaissements les plus récentes de l'AID, dont la part dans le financement multilatéral total devait augmenter à court terme, de 70 % en 2022 à 79 % en 2025, avant de reculer à 23 % en 2042. À court terme, l'administration devrait recourir à des prêts concessionnels et non concessionnels pour répondre à ses besoins de financement. Les autorités entendent aussi recourir de façon équilibrée aux marchés internationaux et régionaux compte tenu de l'effet d'éviction potentiel à l'échelle régionale. Le financement intérieur devrait s'appuyer sur l'émission de titres en francs CFA avec les échéances suivantes : moins d'un an (12 % des émissions), un à trois ans (8 %), trois à sept ans (46 %) et plus de sept ans (34 %)⁵. Les taux d'intérêt des obligations régionales et des euro-obligations devraient s'établir en moyenne à 5,4 et 5,5 % respectivement sur la période couverte par

⁵L'augmentation prévue du financement intérieur nécessiterait des achats considérables de titres ivoiriens par les résidents de l'UEMOA, avec une éviction potentielle des petits emprunteurs. Cependant, la part de la Côte d'Ivoire sur le marché régional n'augmenterait que légèrement, passant de 36 % en 2021 à 38 % en 2026. Si ces achats n'avaient pas lieu, le financement commercial extérieur devrait augmenter pour combler ce gap. Les projections d'emprunts intérieurs dépendent de la capacité de la Côte d'Ivoire à augmenter de 35 % le volume d'émissions intérieures durant les quatre années à venir (de 2 600 milliards de francs CFA projetés en 2022 à 3 500 milliards en 2026) aux rendements actuels.

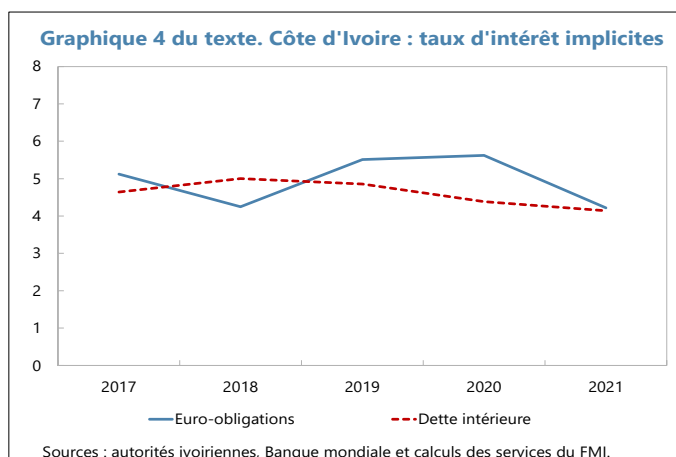
les projections, ce qui est supérieur aux trajectoires historiques. Les autorités continuent de renforcer les processus liés à la gestion de la dette, avec le soutien de la Banque mondiale.

	AVD précédente			AVD actuelle		
	2022-2027	2028-2032	2033-2041	2022-2027	2028-2032	2033-2041
PIB nominal (en milliards de dollars)	95.6	144.6	241.1	91.2	137.7	227.9
PIB réel (variation en % sur 1 an)	6.2	5.9	5.6	6.2	5.9	5.6
(en pourcentage du PIB sauf indication contraire)						
Budget (administration centrale)						
Recettes et dons	15.3	15.2	15.5	15.3	15.6	15.9
dont dons	0.3	0.0	0.0	0.4	0.3	0.3
Dépenses primaires	16.6	16.2	16.5	16.6	16.6	17.0
Solde primaire	-1.4	-1.0	-1.0	-1.4	-1.0	-1.0
Balance des paiements						
Exportations de biens et de services	19.3	18.4	17.7	20.2	19.5	18.6
Importations de biens et de services	15.1	14.1	13.3	16.4	15.8	14.9
Solde des transactions courantes hors intérêts	-5.3	-5.2	-5.0	-5.4	-5.8	-5.7
Solde des transactions courantes	-3.7	-3.6	-3.3	-4.1	-4.2	-3.9
Investissements directs étrangers (entrées nettes)	1.2	1.5	1.9	1.2	1.5	1.9

Sources : autorités ivoiriennes, Banque mondiale et estimations et prévisions des services du FMI.

11. Le cadre macroéconomique est généralement plausible (graphique 4).

Les flux générateurs d'endettement prévus à moyen terme sont inférieurs à ceux observés durant les cinq années écoulées, qui s'expliquaient par un écart résiduel considérable. L'écart résiduel de 1,2 % du PIB calculé pour 2021 tient principalement à un enregistrement différent des décaissements de prêts projets dans les comptes budgétaires et les statistiques de la dette, ainsi qu'à la non-intégration dans les comptes budgétaires des flux associés aux nouvelles dettes contractées par l'État et rétrocédées aux entreprises publiques, qui sont incluses dans la dette publique.



CLASSEMENT DU PAYS ET DÉTERMINATION DES TESTS DE RÉSISTANCE DES SCÉNARIOS

12. La Côte d'Ivoire présente une capacité d'endettement moyenne. Selon le cadre macroéconomique des Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2022 et l'indice EPIN 2020 de la Banque mondiale, l'indicateur composite de la Côte d'Ivoire est de 2,96 (au-dessus du seuil inférieur de 2,69 mais en dessous de la valeur limite de 3,05 pour une capacité d'endettement élevée), ce qui confirme l'évaluation d'une capacité d'endettement moyenne établie dans l'AVD précédente.⁶ Les seuils pertinents sont utilisés pour évaluer le risque d'endettement.

Capacité d'endettement		Moyenne		
Final	Classification basée sur la version actuelle	Classification basée sur la version précédente	Classification basée sur les deux versions précédentes	
Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	
	2.96	2.97	2.92	
APPLICABLE		APPLICABLE		
Seuils d'endettement EXTÉRIEUR		Repère dette publique TOTALE		
VA de la dette en % de		VA du total de la dette publique en % du PIB		55
Exportations	180			
PIB	40			
Service de la dette en % de				
Exportations	15			
Recettes	18			

13. Étant donné que la Côte d'Ivoire reste dépendante des marchés mondiaux des capitaux, un test sur mesure a été réalisé concernant le financement sur ces marchés. La Côte d'Ivoire a émis des euro-obligations considérables en 2020 et début 2021 (à hauteur d'environ 1,2 et 1 milliard de dollars, respectivement), et a utilisé environ la moitié de l'émission de 2020 pour racheter des obligations à échéances plus courtes et réduire le risque de change. Sa stratégie de gestion de la dette vise à recourir aux marchés mondiaux de capitaux pour satisfaire une partie de ses besoins bruts de financement au cours des cinq prochaines années. Le test sur mesure concernant le financement sur les marchés prend pour hypothèse une hausse temporaire de 400 points de base du coût des nouveaux emprunts commerciaux extérieurs, conjuguée à une dépréciation nominale de 15 % du

⁶Le cadre macroéconomique comporte cinq autres variables : la croissance du PIB réel, les envois de fonds, la couverture des importations par les réserves, la valeur au carré de la couverture des importations par les réserves et la croissance économique mondiale. L'indicateur composite (IC) utilise des données sur une période de dix ans (5 années de données d'historiques et 5 années de projections) pour lisser les cycles économiques.

franc CFA par rapport au dollar et à un raccourcissement des échéances et des différés d'amortissement.⁷

14. Un choc sur les passifs éventuels a été simulé afin de saisir les risques budgétaires qui pourraient être liés aux entreprises publiques, aux PPP et au marché financier. Ce test de résistance sur mesure inclut les 2 % du PIB normalisés pour les risques liés aux entreprises publiques, un choc de 2,3 % du PIB pour tenir compte des risques budgétaires potentiels sur 35 % du stock de capital des PPP et d'un choc sur le secteur financier de 5 % du PIB.

15. Des tests de résistance normalisés sur la croissance du PIB réel, le solde primaire, les exportations, les transferts courants et la dépréciation du taux de change ainsi qu'un test sur mesure sur les cours des matières premières ont aussi été effectués. Les quatre premiers chocs fixent chacune des variables mentionnées ci-dessus au plus bas de sa moyenne historique (moins un écart-type) ou de sa projection de référence (moins un écart-type). Une dépréciation nominale de 30 % du franc CFA par rapport au dollar lors de la première année de la projection est envisagée. Le choc sur les cours des produits de base saisit l'incidence d'une baisse soudaine d'un écart-type de ces cours.

ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTERIEURE

16. Le pays continue de présenter un risque modéré de surendettement, bien qu'il reste très proche du seuil du ratio service de la dette/recettes. Le ratio service de la dette/recettes reste inférieur au seuil de 18 % pendant la période de projection. Il culmine à 17,9 % en 2024 avant de redescendre à 14,3 % en 2027. D'une part, la détérioration du ratio provient principalement de la dépréciation du taux de change et, dans une moindre mesure, du reclassement de la BOAD de créancier intérieur à créancier extérieur. D'autre part, un facteur compensatoire a résulté de l'effet positif de l'inflation sur les recettes ainsi que d'une révision à la hausse des projections de recettes.

Tableau 6 du texte. Explication de la détérioration du ratio service de la dette/recettes (AIV de 2022 vs AIV 2021)

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ratio SD/ recettes (22AIV - 21AIV)	2.0	1.2	0.4	0.7	0.7	-0.2	0.0	0.0	1.2	0.3
Variation du SD	0.6	0.2	-0.1	0.1	0.2	-0.8	-0.6	-0.6	0.4	-0.4
dont : BOAD	0.5	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
autres 1/	0.2	-0.2	-0.4	-0.2	0.0	-1.0	-0.8	-0.7	0.3	-0.5
Variation des recettes	1.3	0.9	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7
dont : taux de change	1.7	1.8	1.9	1.9	1.6	1.4	1.6	1.6	1.8	1.7
recettes en monnaie locale	-0.4	-0.9	-1.4	-1.3	-1.1	-0.8	-1.0	-0.9	-1.1	-1.0

Sources : autorités ivoiriennes, Banque mondiale et estimations et projections des services du FMI.

1/ hypothèses de remboursement du service de la dette et de nouveaux emprunts.

⁷Il est estimé que la part de la dette libellée en dollars diminue progressivement. Le raccourcissement des échéances des emprunts extérieurs commerciaux est envisagé comme suit : si l'échéance initiale est de plus de 5 ans, la nouvelle échéance est fixée à 5 ans. Si l'échéance initiale est de moins de 5 ans, la nouvelle échéance est réduite de 2/3.

17. Tous les indicateurs de la dette contractée ou garantie par l'État (CGE) se situent au-dessous de leurs seuils correspondants pour les dix prochaines années dans le scénario de référence. Le ratio VA dette extérieure/PIB devrait baisser de 28,3 % en 2022 à 21,3 % en 2032 (tableau 1 et graphique 1), soit nettement en dessous du seuil correspondant de 40.⁸ Le ratio VA dette extérieure/exportations culmine à 127,1 % au début de la période de projection avant de diminuer et le ratio service de la dette/exportations devrait atteindre 11,9 % en 2032, avec des seuils respectifs de 180 % et 15 %. Après le pic de 2024-25, le ratio service de la dette/recettes devrait rester en dessous du seuil tout au long des années suivantes. La trajectoire du ratio service de la dette/recettes souligne qu'il est essentiel d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures afin de fournir aux autorités une source durable de financement pour leurs besoins importants de développement et de dégagement de la marge pour le service de la dette.

18. Des chocs sur les exportations et le financement de marché pénaliseraient fortement la viabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire. Un choc sur les exportations entraînerait les ratios VA dette extérieure/exportations et service de la dette/exportations au-delà du seuil à partir de 2024, alors que la plupart des chocs porteraient l'indicateur service de la dette/recettes au-delà de son seuil à compter de 2024. Les exportations de produits du cacao représentent plus d'un tiers des exportations totales, ce qui rend la Côte d'Ivoire particulièrement sensible à la fluctuation de son prix. Ce constat souligne l'importance d'accélérer les politiques visant à la diversification afin de renforcer la résilience de l'économie ivoirienne aux chocs. L'analyse des risques de financement de marché suggère que l'écart EMBI a augmenté à 365 bpm, contre 350 bpm dans le dernier rapport des services du FMI. Alors que les besoins de financement brut et l'écart EMBI demeurent sous le niveau de référence, l'indicateur service de la dette/recettes dépasserait le seuil pour des périodes prolongées si le risque de financement de marché se matérialisait (graphique 6). Ces résultats mettent en évidence les risques de dégradation de la viabilité de la dette liés à des chocs potentiels sur les exportations ou des risques de refinancement qui pourraient résulter d'une baisse de la propension au risque au niveau mondial ou d'un raccourcissement des échéances des nouveaux emprunts commerciaux extérieurs.

ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE

19. Dans le scénario de référence, le ratio VA de la dette publique/PIB se situe en deçà de son seuil de 55 % (graphique 4). Le ratio VA de la dette publique/PIB devrait décliner légèrement au cours de la période de projection pour atteindre environ 45 % d'ici 2032. Dans le même temps, le ratio VA de la dette/recettes et dons devrait baisser de façon marginale, de 339 % en 2022 à 285 % en 2032. Enfin, le ratio service de la dette/recettes et dons devrait grimper en flèche pour atteindre 57,5 % en 2024 et rester supérieur à 54 % sur toute la période de projection (par rapport à 34 % en 2021). Cela souligne à nouveau l'importance de renforcer la mobilisation des recettes intérieures.

⁸L'opération de gestion des passifs de novembre 2020, qui impliquait le rachat de 486 millions de dollars d'obligations à échéance de 2028 et 2032 et 85 millions d'obligations en euros à échéance de 2025, a légèrement amélioré les indicateurs de liquidités.

20. Les tests de résistance révèlent que la vulnérabilité la plus extrême pour la dette publique de la Côte d'Ivoire proviendrait d'un choc sur les cours des produits de base (graphique 2 et tableau 4). Dans le test de résistance normalisé relatif aux cours des produits de base, le ratio VA de la dette publique/PIB dépasserait son seuil de 55 % à compter de 2025 et continuerait de croître par la suite. Ce choc ferait exploser les trois indicateurs de la dette et du service de la dette, une situation qui pourrait être exacerbée si les cours des matières premières devaient encore augmenter. Un choc sur les passifs conditionnels entraînerait un dépassement temporaire du seuil pour le ratio VA de la dette/PIB durant une période de cinq ans.

NOTATION DU RISQUE ET VULNÉRABILITÉ

21. Comme dans l'analyse de viabilité de la dette de juillet 2021, la nouvelle AVD indique que la Côte d'Ivoire continue d'afficher un risque modéré de surendettement extérieur, et avec une marge limitée d'absorption des chocs. Le ratio service de la dette/recettes reste inférieur mais très proche du seuil correspondant dans le scénario de référence, et les autres indicateurs de la dette restent en dessous de leur seuil. Les tests de résistance standard montrent que les ratios VA dette extérieure/exportations, service de la dette/exportations et service de la dette/recettes dépasseraient leur seuil dans les scénarios de choc les plus extrêmes. L'analyse de la granularité confirme que la marge de manœuvre pour absorber les chocs est limitée, le ratio service de la dette extérieure/recettes franchissant d'abord le seuil puis restant en dessous mais très proche de celui-ci pendant la période de projection (graphique 5). Il est donc urgent d'intensifier la mobilisation des recettes et de diversifier la base des exportations par des transformations structurelles à moyen terme. Il est également primordial d'avoir une stratégie d'emprunt extérieur prudente visant à équilibrer les coûts et les risques des nouveaux emprunts, afin de préserver la capacité d'emprunt de la Côte d'Ivoire et la viabilité de sa dette à moyen terme. Les autorités devront évaluer l'opportunité et le moment de faire appel au marché extérieur, étant donné que l'EMBI s'est détérioré depuis l'AVD de 2021, ainsi que la limitation du montant de l'émission. Elles étudient également d'autres sources d'emprunts extérieurs, comme les prêts commerciaux garantis par les IFI.

22. La présente AVD indique également que le risque de surendettement global reste modéré, mais les tests de résistance soulignent que la dette extérieure et la dette totale sont très vulnérables aux chocs. Bien que le risque de surendettement global soit modéré, le ratio VA de la dette publique/PIB dépasse son seuil (55 %) à compter de 2025 sous le choc le plus extrême (cours des produits de base) dans les tests de résistance normalisés. Trois des quatre indicateurs de la dette extérieure dépasseraient leur seuil sous le choc le plus extrême (exportations et financement de marché). Les risques sont exacerbés par la pandémie de la COVID-19 et aujourd'hui par la guerre en Ukraine, car la reprise de la croissance mondiale, et donc celle des exportations ivoiriennes, pourrait s'avérer plus lente que prévu.

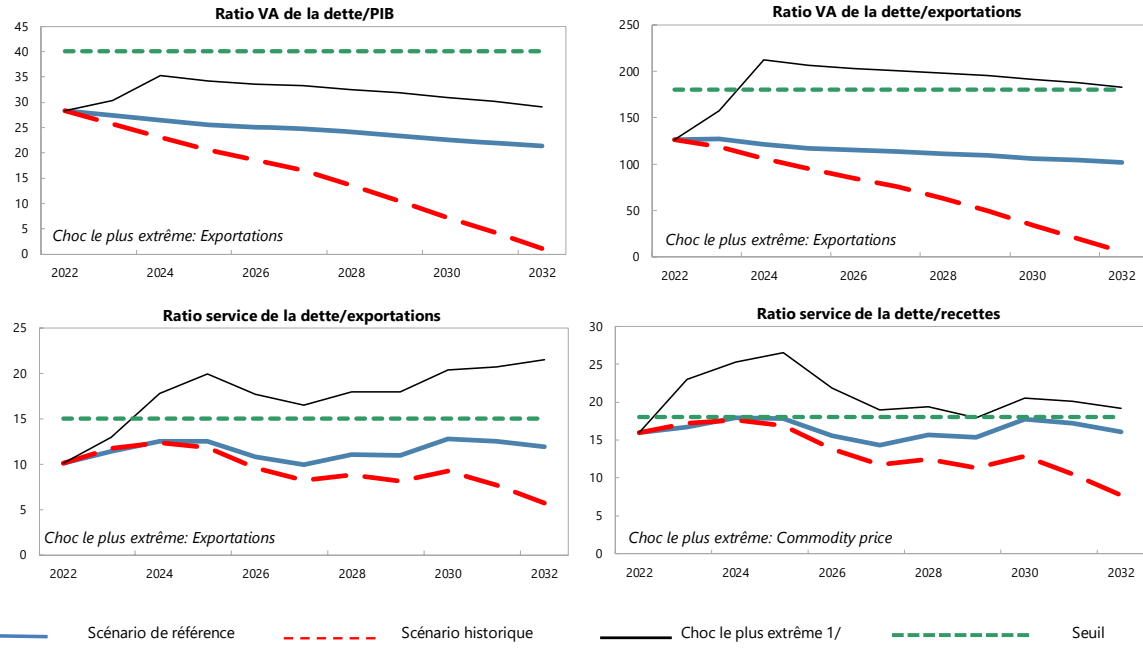
23. Les autorités doivent accroître la résilience aux chocs qui pourraient peser sur la viabilité de la dette. Les résultats de l'AVD soulignent la nécessité de suivre attentivement les indicateurs de la dette, d'établir des projections de croissance du PIB avec prudence, de créer de

l'espace budgétaire, de mettre en œuvre des politiques judicieuses pour préserver la stabilité macroéconomique et de surveiller de près les emprunts contractés par les entreprises publiques. Dans ce contexte, les autorités devraient s'efforcer d'intégrer pleinement la dette des entreprises publiques dans leur analyse de la viabilité de la dette. Afin de dégager un espace budgétaire, les autorités doivent de toute urgence accélérer les mesures visant à accroître les recettes intérieures tout en restant déterminées à maîtriser les dépenses publiques à moyen terme. Une gestion prudente de la dette, notamment le maintien de l'équilibre entre la dette intérieure et extérieure, sera primordiale pour préserver la viabilité de la dette.

VUES DES AUTORITÉS

24. Les autorités conviennent que la Côte d'Ivoire continue de présenter un risque de surendettement modéré. Les autorités sont fermement décidées à maintenir le risque de surendettement du pays à un niveau modéré. Elles sont conscientes que le ratio service de la dette extérieure/recettes est extrêmement proche de son seuil. Dans cette mesure, elles surveillent de près la concessionnalité des nouveaux contrats et le rythme des décaissements pour rester dans la même catégorie de surendettement. Elles ont exprimé leur mécontentement face à ce qu'elles considèrent comme un reclassement soudain de la dette de la BOAD (émise en francs CFA) de dette intérieure à dette extérieure, ce qui pourrait affecter la capacité à emprunter à l'extérieur. Elles ont noté que cette reclassification sera abordée lors d'un prochain conseil des ministres de l'UEMOA. Compte tenu de l'augmentation des coûts d'emprunt sur les marchés, elles recherchent d'autres sources de financement, notamment en renforçant la mobilisation des recettes fiscales, afin de maintenir la viabilité de leur dette.

Graphique 1. Côte d'Ivoire : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2022-32^{1/}



Personnalisation des paramètres par défaut		
	Ampleur	Interactions
Choc d'engagements		
Passifs éventuels combinés	No	
Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.
Prix des produits de base	No	No
Financement de marché	No	No

Note: "Yes" indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut pour les tests de résistance. "n.a." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

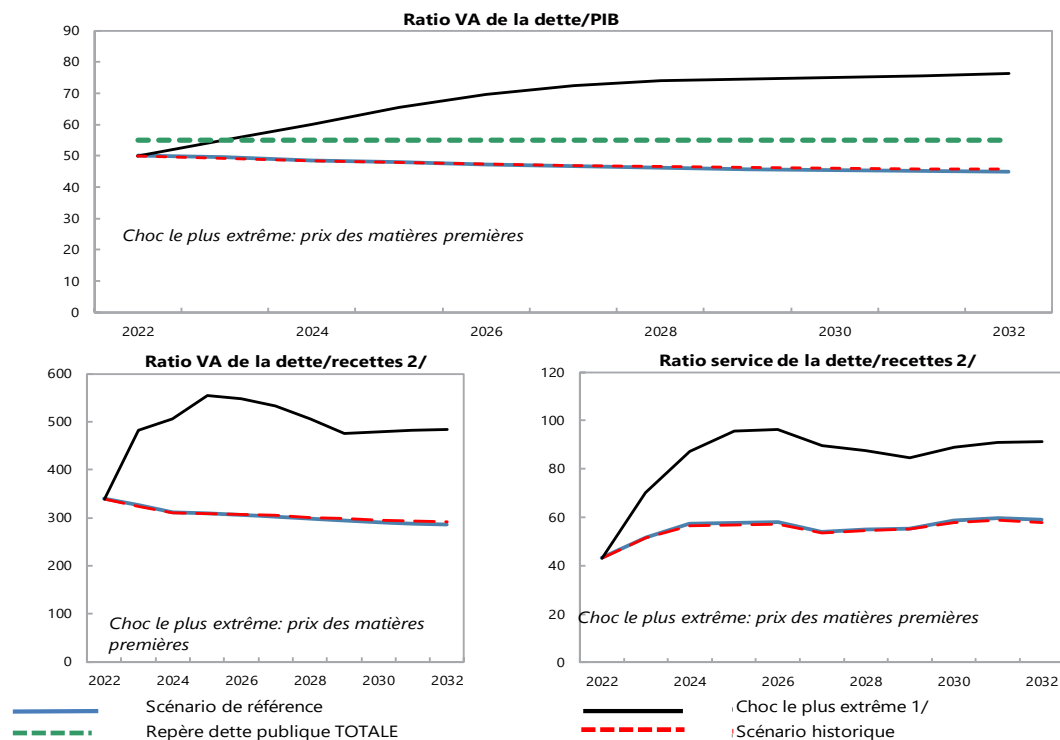
Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *		
	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
Part de la dette marginale		
External PPG MLT debt	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	3.5%	7.0%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	19	19
Période de grâce moyenne (minimum 1)	7	7

* Note: Tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance sont supposés être couverts par la dette externe de MLT PPG dans l'AVD externe. Les termes par défaut de la dette marginale sont fondés sur des projections de référence sur 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2032. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Graphique 2. Côte d'Ivoire : indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2022–32



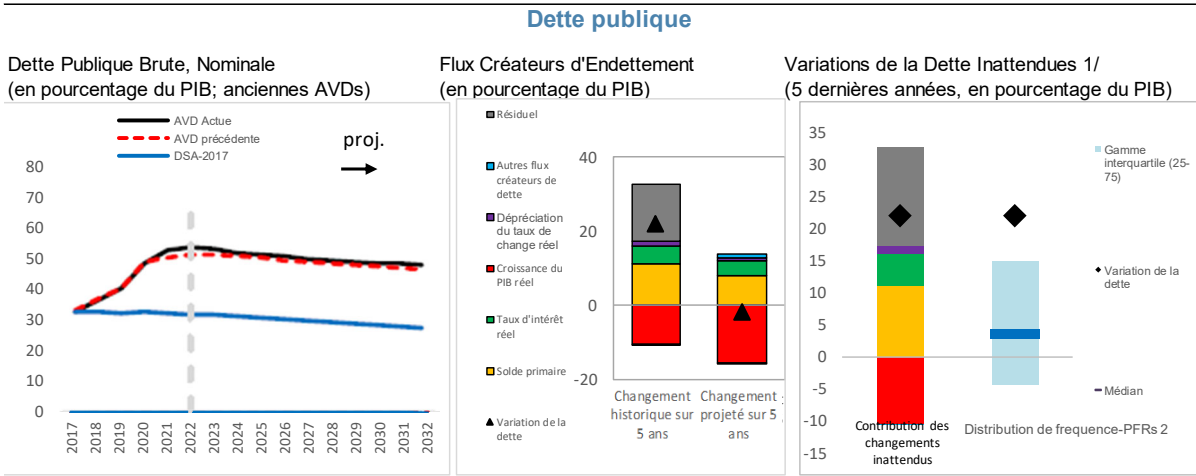
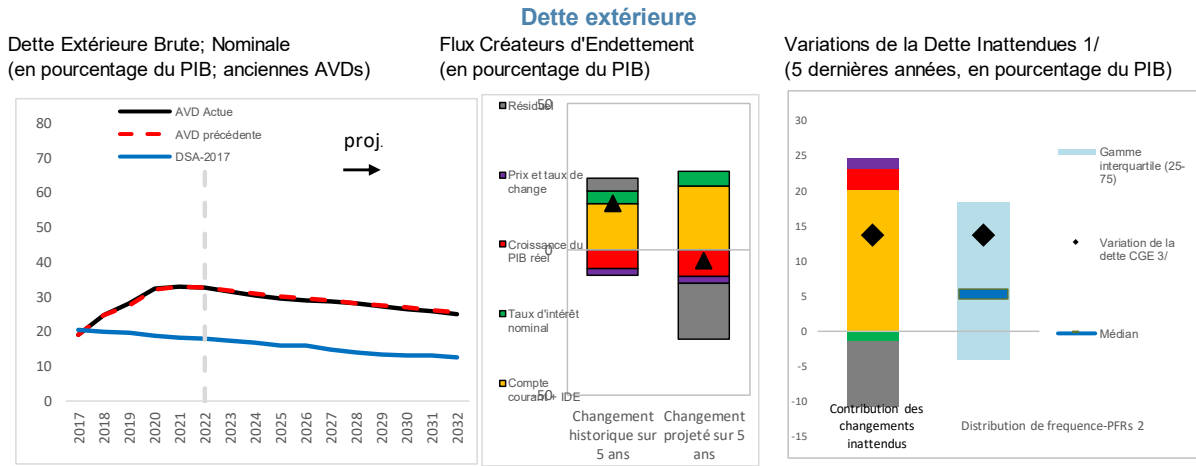
Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *	Défaut	Défini par l'utilisateur
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	31%	46%
Dette intérieure à moyen et long terme	55%	42%
Dette intérieure à court terme	15%	12%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	3.5%	7.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	19	19
Période de grâce moyenne (minimum 1)	7	7
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	4.1%	4.1%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	7	7
Période de grâce moyenne	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	1.4%	1.4%

* Note : dans le AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2032. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

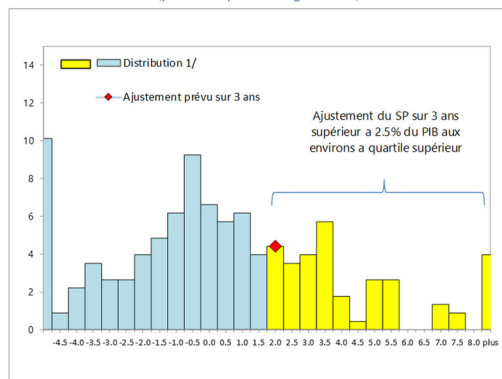
Graphique 3. Côte d'Ivoire : moteurs de la dynamique de la dette – scénario de référence



1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.
 2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.
 3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

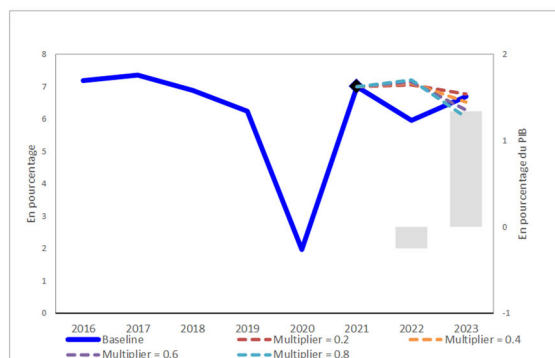
Graphique 4. Côte d'Ivoire : outils de réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire
(points de pourcentage du PIB)



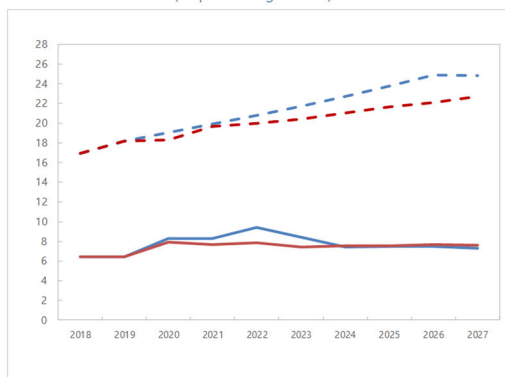
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



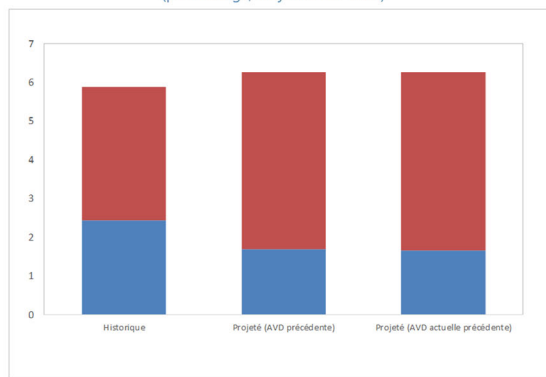
1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

Taux de l'Investissement Public et Privé
(en pourcentage du PIB)



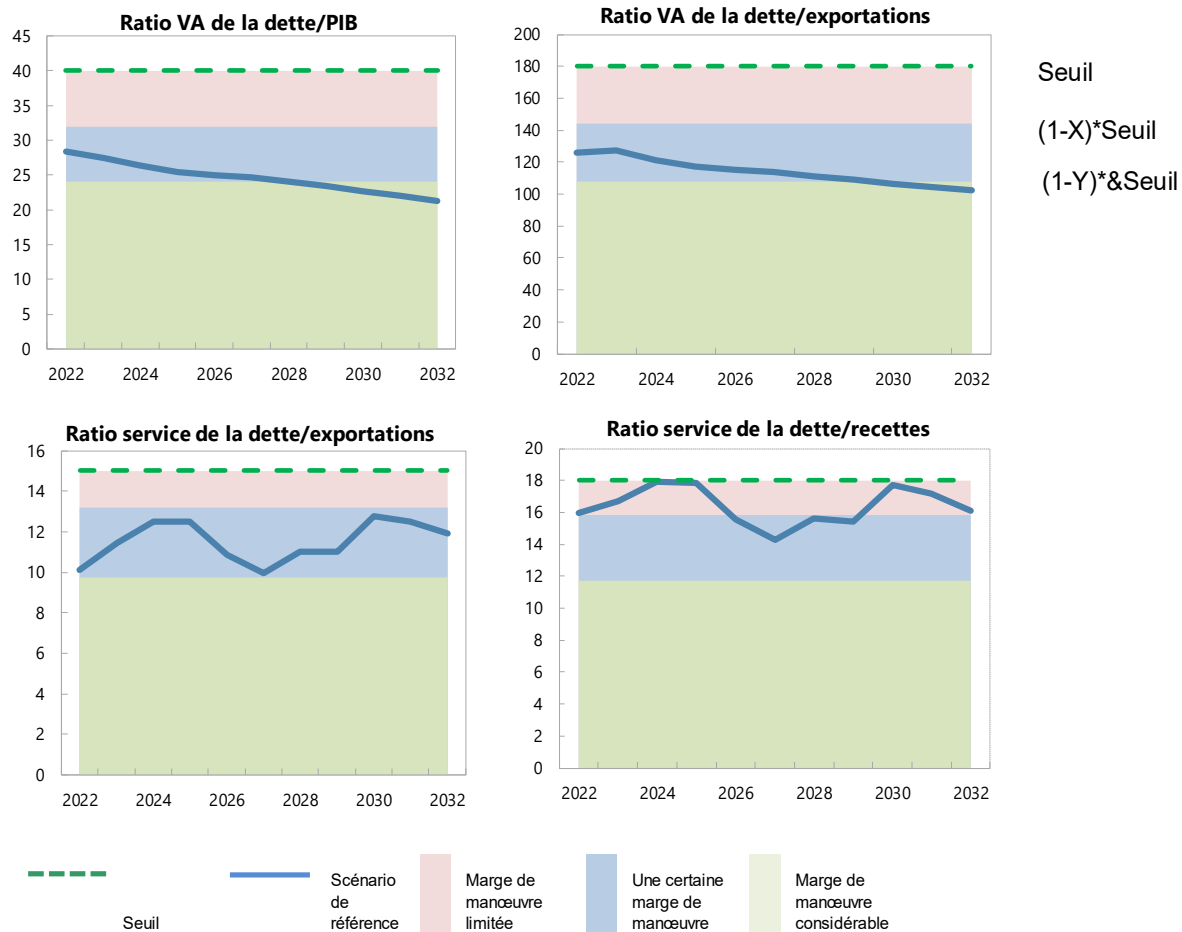
— Investissement public - AVD précédente — Investissement public - AVD actuelle
- - - Investissement privé - AVD précédente - - - Investissement privé - AVD actuelle

Contribution à la croissance du PIB réel
(pourcentage, moyenne sur 5 ans)



■ Contribution d'autres facteurs
■ Contribution de l'investissement public

Graphique 5. Côte d'Ivoire : qualification de la catégorie de risque modéré, 2021-31^{1/}



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

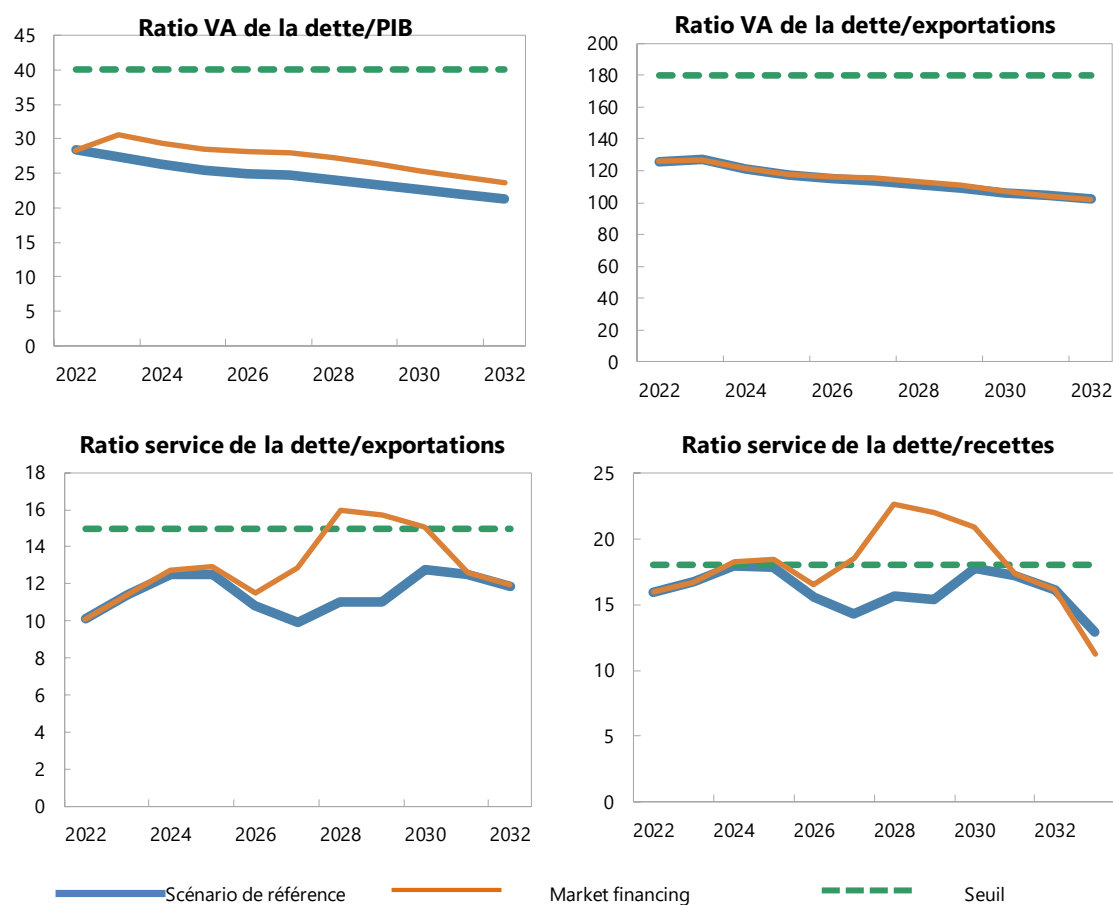
1/ Pour les seuils des ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exp. x est égal à 20 % et y à 40 %. Pour les seuils des ratios service de la dette/exp. et service de la dette/recettes, x est égal à 12 % et y à 35 %.

Graphique 6. Côte d'Ivoire : indicateurs des risques de financement de marché

	GFN	1/	EMBI	2/
Niveaux de référence	14		570	
Valeurs actuelles	10		365	
Dépassement	No		No	
Besoins accrus de liquidité potentiels	Low			

1/ Besoins de financement bruts maximum (BFB) sur un horizon de projection de référence de trois ans.

2/ Les spreads EMBI correspondent à la valeur maximale de la dernière période de trois mois..



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

Tableau 1. Côte d'Ivoire : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2019–42
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 8/	
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2032	2042	Scénario	Projections
Dette extérieure (nominale) 1/	28.1	32.3	33.0	32.6	31.5	30.4	29.5	29.1	28.7	25.1	19.4	20.9	28.6
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	28.1	32.3	33.0	32.6	31.5	30.4	29.5	29.1	28.7	25.1	19.4	20.9	28.6
Variation de la dette extérieure	3.4	4.2	0.7	-0.4	-1.1	-1.1	-0.9	-0.4	-0.3	-0.7	-0.5		
Flux générateurs d'endettement net identifiés	3.3	3.0	0.9	3.9	3.8	3.4	3.4	3.3	3.3	4.4	6.4	1.4	3.8
Déficit extérieur courant hors intérêts	1.4	2.1	2.6	3.7	3.6	3.1	2.9	2.7	2.6	3.4	4.7	1.3	3.2
Déficit de la balance des biens et services	-1.6	-0.9	-0.1	0.8	0.6	0.1	0.0	-0.2	-0.2	0.5	1.9	-1.8	0.3
Exportations	23.6	21.5	22.6	22.5	21.6	21.7	21.7	21.8	21.8	20.9	19.6		
Importations	22.0	20.6	22.6	23.3	22.2	21.9	21.7	21.6	21.6	21.4	21.5		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	1.0	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.0	1.1
<i>dont : officiels</i>	-0.3	-0.1	-0.2	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0		
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	2.0	1.9	1.6	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	2.1	1.8
IDE nets (négatifs = entrées)	1.3	1.2	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.3	1.4	1.6	2.1	1.0	1.3
Dynamique endogène de la dette 2/	0.6	-0.2	-2.8	-0.9	-1.0	-0.8	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.6	-1.8	-4.5
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.9	1.1	1.2	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.8	0.6		
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.5	-0.5	-2.0	-1.9	-2.0	-1.8	-1.7	-1.6	-1.6	-1.4	-1.0		
Contribution des variations de prix et de taux de change	1.3	-0.8	-2.0		
Résiduel 3/	0.0	1.1	-0.2	-4.3	-4.9	-4.5	-4.3	-3.7	-3.7	-5.1	-6.9	-1.8	-4.5
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette extérieure CGE/PIB	27.2	28.3	27.4	26.4	25.5	25.0	24.7	21.3	16.2		
VA de la dette extérieure CGE/exportations	120.4	126.0	127.1	121.3	117.4	115.0	113.6	102.1	82.7		
Ratio service de la dette CGE/exportations	6.9	8.2	9.4	10.1	11.4	12.5	12.5	10.8	9.9	11.9	8.6		
Ratio service de la dette CGE/recettes	11.4	12.3	13.9	16.0	16.7	17.9	17.8	15.6	14.3	16.1	11.1		
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	2528.7	3093.0	4083.8	5102.4	5774.9	6113.1	6471.7	6500.7	6788.3	11749.0	27124.8		
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	6.2	2.0	7.0	6.0	6.7	6.4	6.2	6.0	6.0	5.8	5.6	7.4	6.1
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-5.0	2.9	6.6	-2.3	3.2	2.8	2.2	1.9	1.5	1.5	1.5	-0.2	1.5
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	3.6	4.1	4.1	3.3	3.4	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.3	2.0	3.5
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	5.4	-4.1	19.9	2.9	5.6	10.2	8.4	8.2	7.7	6.2	5.3	1.8	6.9
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	-2.3	-1.7	24.8	6.8	5.0	7.7	7.6	7.6	7.5	6.7	13.9	5.8	7.1
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	15.8	15.7	16.2	16.7	17.0	16.0	15.3	17.9	...	15.9
Recettes publiques hors dons en pourcentage du PIB	14.2	14.4	15.3	14.2	14.7	15.2	15.2	15.2	15.1	15.4	15.3	13.8	15.1
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	469.2	336.3	333.1	1049.9	1091.0	1201.0	1220.7	1310.3	1060.0	1172.0	1650.1		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	1.1	1.0	1.0	0.9	0.9	0.8	0.7	0.6	...	0.8
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	27.0	25.5	25.9	24.6	24.8	24.2	23.9	29.0	...	24.6
PIB nominal (milliards de dollars EU)	58,539	61,437	70,080	72,546	79,884	87,365	94,861	102,438	110,214	157,992	317,378		
Croissance du PIB nominal en dollars	0.9	5.0	14.1	3.5	10.1	9.4	8.6	8.0	7.6	7.4	7.2	7.2	7.7
Pour mémoire :													
VA de la dette extérieure 7/	27.2	28.3	27.4	26.4	25.5	25.0	24.7	21.3	16.2		
En pourcentage des exportations	120.4	126.0	127.1	121.3	117.4	115.0	113.6	102.1	82.7		
Ratio service de la dette/exportations	6.9	8.2	9.4	10.1	11.4	12.5	12.5	10.8	9.9	11.9	8.6		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	19090.9	20563.6	21910.3	23041.7	24161.5	25618.3	27250.9	33651.7	51563.4		
(VAT - VAT-1/PIB)-1 (en pourcentage)	2.1	1.9	1.4	1.3	1.5	1.6	0.9	0.7		
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	-1.9	-2.0	1.9	4.1	4.7	4.1	3.8	3.1	3.0	4.1	5.3		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - p(1+g)] / (1+g + p+g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

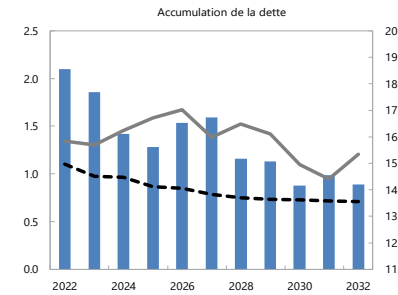
5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Yes



■ Accumulation de la dette
 - - - Financement équivalent don (% du PIB)
 — Élément don des nouveaux emprunts (% échelle droite)

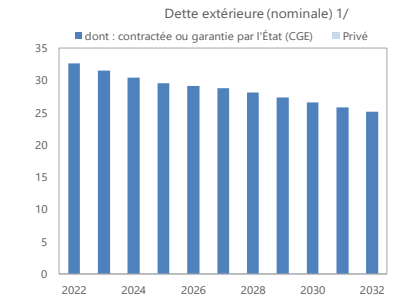
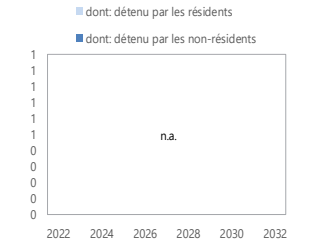
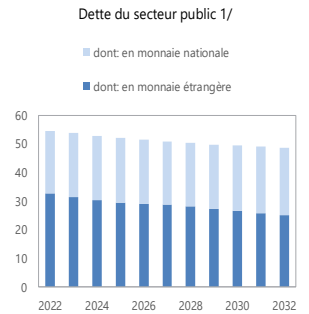


Tableau 2. Côte d'Ivoire : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2019–42
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 6/	
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2032	2042	Scénario historique	Projections
Dettes du secteur public 1/	41.0	49.4	53.5	54.4	53.8	52.8	52.0	51.5	50.8	48.7	47.2	35.1	51.1
dont : libellée en devises	28.1	32.3	33.0	32.6	31.5	30.4	29.5	29.1	28.7	25.1	19.4	20.9	28.6
Variation de la dette du secteur public	3.9	8.4	4.1	0.9	-0.6	-1.1	-0.8	-0.6	-0.6	-0.3	0.0		
Flux générateurs d'endettement identifiés	0.9	2.2	2.9	-0.1	-0.4	-1.0	-0.7	-0.6	-0.8	-0.4	-0.1	0.2	-0.6
Déficit primaire	0.8	3.7	3.0	3.3	1.9	0.9	1.0	1.0	0.9	1.0	1.1	1.6	1.3
Recettes et dons	15.0	15.0	15.8	14.7	15.2	15.6	15.5	15.5	15.4	15.7	15.6	14.7	15.5
dont : dons	0.8	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3		
Dépenses primaires (hors intérêts)	15.8	18.7	18.8	18.0	17.1	16.5	16.5	16.4	16.4	16.7	16.7	16.3	16.7
Dynamique automatique de la dette	0.1	-1.5	-0.2	-3.7	-2.6	-2.1	-1.8	-1.6	-1.7	-1.5	-1.2		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-1.1	0.7	-2.9	-3.7	-2.6	-2.1	-1.8	-1.6	-1.7	-1.5	-1.2		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	1.0	1.4	0.3	-0.7	0.8	1.1	1.3	1.3	1.2	1.2	1.3		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-2.2	-0.8	-3.2	-3.0	-3.4	-3.2	-3.1	-2.9	-2.9	-2.7	-2.5		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	1.3	-2.1	2.7		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTE et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex. recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0		
Résiduel	3.0	6.1	1.2	1.1	-0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette du secteur public 2/	49.0	50.0	49.6	48.7	47.9	47.4	46.8	44.9	43.9		
Ratio VA de la dette public/recettes et dons (en %)	310.0	339.3	326.9	311.6	308.8	306.1	302.8	285.5	281.2		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	30.7	32.9	34.0	43.2	51.7	57.5	57.5	58.0	54.1	59.0	64.6		
Besoin de financement brut 4/	5.4	8.6	8.4	9.9	10.0	10.1	10.0	10.0	9.3	10.3	11.2		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	6.2	2.0	7.0	6.0	6.7	6.4	6.2	6.0	6.0	5.8	5.6	7.4	6.1
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	3.6	4.1	3.9	3.4	3.4	3.4	3.5	3.5	3.5	3.5	3.3	1.9	3.5
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	5.3	5.1	2.6	1.2	3.5	3.9	4.0	4.1	3.9	4.0	4.2	3.7	3.7
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	5.4	-7.5	9.1	2.2	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	0.2	1.0	2.8	3.8	1.7	1.4	1.3	1.2	1.5	1.5	1.5	1.3	1.7
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	2.6	20.4	8.0	1.4	1.3	2.7	5.9	5.7	5.5	6.4	3.8	12.9	4.9
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	-3.1	-4.7	-1.0	2.3	2.5	2.0	1.7	1.5	1.5	1.3	1.1	-2.9	1.7
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Yes



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Indiquer la couverture du secteur public: Administration centrale/Dette garantie par l'État. Définition de la dette extérieure/intérieure est Currency-based.

2/ Le ratio VA de la dette extérieure par rapport au PIB dans l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement.

5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-): excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Tableau 3. Côte d'Ivoire : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2022–32
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	28.3	27.4	26	25	25	25	24	23	23	22	21.3
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	28	26	23	21	19	17	14	11	7	4	1
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	28	28	28	27	27	27	26	25	24	24	23
B2. Solde primaire	28	28	28	27	27	26	26	25	24	24	23
B3. Exportations	28	30	35	34	34	33	33	32	31	30	29
B4. Autres flux 3/	28	28	27	26	26	26	25	24	23	23	22
B5. Dépréciation	28	34	30	29	28	28	27	26	25	25	24
B6. Combinaison de B1-B5	28	31	29	28	27	27	26	26	25	24	23
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	28	32	31	31	30	30	30	29	29	28	28
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	28	29	29	29	29	29	29	28	27	26	25
C4. Financement de marché	28	31	29	29	28	28	27	26	25	25	24
Seuil	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	126	127	121	117	115	114	111	109	106	104	102
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	126	119	106	95	85	76	63	49	34	20	5
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	126	127	121	117	115	114	111	109	106	104	102
B2. Solde primaire	126	129	128	124	122	121	119	117	114	112	110
B3. Exportations	126	158	213	207	203	201	198	195	191	188	183
B4. Autres flux 3/	126	129	125	121	119	117	115	113	110	108	106
B5. Dépréciation	126	127	110	106	104	102	100	98	95	93	91
B6. Combinaison de B1-B5	126	146	121	144	141	139	136	134	130	127	125
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	126	147	144	141	139	139	138	137	136	134	133
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	126	134	136	135	135	135	133	130	127	124	121
C4. Financement de marché	126	127	122	118	116	115	113	111	107	104	102
Seuil	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	10	11	13	12	11	10	11	11	13	13	12
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	10	12	12	12	10	8	9	8	9	8	6
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	10	11	13	12	11	10	11	11	13	13	12
B2. Solde primaire	10	11	13	13	11	10	12	12	13	13	13
B3. Exportations	10	13	18	20	18	17	18	18	20	21	22
B4. Autres flux 3/	10	11	13	13	11	10	11	11	13	13	12
B5. Dépréciation	10	11	13	12	10	9	10	10	12	12	11
B6. Combinaison de B1-B5	10	12	16	15	13	12	14	14	16	16	15
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	10	11	14	14	12	12	13	13	15	14	14
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	10	12	13	14	12	12	13	13	15	15	14
C4. Financement de marché	10	11	13	13	11	13	16	16	15	13	12
Seuil	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	16.0	16.7	17.9	17.8	15.6	14.3	15.6	15.4	17.7	17.2	16.1
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	16	17	18	17	14	12	13	11	13	11	8
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	16	17	19	19	17	15	17	17	19	18	17
B2. Solde primaire	16	17	18	19	16	15	16	16	18	18	17
B3. Exportations	16	17	19	22	19	18	19	19	21	22	22
B4. Autres flux 3/	16	17	18	18	16	15	16	16	18	18	17
B5. Dépréciation	16	21	23	21	18	17	18	18	21	20	18
B6. Combinaison de B1-B5	16	18	20	20	17	16	17	17	19	19	18
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	16	17	20	20	18	17	18	18	20	20	19
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	16	23	25	26	22	19	19	18	21	20	19
C4. Financement de marché	16	17	18	18	17	19	23	22	21	17	16
Seuil	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 4. Côte d'Ivoire : analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public, 2022–32
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	50	50	49	48	47	47	46	46	45	45	45
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	50	49	49	48	47	47	47	46	46	46	46
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	50	52	54	54	55	55	56	57	57	58	59
B2. Solde primaire	50	51	51	50	50	49	49	48	48	47	47
B3. Exportations	50	52	57	56	55	55	54	53	53	53	52
B4. Autres flux 3/	50	50	49	49	48	48	47	47	46	46	46
B5. Dépréciation	50	56	53	51	49	47	45	43	42	40	39
B6. Combinaison de B1-B5	50	49	49	48	47	46	45	44	44	43	43
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	50	59	58	57	56	55	55	54	54	54	53
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	50	55	60	65	70	72	74	74	75	76	76
C4. Financement de marché	50	50	49	48	48	47	47	46	46	45	45
Repère dette publique TOTALE	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	339	327	312	309	306	303	297	293	291	288	286
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	339	324	311	309	306	305	300	298	296	294	292
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	339	342	346	350	355	358	359	362	366	370	374
B2. Solde primaire	339	334	327	324	322	318	312	308	306	303	300
B3. Exportations	339	344	363	360	357	353	347	343	340	336	331
B4. Autres flux 3/	339	330	317	314	311	308	303	299	296	293	290
B5. Dépréciation	339	367	340	326	314	302	288	276	266	256	247
B6. Combinaison de B1-B5	339	321	313	308	303	298	291	285	280	276	271
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	339	388	370	366	363	359	353	348	345	342	338
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	339	481	505	554	548	533	506	476	479	482	484
C4. Financement de marché	339	327	312	310	308	305	300	295	292	288	285
Ratio service de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	43	52	57	58	58	54	55	56	59	60	59
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	43	52	56	57	57	54	55	55	58	59	58
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	43	54	63	64	66	62	65	66	71	73	73
B2. Solde primaire	43	52	59	60	60	56	57	58	61	62	61
B3. Exportations	43	52	59	61	61	57	58	59	62	64	64
B4. Autres flux 3/	43	52	58	58	58	54	55	56	59	60	60
B5. Dépréciation	43	51	60	60	59	55	56	56	60	60	59
B6. Combinaison de B1-B5	43	50	57	57	57	53	54	54	57	58	57
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	43	52	71	66	66	63	64	64	68	67	66
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	43	70	87	96	96	90	88	85	89	91	91
C4. Financement de marché	43	52	58	58	59	58	62	62	62	60	59

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du repère.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.